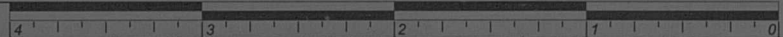
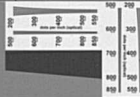
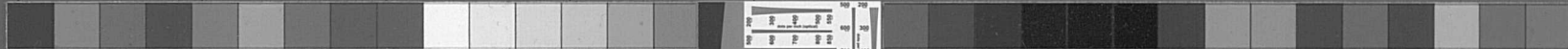
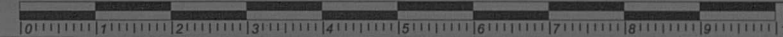


inches



centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Ms.

04

5

II *Registrie*
des Bons de Mariage
de la Paroisse
de Penney & Villars-Tiercelin.

04

Archives cantonales vaudoises

RM 22004.2

Microfilm

SB 65

Ed 124/6



Registre

du Ban de mariage commencé le 3^e Mai 1864.

Le Dimanche dix six, vingt quatre et trente
 Avril mil huit cent soixante quatre, le ban de
 mariage entre : Pierre François Virey de Villay-
 direction et y domicilié, fils majeur (né le 23^e Oct.
 1824) de Jean Daniel et de Jeanne née Auguey
 sa femme d'un pays,
 Et Jean Marie Dupont de Villay - direction
 et y domicilié, fils majeur (né le 23^e Nov. 1825) de Pierre François
 Louis et de Suzanne Louise née Jacquot sa femme
 d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Villay - direction, les Epoux ayant rempli
 auprès de moi les formalités voulues par la Loi.
 F. Muller Pary.

Le Dimanche premier, huit et quinze Mai
 mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage
 entre Louis Laurent de Penthas et y domici-
 cité, fils majeur (né le 18^e Mai 1821) de François
 et de Suzanne née Mercier sa femme d'un pays,
 Et Suzanne Virey de Villay - direction et y
 domiciliée, fille majeure (née le 13^e Juin 1831)
 de Jean Pierre et de Jeanne Suzanne Marand née
 Virey sa femme d'autre pays, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Villay - direction, les
 Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités
 voulues par la Loi.
 F. Muller Pary

Le Dimanche huit, quinze et vingt deux Mai mil huit cent
 soixante quatre, le ban de mariage entre :
 Jean Samuel Auguey de Villay - direction et domicilié,
 fils majeur (né le 15^e Février 1829) de David Louis et de Marie
 Françoise née Virey sa femme d'un pays,
 Et Rosine Vinceny de Polisy le grand et y domiciliée et
 fille majeure (née le 16^e Avril 1840) de Jean Louis Daniel-
 Benjamin et de Rose née Panchaud sa femme d'autre
 pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-
 direction, les Epoux ayant rempli auprès de moi les for-
 malités voulues par la Loi.
 F. Muller Pary.

N° 4.

Gavillet

Bouzon

Le Dimanche cinq, douze et dix neuf, Juin mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre :

Charles Henry Gavillet de Peney & Vechem, domicilié à Lausanne, fils mineur & autorisé, (né le 21 Avril 1844) de feu Pierre Philippe & de Jeanne née Blanc sa femme d'une part,

Et Henriette Emilie Bouzon de Peney, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 18 Mars 1841) de feu Marc François & de Jeanne Françoise née Bionay sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Peney, le Epoque ayant accepté auprès de moi les formalités voulues par la loi.

F. Mullendans.

N° 5.

Virel

Disereux

Le Dimanche dix neuf, vingt six Juin & trois Juillet mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre :

Marc Etienne Virel de Villay - Tiercelin, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 19 Sept. 1835) de feu Pierre Abram & de Marie Françoise née Regamey sa femme d'une part,

Et Louise Françoise Disereux de Sarigny, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 28 Oct. 1837) de Daniel François & de Jeanne Madolaine Françoise née Disereux sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay - Tiercelin sur le vu de la déclaration de M. le Notaire Chevallay, Off. de l'Etat Civil de Lausanne que je tiens sous ce règle.

F. Mullendans.

N° 6.

Billand

Barraud

Le Dimanche six neuf, vingt six Juin & trois Juillet mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre :

Jules François Billand de Douvroloye, domicilié fils majeur de feu Pierre François & de Constance Euphrasie née Amy sa femme, veuf en 1^{er} noces de Julie née Vandoet d'une part,

Et Suzanne Esther Barraud de Villay - Tiercelin domiciliée à Douvroloye, fille majeure de Georges Henry & de Jeanne Marie Françoise née Pélaf sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay - Tiercelin sur le vu de la déclaration de M. Botton pay. à Douvroloye que je tiens sous ce règle.

F. Mullendans.

No 7.
Roulez
Huguenot

Le Dimanche vingt six Juin, trois y dix huit mil
mille cent soixante quatre, le ban de mariage entre:
François Roulet de Donatysse domicilié à Lausanne
Huguenot filz majeur (née le 16. Sep. 1821) de Pierre Henry Je-
rémie y de Jeanne Marguerite née Decastel sa
femme, veuf en 1^{er} noces de Marie Françoise née Virey
d'une part, — Et Louise Huguenot de Villars,
Trecective, domiciliée à Lausanne fille majeure
née le 31. X^{bre} 1825) de David Louis y de Marie
Françoise née Virey sa femme d'autre part vis et
publis sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tres-
celin, sur le vu de la déclaration de Mr le Not.
Chevallay Off. de l'Etat civil de Lausanne que ces bans
sont en règle.

Fr. Muller Past.

No 8.
Martini
Jaton

Le Dimanche trois, dix y dix sept Juillet
mille huit cent soixante quatre, le ban de mariage
Entre Etienne Eugène Martini d'Etagnières
domicilié à Lausanne filz majeur (né le 13.
Février 1819) de Pierre Placide y d'Anne
Claudine née Desache sa femme d'une part,
Et Jeanne Louise Jaton de Pency, domiciliée
à Lausanne fille majeure (née le 1^{er} Fév. 1822)
de Jacques Daniel ude Jeanne Louise née Poyrolay
sa femme d'autre part, vis et publis sans
opposition dans l'Eglise de Pency sur le vu de
la déclaration de Mr le Not. Chevallay Off. de
l'Etat civil de Lausanne que ces bans sont en règle.

Fr. Muller Past.

No 9.
Virey
Tavay

Le Dimanche trois dix dix sept Juillet mil huit
cent soixante quatre, le ban de mariage entre:
Daniel Virey de Villars-Trecective ude domicilié
filz majeur de Pierre Abraham de Marie Françoise
née Regamey sa femme d'une part,
Et Elise Tavay de Servion ude y domiciliée,
fille mineure y autorisée par Jean Daniel y de
de Louise née Laurus sa femme d'autre part,
vis et publis sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Trecective, sur le vu de la déclaration de
Mr Muller past. à Bréziens que ces bans sont en règle.

Fr. Muller Past.

H

10.
Sawageas
Carrard.

Les Dimanches Douze, dix neuf y vingt six Juin
mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre
Jean Samuel Sawageas de Villars - Versicoles
y Domicilié, fils majeur (né le 4^e Juin 1823) de
Pierre Abraham y de Jeanne Marguerite née
Mottay sa femme d'une part,

Et Julie Carrard de Poliez - Pittes, Domiciliée
à Villars - Versicoles, fille mineure (née le 18^e Mars
1845) de Pierre Abraham y de Jeanne Henriette
née Hugueney sa femme ont été publiés sans op-
position dans l'Eglise de Villars - Versicoles sur le
vu de la déclaration de M^r Decombaz past. à
Poliez - le Grand, que ce ban soug en règle.

J. Müller Day.

11.
Lagnas
Gavilly

Le Dimanche dix sept, vingt quatre y trente un
Juillet mil huit cent soixante quatre, le ban de
mariage entre: Jean Francois Lagnas de Bally
sur Moudon, Domicilié à Vuclerens, fils majeur
(né le 25^e Dec 1825) de Jean David y de Jeanne
Marguerite née Trelling sa femme, venf en 1^{er} May
de Jeanne Madeline née Bratton, d'une part,

Et Louise Emilie Gavilly de Pency y de
Vuclerens, Domiciliée à Vuclerens y précédant
à Bressonay née Syon, fille majeure (née le
31^e Mars 1836) de Jean Marc y de Jeanne Suzanne
née Gavilly sa femme d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Pency sur le
vu de la déclaration de M^r Ballif past. d. Syon
que ce ban soug en règle.

J. Müller Day.

12.
Comberg
Jaton.

Le Dimanche vingt quatre, trente un Juillet y
sept Aout mil huit cent soixante quatre, le ban
de mariage entre: Pierre Achille Comberg né à
Ponglar (St Savoye), Domicilié aux Camp - vevs, fil
mineur (né le 11^e Mai 1841) de Pierre y de Jeanette
née Borneray sa femme d'une part, - Et Louise Julia
Jaton de Pency - a - Jorat, Domiciliée à Genève fille mi-
neure (née le 16^e Sept. 1844) de Frédéric y de Perrone
née Reybon sa femme d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Pency sur le vu de
la déclaration de M^r Battian off. del. trav. civ. de la
ville de Genève que ce ban soug en règle.

J. Müller Day.

N^o 13.
Dupuis
Virey.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt un ains
mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage
Entre Jean Pierre Dupuis, de Compiègne
(cant. de Genes) domicilié a Dullis, fils de
Etienne Dupuis et de sa femme Jeanette née Benoit
veuf en 1^{er} vez d'Augustine née Demotay Timpay,
Et Jeanne Marie Virey de Gollivon, Villay-
Trocotin, domiciliée a Dullis, fille majeure de
Charles David et de Louise Suzanne née Chant sa
femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villay-Trocotin sur le vu de la
Déclaration de Mr Delaportaine par, a Robbe
jeux bms sur en règle.
F. Muller Pas.

N^o 14.
Paccard
Gavillys.

Les Dimanches vingt un, vingt huit ains et quatre
Septembre mil huit cent soixante quatre, le ban de
mariage entre : Jacques François Paccard de
Prévotoup et y domicilié, fils majeur (né le 17 Oct.
1834) de Jean Samuel et de Jeanne Marguerite née
D'Estève sa femme d'une part
Et Louise Marguerite Gavillys de Poney et de
Vichereux, domiciliée a Prévotoup, fille majeure
(née le 21 Janv. 1833) de feu Jacques Louis et de femme
Jeanne Marie née Gavillys sa femme ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Poney sur le vu de la
Déclaration de Mr Formérol Par, a Compiègne que
es bms sur en règle.
F. Muller Pas.

N^o 15.
Henry
Virey.

Les Dimanches vingt huit ains, quatre et onze
Septembre mil huit cent soixante quatre, le ban
de mariage entre : Jean George Henry de Gur-
yelon (Bonne) domicilié au Mont sur Lausanne
fils majeur (né le 15^e Mai 1838) de Jean Louis Henry
et de Jeanne Louise née Corbay sa femme d'une part
Et Marie Virey de Villay-Trocotin, domiciliée
au Mont, fille mineure et autorisée (née le 24^e
Sept. 1842) de Jean Louis Virey et de Jeanne Suzanne
née Linder sa femme d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Villay-Trocotin
sur le vu de la Déclaration de Mr Pasche Suffrag. au
Mont que es bms sur en règle.
F. Muller Pas.

N^o 16.
Delessey
&
Gavard.

Les Dimanches deux, neuf, seize Octobre mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre:
Constant Alexis Delessey de Lutry & Percy, domicilié à Paris & momentanément à Lansane fils majeur (né le 13^e Nov. 1835) de Jean Pierre Frédéric et de Marianne née Borey sa femme imp. par
Et Saline Lina Gavard de Lutry & Fasel, domiciliée à Lutry, fille mineure (née le 2^e Jan. 1844) de Marc Louis et de Suzanne Marie née Ruffy sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Percy, sur le vu de la déclaration de M. le M^{re}. Chevally Off. de l'Etat civil de Lansane que ces bans sont en règle.

M. Muller Pays.

N^o 17.
Barrand
&
Brail.

Les Dimanches deux, neuf & seize Octobre mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage entre Frédéric Bazile Barrand de Bussigny & Villars-Vireclev, domicilié à Bussigny fils majeur (né le 4^e Juin 1819) de Jean Abraham & de Julie née Longchamp, toute veuf,
Et Jenny Françoise Brail de Buttet (Bern) domiciliée à Bussigny, fille mineure (née le 3^e Août 1842) de Jean Abraham et de Jeanne Françoise née Orquell sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Vireclev sur le vu de la déclaration de M^{re} Monnier Pays. à Crisbier que ces bans sont en règle.

M. Muller Pays.

N^o 18.
Barrand
&
Barrand.

Les Dimanches deux, neuf & seize Octobre mil huit cent soixante quatre le ban de mariage entre:
Louis François Henry Barrand de Villars-Vireclev & Bussigny, domicilié à Bussigny, fils mineur de Jean Pierre Louis Henry et de Joanne Suzanne née Monneyron sa femme d'autre part,
Et Marie Charlotte Barrand de Villars-Vireclev & Bussigny, domiciliée à Bussigny fille mineure de Jean François Louis et de Joanne Suzanne née Pittet sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Vireclev sur le vu de la déclaration de M^{re} Monnier Pays. à Crisbier que ces bans sont en règle.

M. Muller Pays.

19. Les Dimanches treize Octobre, six y treize y
 Novembre mil huit cent soixante quatre, le
 Jaton ban de mariage entre: Charles Jules Jaton
 de Pency, domicilié à Dautric, fils majeur
 de feu Jean Pierre et de sa veuve Jeanne Marie
 née Pette d'un pays,

Et Louise Matthey de Vallerbe, domiciliée
 à Nyon, fille majeure de Jean Pierre et
 de sa veuve Marguerite Jacqueline née
 Brunet d'autre pays, ont été publiés sans op-
 position dans l'Eglise de Pency sur le vu de
 la déclaration de nos honorables pères, à ge-
 neralité que ce ban souf en règle.

F. Müller Pays.

20. Les Dimanches treize Octobre, six y treize no-
 vembre mil huit cent soixante quatre, le ban de
 Dufour mariage entre: Pierre Dufour de Villay-Tier-
 celin y Dommartin, domicilié dans ce premier
 lieu, fils majeur de défunt Pierre François Louis
 et de Suzanne Louise née Jaccard sa femme d'un
 pays, Et Anna Siegenthaler de Langnan
 domiciliée à Villay-Tiercelin fille mineure y
 autorisée de feu Samuel y de Madeline née
 Siegenthaler sa veuve d'autre pays, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Villay-Tiercelin
 les Epoux ayant rempli auprès de moi les forma-
 lité voulus par la Loi.

F. Müller Pays.

21. Les Dimanches treize vingts y vingts sept Novembre
 mil huit cent soixante quatre, le ban de mariage
 Entre Simon Guex de Bouleyn, domicilié à
 Pency, fils majeur (né le 12^e X^{bre} 1831) de Louis-
 Samuel y de Suzette née Lavisier sa femme d'un
 pays, Et Jeanette Rosine Roux de Pency
 y domiciliée, fille mineure y autorisée de
 (née le 4^e sept. 1844) de Jean Louis Roux d'autre
 pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Pency, les Epoux ayant rempli auprès de moi
 les formalités voulus par la Loi.

F. Müller Pays.

No 22.

Dupont
3
Faton
née Gessenay

Le Dimanche vingt sept novembre, quatre
et onze décembre mil huit cent soixante quatre
le ban de mariage entre: Jean Frédéric Dupont
de Pully et Domicile fil majeur (né le 31
Janv. 1836) de Jean François et de Georgette
née Dupont sa femme d'un pays,
Et Jean Henriette Faton née Gessenay,
de Poney, Domicile à Pully fille majeure
(née le 30^e Sep. 1829) de Jean David Gessenay
et de Jeanne Françoise née Rod, séparée de
Jean Pierre Abraham Faton de Poney, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Poney,
sur le vu d'acte de déclaration de M. Roulet past.
à Pully qu'en bon sens en règle.
F. Mullenday.

No 23.

Virey
4
Bissat

Le Dimanche quatre, onze et dix huit dé-
cembre mil huit cent soixante quatre, le ban
de mariage entre: Henry Louis Virey de Gollion
et Villaz-Trévillon, Domicile à Gollion fil majeur
(né le 13 Mars 1837) de Jacques Frédéric et d'Elisa
Marie née Schaffer sa femme d'un pays,
Et Marie Bissat de Garmois la Ville et
Domicile fille majeure (née le 1^{er} Mai 1839)
de Vincent Louis et d'Alexandrine Louise Fran-
çoise née Kumberg sa femme d'autre pays, ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villaz-
Trévillon, sur le vu d'acte de déclaration de M.
Monastier past. à Grancy qu'en bon sens en
règle.
F. Mullenday.

No 24.

Gavillet
3
Débat

Le Dimanche quinze, huit, quinze et vingt
deux Janvier mil huit cent soixante cinq, le
ban de mariage entre: Daniel Gavillet de Poney
et de Vucheron, Domicile à Poney, fil majeur (né
le 14 Janv. 1835) de Jacques Daniel et de Suzanne
Marie Marguerite née Delesser sa femme d'un pays,
Et Mathine Débat de Moudon, Domicile
à Rossengey, fille majeure et autorisée (née le
27 Nov. 1843) de Jean Pierre Débat d'autre
pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Poney, le Epruy ayant rempli auprès de moi les
formalités voulues par la Loi.
F. Mullenday

Le Dimanche quinze, vings deux y vings neuf
 Janvier mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage
 Henny Entre Auguste Alexis Henny de Omerxelen (Belg)
 domicilié au Mous sur Lanvaux, fil majeur
 & autorisé (né le 27 février 1842) de Jean Louis y
 Virech. de Jeanne Louise née Corbay sa femme d'une part,
 Et Elisa Virech de Villar, - Tienstein, domiciliée
 au Mous, fille mineure autorisée (née le 2^e X^{bre}
 1845) de Jean Louis et de Jeanne Suzanne née
 Lécuyer sa femme. D'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Église de Villar - Tienstein
 sur le vu de la Déclaration de M. H. Thieroz
 past. au Mous en es et autres sous ce régime.
 M. Muller Past.

Le Dimanche vings neuf Janvier, cinq y deux
 Février mil huit cent soixante cinq, le ban de
 Gavillet mariage entre Jean Amiel Gavillet de Pency
 y de Wuchereng, domicilié à Pency, fil majeur
 Gavillet (né le 18 Nov. 1811) de Jean Jean Daniel y de sa
 femme Jeanne Françoise née Rod, veuf en 1^{er} noc
 née Freymond de Suzanne Marguerite née Rod d'une part,
 Et Louise Gavillet née Freymond de Pency
 y y domiciliée, fille majeure (née le 21 Avril)
 de feu Pierre Louis Freymond y de sa femme Jeanne
 Françoise née Diard, veuf en 1^{er} noc de Jean -
 Emmanuel Gavillet d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Église de Pency, le Eperon ayant
 rempli auprès de nous le formalité voulus par la loi.
 M. Muller Past.

Le Dimanche vings neuf Janvier, cinq y deux
 Février mil huit cent soixante cinq, le ban de ma-
 Renand riage entre Marc Alexandre Renaud de Mous-
 le Grand, domicilié à Genève, fil majeur (né le
 Gavillet 14 X^{bre} 1837) d'Elise Henry Victor y de Jeanne
 Françoise Salomé née Marguerite sa femme d'une
 part, Et Marie Gavillet de Pency - J. Gony, do-
 miciliée à Genève, fille majeure (née le 16 mai
 1839) de feu François Louis y de Marie Louise née
 Curchod sa femme. D'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Église de Pency, sur le vu de la
 Déclaration de M. F. Bastien. Sec. et c. de
 l'Etat civil de Genève que y ont sous ce régime.
 M. Muller Past.

N^o 28.
Carran
Delessers.

1842

Le Dimanche cinq, douze, dix neuf Février
mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage
entre Louis Carran de Polisy - Pittes, y
domicilié fil majeur (né le 17^e d'Avr 1817) de
François y de sa femme Lisette née Panchaud, veuf
Marie Lydia née Carran d'une part,
Et Sophie Marie Delessers de Poucy, domi-
ciliée à Polisy - Pittes fille mineure (née le 17^e
Nov 1842) y autorisée de Jean Louis y de
Suzanne Marguerite née Gavilly sa femme d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Poucy sur la vue de la déclaration de M^r De-
combay past. à Polisy le grand que ces bans sont
en règle.

F. Muller Past.

N^o 29.
Virey
Michand.

Le Dimanche douze, dix neuf y vingt six Février
mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre
Maxy Virey de Villan - Troncelin, domicilié à
Orbe, fil majeur (né le 4 Octobre 1834) de David
Auguste y de Jeanne Marie née Vanthuy sa femme
d'une part, Et Jean y Michand de Torreysey
domicilié à Orbe, fille majeure (née le 6 Sept.
1836) de Jean Louis Michand y de Jeanne née
Gallaberg sa femme d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Villan Troncelin
sur la vue de la déclaration de M^r Bessise past. à
Orbe que ces bans sont en règle.

F. Muller Past.

N^o 30.
Delessers
Emsey.

Le Dimanche douze, dix neuf y vingt six
Février mil huit cent soixante cinq, le ban de
mariage entre : Jacques Louis Delessers de Ford,
Lutry y Percy, domicilié à Veroy, fil mineur
y autorisé (né le 21 Oct. 1843) de Jean Pierre -
François y de Jeanne Françoise Marie née Guerin
sa femme d'une part, Et Marie Louise Emsey
d'Etagnières, domiciliée à Veroy, fille mineure
y autorisée (née le 30 - Mars 1843) de Louis Emsey
y de Marie Elisabeth née Cappe sa femme d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Percy sur la vue de la déclaration de M^r
Madame Off. d'Etat civil à Veroy que ces
bans sont en règle.

F. Muller Past.

N^o 31.
Vallon
&
Percy

Le Dimanche dix neuf, vingt six Février & cinq Mars mil huit cent soixante cinq, le bande mariage entre : Jacques, Demys Vallou de Molloudin & y domicilié, fils majeur (né le 23 Février 1821) de Pierre Absau & de sa femme Jeanne Marguerite née Vallou, veuf de Jeanne Marguerite née Tachson d'une part, & Jeanne Elise Percy de Villan Trécedin domiciliée à Molloudin, fille majeure (née le 7^e Nov. 1824) de Jean François Percy & de Jeanne Marie née Clere sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villan Trécedin sur le vu de la déclaration de Mr Menthonnet past. à Pâques que es baux sont en règle.

M. Muller Past.

N^o 32.
Delessers
&
Léger

Le Dimanche vingt six Février, cinq & douze Mars mil huit cent soixante cinq, le bande mariage entre Jules Louis Delessers de Savigny, not. & Percy, domicilié à Cossouay, fils majeur de Jean Pierre Frédéric & de Marie Anne née Bovey sa femme d'une part, & Julie Léger de Cossouay & y domiciliée, fille majeure de Jean Louis & de Jeanne Louise née Guerry sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Percy sur le vu de la déclaration de Mr Lianster past. à Cossouay que es baux sont en règle.

M. Muller Past.

N^o 33.
Percy
&
Reynaud

Le Dimanche cinq, douze & dix neuf Mars mil huit cent soixante cinq, le bande mariage entre Louis Percy de Villan Trécedin, domicilié à Aigle fils majeur (né le 8 Juillet 1834) de Jean Pierre & d'Anne Esther née Bovey sa femme d'une part, & Adolphine Reynaud d'Olou, domiciliée à Chastels & précédemment à Aigle, fille majeure (née le 28 Janv. 1842) de Pierre Samuel & de Suzanne Marguerite née Collomb sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villan Trécedin sur le vu de la déclaration de Mr Curthod past. à Husling que es baux sont en règle.

M. Muller Past.

N^o 34.
Siegenthal
7
Hugueney

Le Dimanche cinq, douze & dix-neuf Mars mil
huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre:
Christian Siegenthal de Langnau (Bas) demeurant à Villars-Trévédin, fils majeur (né le 28^e Nov. 1838) de Jean Samuel & de Th. Adeline née Bergmann sa femme d'un pays,
Et Adèle Hugueney de Villars-Trévédin & demeurant à Villars-Trévédin (née le 18 Mai 1840) de François Daniel & de Jeanne Suzanne née Métraup sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Trévédin le 8 Mars au jour réquisit auprès de moi le for-ma-tifs légaux, & sur la validité peremptoirement & partant de Justice & Police rendue de 6^e Jours
Fr. Muller Day

N^o 35.
Barraud
7
Rossion

Le Dimanche dix-neuf, vingt six Mars & deux
Avril mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage
Entre Henry Louis Barraud de Bussigny & Villars
Trévédin, demeurant à St Germain, fils majeur (né le 12^e Février 1839) de Jacques François Louis & de
Jeanne Suzanne née Berggeli sa femme d'un pays,
Et Adèle Rossion de Bussigny & Barmeney, demeurant à St Germain, fille mineure (née le 7^e Janvier 1843) de Jean Charles Henry & de Jeanne Marie Julie Harriette née Dubouy sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Trévédin sur la validité & la déclaration de M. Mounin Day, à Crisbergem & ban souz en règle.
Fr. Muller Day

N^o 36.
Gringy
7
Barraud

Le Dimanche dix-neuf, vingt six Mars & deux
Avril mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage
Entre Pierre Gringy de Cully, demeurant à Jouxley
Mozery, fils majeur (né le 25 Juin 1833) de Jean
Louis & de Jeanne née Schand sa femme d'un pays
Et Elise Harriette Barraud de Bussigny & Villars-Trévédin, demeurant à Bussigny
fille majeure (née le 5^e Nov. 1841) de Jean Pierre
Louis Henry & de Jeanne Suzanne née Monney son
sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Trévédin sur la validité & la déclaration de M. le not. Charvaley, off. pub. & civil à Lussaux quez ban souz en règle.
Fr. Muller Day

N^o 37.
Dubi
&
Jaccand

Le Dimanche Sept, quatorze & vingt un Mai
mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre
Daniel Dubi de Lenth dans le Haut Simenthal
(Borne) domicilié à Villay Trorcelin, fils majeur
(né le 5 Juillet 1840) de Daniel Dubi & d'Anne
née Dubi sa femme d'une part,

Et Eristine Jaccand de Villay-Trorcelin
& Chardonnay-Montaubien, domiciliée à
Villay-Trorcelin fille majeure (née le 14^o Oct.
1840), de Pierre François & de Jeanne Marie née
Savagney sa femme, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de Villay-Trorcelin, le Spons
ayant rempli auprès du curé les formalités voulues
par la Loi.
F. Muller Pay.

N^o 38.
Delessers
&
Cornu

Le Dimanche vingt un, vingt huit Mai &
quatre Juin mil huit cent soixante cinq, le ban
de mariage entre :

Alban Delessers de Peacy & domicilié,
fils majeur (né le 27^o Janv. 1836) de Jean Fran-
cois & de Jeanne Suzanne Marguerite née Gaudin
sa femme d'une part,

Et Marie Cornu de Villay-Mendray & y
domiciliée, fille majeure (née le 19^o Mai 1838)
de Pierre François & de Suzanne Marie née
Gatou sa femme d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Peacy, le Spons
ayant rempli auprès du curé les formalités voulues
par la Loi.
F. Muller Pay.

N^o 39.
Barraud
&
Grandchamp

Le Dimanche vingt cinq Juin, deux & neuf Juillet
mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre :

Jean François Barraud de Bussigny & Villay-Trorcelin
domicilié avec Puidoux, fils majeur (né le 4^o Oct. 1833)
de François Antoine & de Jeanne Louise née Chavallay
sa femme d'une part,

Et Françoise Louise Caroline Grandchamp &
Puidoux & domiciliée, fille majeure (née le 7^o Août
1840) de Samuel Louis Samuel & de Marie Marguerite
née Bron sa femme d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villay-Trorcelin sur le vu
de la déclaration de M^o Dolois pay. à Chexbres que ces
ban sont en règle.
F. Muller Pay.

N° 40.
Dubris
Rod.

Le Dimanche neuf, seize & vingt trois Juillet mil huit cent soixante cinq, le bans de mariage entre :
Samuel Théodore Dubris de Mondou & Sottem, Domicilié à Mondou fils majeur né le 12^e Mars 1838) & Daniel Dubris & de Caroline née Dubris sa femme d'un pays.

Et Suzanne Rose Rod de Pucey, Domiciliée à Mondou & précédemment à Lons-le-Saunoy, fille mineure & autorisée (née le 19^e Juillet 1842) de Jean Henry Rod & de Suzanne née Besseau sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pucey sur le vu de la Déclaration de M^r Benoît past. à Mondou que ces bans sont en règle.

P. Muller Day.

N° 41.
Hack
Barraud

Le Dimanche seize, vingt trois & trente Juillet mil huit cent soixante cinq, le bans de mariage entre :

Fritz Samuel fils de défunt Johann Gottlieb Hack & de défunte Angelique Jeanne née Barraud sa femme d'Eschallon Domiciliés à Orbe, d'un pays (né le 1^{er} Février 1842).

Et Marie Georgette fille mineure autorisée de Abram Samuel Barraud & de Suzanne Jeanne Breton de Rosseux & Villain Dierckx, Domiciliés à Orbe, d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villain Dierckx sur le vu de la Déclaration de M^r Bessier past. à Orbe que ces bans sont en règle.

P. Muller Day.

N° 42.
Virel
Chanol.

Le Dimanche six, treize & vingt trois mil huit cent soixante cinq, le bans de mariage entre :

Eugene Virel de Gollion & Villain Dierckx, Domiciliés à Gollion, fils majeur né le 28 Juin 1844) autorisé de Jean Samuel Virel & de Jeanne Guex sa femme d'un pays.

Et Louise Chanol de Gollion & de Domiciliée fille majeure (née le 30 Mars 1842) de Louis Henry Chanol & de Louise Françoise née Chanol sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villain Dierckx sur le vu de la Déclaration de M^r Monastier past. à Grancy sur le vu de ces bans sont en règle.

P. Muller Day.

Le Dimanche vingt, vingt sept août et trois
 Septembre mil huit cent soixante cinq, le
 mariage entre :
 Louis Duruy de Conay, domicilié à Gverdon
 Fil. majeur (né le 2^e Nov. 1834) de Jean David
 Duruy et de Catherine née Pottard sa femme
 d'une part, — Et Suzanne le Dite de Lessey
 de Pency et Dotal, domiciliée à Gverdon,
 fille majeure (née le 23^e Mars 1839) de Jean
 Jacques et de Jeanne Louise née Martine sa
 femme d'autre part, ont été publiés sans op-
 position dans l'Eglise de Pency sur la vu de la
 Déclaration de M^r Pottard past. à Gverdon
 que y eam son en règle.

P. Muller Past.

Le Dimanche dix, dix sept et vingt quatre Sep-
 tembre mil huit cent soixante cinq, le ban de
 mariage entre : Jean Jaton de Pency, domi-
 cilié à Botten, fil. majeur (né le 1^{er} Avril
 1830) de Jean François et d'Anne Marguerite née
 Guignard sa femme d'une part,
 Et Stite Guignard de l'Abbaye de Botten
 domiciliée à Botten, fille majeure (née le
 8^e Mars 1842) de Jean Gabriel Albery et de
 Jeanne Louise née Gloguuz sa femme d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Pency sur la vu de la Déclaration de M^r le
 past. Decombay à Poligny le grand que y eam son
 en règle.

P. Muller Past.

Le Dimanche vingt quatre Septembre, un et trois
 Octobre mil huit cent soixante cinq, le ban de
 mariage entre : Pierre Louis Gavillet de Vuchery
 et Pency, domicilié à Vuchery, fil. majeur de Jean
 Jean Daniel et de Jeanne Françoise Jacquet d'une part,
 Et Suzanne Pasche de Botten, et domiciliée, fille
 mineure, autorisée de Jean et de Jeanne Louise fille
 Chappuis sa femme d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Pency, sur la vu de la Dé-
 claration de M^r Melly past. à Meryins que y eam son
 en règle.

P. Muller Past.

Les Dimanches quinze, vingt deux, vingt neuf
 N° 46. Octobre mil huit cent soixante cinq, le bay de
 Margues mariage entre : Abram Emanuel Margues
 de Domartre, Domicilié à Soutain, filz majeur
 Jaton. (né le 15 Juin 1834) & Abram David & Jeanne
 Marie née Curchev sa femme d'un pays
 Et Elise Jaton de Percy Domiciliée à Lan-
 -saine, fille majeure (née le 11 Juin 1835) de
 Joseph Jean François & Jeanne Marguerite née
 Dufour sa femme d'autre pays, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Percy sur le vu de la dé-
 claration de Mr le Not. Chevallay off. de l'Etat civil
 de Soutain que ces bay sont en règle.
 F. Muller Paris

Les Dimanches quinze, vingt deux, vingt neuf
 N° 47. Octobre mil huit cent soixante cinq, le bay de
 Pécland mariage entre : Charles Louis Pécland & Thout
 14 Oct. 1840) de Jean Samuel & Françoise Louis
 Marguerite née Raymond sa femme d'un pays
 Et Marie Louise Huguenot de Villay-Dieuleu
 Domiciliée à Pully, fille majeure (née le 20 Mars
 1844) & autorisée de Jean François & Marie
 née Bourgeaud sa femme d'autre pays, ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-
 dieu sur le vu de la déclaration de Mr Dau-
 chand not. de Villay que ces bay sont en règle.
 F. Muller Paris

Les Dimanches vingt neuf Octobre, cinq et
 N° 48. Douze Novembre mil huit cent soixante cinq, le
 bay de mariage entre :
 Gavillet Henry Samuel Gavillet de Percy, de Vicherey,
 Domicilié à Percy, filz mineur (né le 24 Sept.
 Gavillet. 1843) & autorisée de Jean Pierre & Jeanne
 Louise née Guignat sa femme d'un pays,
 Et Elise Gavillet de Percy de Vicherey, Domiciliée
 à Percy, fille mineure (née le 29 Avril 1843)
 & autorisée de son Jean Abram & Rosa née Min-
 -gard sa veuve d'autre pays, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Percy sur le vu de la dé-
 claration de Mr le Not. Chevallay off. de l'Etat civil
 de Percy que ces bay sont en règle.
 F. Muller Paris.

N^o 49.
Jaccand
&
Dufour.

Le Dimanche Douze, dix neuf, vingt six novembre
mil huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre
Edouard Jaccand de Villay Trerectin & d'ordonnay
Montauban, domicilié à Villay Trerectin, fils majeur
(né le 7 Nov. 1837) & Pierre François de Jeanne Marie
née Sauvageot sa femme d'une part.

Et Cécile Dufour de Villay Trerectin & d'ordonnay
domiciliée à Villay Trerectin, fille mineure (née le
30^e Octobre 1846) & autorisée de Jean Samuel Abran
& de Jeanne Esther née Jaccand sa femme d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay
Trerectin, le Epony ayant rempli auprès de moi les
formalités légales.

F. Muller Parg.

N^o 50.
Vagnianx
&
Gavillet.

Le Dimanche vingt six Novembre, vingt et
dix Décembre mil huit cent soixante cinq,
le ban de mariage entre :

Jean Louis Vagnianx & Vicherey, domi-
cilié rue de Pency, fils mineur (né le 19^e
juin 1843) & autorisé de Jean François &
de défunte Jeanne Suzanne née Porchet sa
femme d'une part, - Et Suzette Gavillet de
Pency & Vicherey, domiciliée rue de Pency,
fille majeure (née le 10 Janvier 1835) & Jean
Philippe & de défunte Suzanne Louise née
Gavillet sa femme d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Pency
le Epony ayant rempli auprès de moi les for-
malités voulues par la Loi.

F. Muller Parg.

N^o 51.
Roux
&
Festuy.

Le Dimanche trois, six, dix sept Décembre mil
huit cent soixante cinq, le ban de mariage entre :

François Samuel Roux, de Pency, & domicilié
fils majeur (né le 11 Janv. 1836) de Jean Louis Roux
& de Jeanne Claudine née Vagnianx sa femme
d'une part, - Et Jeannette Festuy de Villotte,
domiciliée à Savigny & précédemment à Fontanoyin
fille mineure & d'autre autorisée (née le 5 Nov. 1843)
de Jeannette née Aigroz, adjugée à Jean Gabriel
Festuy d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Pency sur la vu de la déclaration de
M^r Roux pass. à Savigny qui en ban, sont en règle.

F. Muller Parg.

N^o 52.
Delessers
&
Lwallou

Le Dimanche, vingt quatre, vingt cinq, & vingt six, 1865
de sept Janvier mil huit cent soixante six, le ban
de mariage entre: Jean Francois Delessers de
Lutry, Baron de Peucey, domicilié à Lucens,
filz majeur né le 24 Oct. 1830) de feu Pierre-
François de Jeanne Françoise Marianne Bur-
nier sa femme; vous en 1^{er} nocé de Marie Henriette
Lwallou d'une part, — & Marie Lwallou
de Schwartzbourg (Bourc) domiciliée à Genève,
fille majeure (née le 23 Oct. 1829) de feu Henry
et de Jeanne Christiane née Panchaud sa femme
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Peucey sur le vu de la déclaration de
Mr Record au pass. à Lutry que ces bans sont
en règle.

F. Muller Day

N^o 53.
Delessers
&
Pitche

Le vingt un, vingt deux Janvier & quatre Février
mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre
Jean Francois Daniel Delessers de Saurigny, Baron
de Peucey, domicilié à Corsier, précédemment à
Vevay, filz mineur autorisé (né le 5^o Jbr 1843)
de Jean Daniel Samuel et de Marie Joséphine
née Nantomed sa femme d'une part,
& Louise Cécile Pitche de Rossinière, domiciliée
à Vevay, fille mineure autorisée (née le 5^o Jbr
1845) de feu Samuel David et de Louise Breu-
vite née Rudemant sa veuve d'autre part, ont été
publiés sans opposition. Dans l'Eglise de Peucey sur le vu
de la déclaration de Mr L. Mattou Off. M. Stoyard
de Vevay que ces bans sont en règle.

F. Muller Day

N^o 54.
Saurageat
&
Cavin. née Curthod

Le Dimanche dix huit, vingt cinq Février & quatre
Mars mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre:
Jean Pierre Saurageat de Peucey & Villay-Tiercelin,
domicilié à Peucey, filz majeur (né le 17 Jbr 1815) de feu
Jean François et de Jeanne Marie née Villay sa femme d'un
part, — & Rose Suzanne Cavin née Curthod & Villiers
et domiciliée, fille majeure (née le 16 Mars 1815) de
Pierre Abram Curthod et de Jeanne Esther née Brochou
sa femme, veuve en 2^o nocé de Daniel Alexandre Cavin
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Peucey sur le vu de la déclaration de Mr L. Spouy
ayant légalité auprès de moi, le formaté vu de la loi.

F. Muller Day.

Ch. de Villay-Tiercelin

Le Dimanche, dix huit, vingt, cinq Février & quatre
 N° 55. Mars mit huit, cinq soixante six, le ban de mariage entre
 Gavilles - Pierre Daniel Gavillet de Pency & Vucheray, domicilié à Pency, fil. majeur (né le 17 Juin 1819) de
 & Jean Jean Philippe & de Marianne née Jaccard sa
 veuve d'une part,
 & Marianne née Meige de Chandax, domiciliée
 à Sugens, fille majeure (née le 30 Sept. 1832) de
 Jean Samuel Meige & de sa femme Jeanne Marie
 née Borey, veuve en 1^{er} nocé d'Etienne Borey,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
 Pency sur le vu de la déclaration de M. Bettey
 past. à Domlesque que ce ban sera en règle.
 J. Muller Day

Le Dimanche, vingt trois Février, quatre & onze
 N° 56. Mars mit huit, cinq soixante six, le ban de mariage
 Mottaz - entre Charles Vincent Mottaz de Sancy & Marie
 Jaccard - Jaccard, domiciliée à Lausanne, fil. majeur
 (né le 22 Janv. 1834) de Louis Sigismund & de
 Marianne née Durssel sa femme d'une part,
 & Marie Jaccard de Chandouay - domiciliée à
 Villars, domiciliée à Chandouay - dont le ban
 précédemment à Vevey, fille majeure (née le 27 Mai
 1837) de Jean Daniel & de Marie Anne née Perchod
 sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Villars - sur le vu de la dé-
 claration de M. Mulliquet Day, à Domlesque que
 ce ban sera en règle.
 J. Muller Day

Le Dimanche, un, huit & quinze Avril mit huit
 N° 57. cinq soixante six, le ban de mariage entre:
 Gavillet - Jean Louis Gavillet de Pency & Vucheray, domicilié
 & Rossire - Pierre Philippe & de sa femme Jeanne née Blane d'Empay
 & Marie Henriette Rossire de Blonay,
 & domiciliée, précédemment à Vevey, fille majeure,
 (née le 3 Sept. 1838) de Jean François Louis & de Marie
 Esther née Dugoz sa femme d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Pency, sur le vu de la
 déclaration de M. Bertholet past. à Blonay, que ce ban
 sera en règle.
 J. Muller Day

Le Dimanche vingt deux, vingt neuf avril y
 N° 58. six mai mil huit cent soixante six, le ban de mariage
 Gavillet Entre Victor Gavillet de Pency y Vicherey, domi-
 cilié à Lausanne, filz majeur (né le 30 Nov. 1842)
 y
 Toujallaz de Pierre David y de Jeanne Marguerite née de-
 Lessert sa femme d'une part,
 Et Louise Elizabeth Toujallaz de Lutry y Spesse,
 domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 14
 Mai 1841) de feu Frédéric Philippe Samuel y de
 Marie Anne née Hostettler sa femme d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'ancien
 sur le vu de la déclaration de M. Chavallay notaire
 Off. de l'Etat civil de Lausanne.
 J. Müller Past.

Le Dimanche dix sept, vingt quatre Juin y premier
 N° 59. Juillet mil huit cent soixante six, le ban de mariage
 Laurent Entre Simon Laurent de Trey, domicilié à Gou-
 y
 Pevillet sen Jean David y de sa veuve Marianne née
 Forchy d'une part,
 Et Sophie Louise Gavillet de Pency y Vicherey
 domiciliée à Goumvieng le Jux, fille majeure (née
 le 29 Nov. 1841) de Jean Samuel y de sa femme
 défunte Jeanne Marguerite née Rod d'autre part
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
 Pency sur le vu de la déclaration de M. Turcia
 past. à Goumvieng la Ville qui ce ban sous ce règle.
 J. Müller Past.

Le Dimanche dix sept, vingt quatre Juin y
 N° 60. premier Juillet mil huit cent soixante six, le ban de ma-
 riage entre Louis Dellesoy de Pency, Savigny y
 Dellesoy Nord, domicilié à Yverdon, filz majeur (né
 y
 Pellaux le 4 Avois 1828) de Jean Jacques de Jeanne Louise née
 Martin sa femme d'une part, — Et Marianne Pellaux
 de Pency, domiciliée fille majeure d'Albercy y de
 Jeantette née Pakud sa femme d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pency,
 sur le vu de la déclaration de M. Stemann Past.
 à Yverdon qui ce ban sous ce règle.
 L'Épouse est née le 13 Juillet 1833.
 J. Müller Past.

61. Les Dimanches vray quatre Jueu, premier huit, juillet mit huit, cens soixante six, le ban de mariage
 Jaton Entre Jean Simon Jaton de Poney d' y domicilié
 y - cilié filz majeur (né le 21. Mai 1834) de son David
 Jaton de Jeanne Françoise née Courvoisier sa femme
 euf ent' noces de Jeanne Françoise Marie née
 Gillieron (sa femme) d'une part,
 Et Rosalie Jaton de Poney d' y domiciliée,
 fille mineure (née le 24. Nov. 1848) d' y autouisee
 d' Mylles d' y Jeanne Marie née Didoux sa
 femme d' autre part, ont été publiés sans oppo-
 sition dans l'eglise de Poney, le 13. Juy 1849
 rempli auprès de moi l' y formatz vouluz
 par la Loi.
 J. Müller Day.

62. Les Dimanches premier, huit y quinze juillet mit
 huit, cens soixante six, le ban de mariage entre :
 Berdoz Jean David Berdoz de Rossion, domicilié
 y à Lausanne, filz majeur (né le 22. Oct. 1836)
 Rod. de son père Samuel David d' y Louise née
 Girard sa femme d'une part,
 Et Jean Rod de Poney, domicilié à Lausanne
 fille majeure (née le 5. Oct. 1839) de Jean Henry d'
 de Suzanne née Besseau sa femme d' autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'eglise de
 Poney, sur le vu de la déclaration de M. le not.
 Chevalier Officier M' Etat civil de Lausanne sur ce
 ban sous ce règle.
 J. Müller Day.

63. Les Dimanches premier, huit y quinze juillet
 mit huit, cens soixante six, le ban de mariage
 Neiger Entre Jean Neiger de Faldern (Berne) domicilié
 y à Corselley-le-Jorat d' y filz majeur (né le 21. Sept.
 Burri 1839) de Jean Neiger d' y Elizabeth née Veuger
 sa femme d'une part,
 Et Christine Burri de Fall (Berne) domi-
 ciliée à Corselley-le-Jorat y précédée à Poney,
 fille majeure (née le 7. Mars 1843) de Joseph
 Burri d' y Elizabeth née Hostetter sa femme
 d' autre part, ont été publiés sans opposition dans
 l'eglise de Poney sur le vu de la déclaration
 de M. Landriey pass. à Moutpreveyes sur
 ce ban sous ce règle.
 J. Müller Day.

22

Le Dimanche huit, quinze et vingt deux feuilles
 n° 64. mit huit cent soixante six, le ban de mariage entre:
 Benthoud Henry Benthoud de Buffens, et y domicilié, fils
 majeur (né le 22^e Août 1840) d'Abraham Louis Bess-
 Berrand Etienne et de Sophie née Deweluy sa femme d'empire,
 Et Louise Charlotte Berrand de Bussigny
 Villay-Virectin, domiciliée à M. vint-neuf ans,
 fille majeure (née le 30^e Oct. 1834) de Jean François
 Emanuel et de Jeanne Louise dite Marie née Tissot
 sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Villay-Virectin sur le vu de la déclara-
 tion de M. Delorme past. à Roumainmoutiers que
 ce ban suit en règle.

J. Muller Past.

Le Dimanche huit, quinze et vingt deux feuilles
 n° 65. mit huit cent soixante six, le ban de mariage entre:
 Gillieron Louis Gillieron de Servion et y domicilié, fils
 majeur (né le 12^e Février 1842) d'Auguste et de
 Rod. Cécile née Rogier sa femme d'empire,
 Et Louise Christine Rod de Pency et y do-
 -miciée, fille mineure et autorisée (née le 14
 Juin 1844) de François Louis et de Louise née Trotter
 sa femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Pency, le Epous ayant rempli tous
 de voir les formalités voulues par la Loi.

J. Muller Past.

Le Dimanche quinze, vingt deux et vingt neuf
 n° 66. feuilles mit huit cent soixante six, le ban de mariage
 Pillionet Entre Pierre David Pillionet d'Arvillout, et y
 domicilié, fils majeur (né le 13^e Novr. 1840) d'Emma-
 Virec. nul et de Jeanne Marie Louise née Anillard d'empire,
 Et Lucie Virec de Villay-Virectin, domiciliée à
 Arvillout, fille majeure (née le 9^e Mars 1839) d'Jean
 François David et de Marie née Bohren sa femme
 d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans l'E-
 -glise de Villay-Virectin sur le vu de la déclaration
 de M. Cochran past. à Gromand que ce ban suit
 en règle.

J. Muller Past.

No 67. Le Dimanche deux, dix neuf et vingt six août
 mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre:
 Jaccand François Henry Jaccand, homme veuf, de Chardonnay
 & Villay-Tiercelin, domicilié à Lausanne
 & Trenchard
 fil, majeur, de Jean Pierre & de Louise Françoise
 Pauline née Ducimetière alias Moud d'un pays,
 & Jeanette Trenchard de L'écritin ou (Berna)
 domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean
 Jacob & de Suzanne Catherine née Jordan savens
 d'autre pays, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Villay-Tiercelin sur le vu de la Décla-
 ration de M. le Not. Chavalley Off. del'Etat civil de
 Lausanne que ce ban, sont en règle.
 Th. Müller Day.

No 68. Le Dimanche deux, dix neuf et vingt six août
 mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre
 Jaccand Jacques Samuel Jaccand de Chardonnay & Villay-Tier-
 & Cellin, domicilié vers Combrenay les étis, fil, majeur
 Meystre & défunt Pierre Samuel de Louise Marguerite née
 Desmoutz sa femme d'un pays,
 & Marguerite Meystre de Thieron, domiciliée à
 Grange, & précédant à Verdou, fille majeure de dé-
 funt Jean Gabriel & de Marianne née Musca sa
 femme d'autre pays, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Villay-Tiercelin sur le vu de la Décla-
 ration de M. Gullig past. à Combrenay que ce ban
 sont en règle.
 Th. Müller Day.

No 69. Le Dimanche, vingt six août, deux et neuf septembre
 mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre
 Jaccand Pierre Jaccand de Villay-Tiercelin & Chardonnay
 & Mantambrou, domicilié à Villay-Tiercelin, fil, majeur
 Vullien de Pierre Louis & de Jeanette Van Vitz sa femme d'un pays,
 & Louise Vullien de Bontens & St Pierre, domiciliée
 à Bontens, fille majeure de Jean Daniel & de Suzanne
 Lydie née Puet sa femme d'autre pays, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Villay-Tiercelin sur le vu
 de la Déclaration de M. Descouttays past. à St Pierre, que
 ce ban sont en règle.
 Th. Müller Day.

N° 70.
Curchod
&
Laurent.

Le Dimanche, deux neuf et quinze Septembre mil huit
cent soixante six, le ban de mariage entre
Jean Louis Curchod de Dommarion de Villay-Tiercelin
domicilié à Gournay-la-Ville, fils majeur (né le
17 Juillet 1840) de son Jean Pierre et d'Emilie née
Curchod sa femme d'une part,
Et Rosine Laurang de Foy, domiciliée à Char-
dennay, fille majeure et autorisée (née le 2 Février
1845) de son Jean François et de sa femme Jeanne Fran-
çoise dite Suzette née Jordan d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Tier-
celin sur le vu de la déclaration de M. Benoît fils
pass. à Dommarion que ce ban est en règle.

J. Muller Day.

N° 71.
Delahere
&
Bovey.

Le Dimanche vingt trois, trente Septembre et sept
Octobre mil huit cent soixante six, le ban de mariage
entre Ulysse Delahere de Savigny, Pincep de Forêt, do-
milié à Aubonne, fils majeur de Jean Pierre Frédéric
et de Marianne née Bovey sa femme d'une part,
Et Elise Augustine Bally d'Actens et domiciliée,
fille majeure de Louis Henry Félix Bally et de Jeanne
Françoise née Brunard de son d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pincep,
sur le vu de la déclaration de M. Jules d'Actens pass.
à Aubonne que ce ban est en règle.

J. Muller Day.

N° 72.
Vulliens
&
Jaccard

Le Dimanche trente Septembre, sept et quatorze Octobre
mil huit cent soixante six, le ban de mariage entre
Felix Vulliens de Baulens et de St. Cierges, domicilié à
Baulens, fils majeur de Jean Daniel et de Suzanne Julie née Guay
sa femme, d'une part, et
Jenny Jaccard de Villay-Tiercelin & Chardennay-Montaubin,
domicilié près Villay-Tiercelin, fils majeur de son Jean Pierre Louis et de Jeannette
née Viset, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Tiercelin,
sur la déclaration de Monsieur Muller, pasteur de cette paroisse, que
ce ban est en règle.

J. Marguerat past.

N° 73.
Regamey
& Jaton.

Le Dimanche Sept, quatorze & vingt-un Octobre mil-huit
Cent-soixante-six, le bany de mariage entre:
François Regamey, de Vauxanne, y domicilié, fils mineur
& dûment autorisé (né le 25 Aout 1844) de Jean Louis François
Henri Regamey & de Jeanne Françoise Marie, née Favrat,
sa femme, d'une part; et:
Jonny Fernote Jaton, de Fincy, domicilié à Vauxanne,
fils majeur (né le 1 May 1841) & Samuel Rodolphe Jaton
& de Suzanne Marie, née Blanchard, sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Fincy,
sur la déclaration de Monsieur le notaire Chevallaiz, officier
de l'Etat civil à Vauxanne, que les bany sont en règle.
J. Marguerat past.

N° 74.
Barraud
& Rochaz.

Le Dimanche Vingt-un, vingt-huit Octobre, & 4 Novembre
mil huit cent-soixante-six, le bany de mariage entre:
Jacques Samuel Barraud, de Pullyny & de Villay-Ferablin,
domicilié à Morgez, fils majeur (né le 22 Janvier 1836) de Jean
Claude Barraud & de Suzanne Marie Henriette, née Fauaud, sa femme,
d'une part; et:
Engeliger Saphir Rochaz, de l'abbaye & de Lion, domicilié à
Vauxanne, fils majeur (né le 26 Octobre 1836) de Jacques Louis Rochaz
& de Jeanne Françoise Gabrielle, née Bellon, sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Ferablin,
sur la déclaration de Monsieur le notaire Chevallaiz, officier de l'Etat
civil à Vauxanne, que les bany sont en règle.
J. Marguerat past.

N° 75.
De'lebert
& Pharin.

Le Dimanche onze, dix-huit & vingt-cinq Novembre mil-huit
Cent-soixante-six, le bany de mariage entre:
Julien Constant De'lebert, de Fincy-le-Ferrat, domicilié à Champagne, fils
majeur (né le 21 Janvier 1835) de Pierre David De'lebert & de Mariann,
née Guillaud, sa femme, d'une part; et Elise Pharin, de Champagne,
y domicilié, fille mineur autorisée (née le 18 Juillet 1847) de Felix Pharin
& de Rose, née Bornois, sa femme, d'autre part; ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Fincy, sur la déclaration de M^r le
pasteur Guex, que les bany sont en règle. J. Marguerat past.

N^o 76.
Barraud
& Henry.

Le Dimanche dix-huit, vingt-cinq Novembre & deux
Décembre mil huit cent soixante-six, le bans de mariage entre
Jean Aimé Barraud de Bussigny & Villars - Fiercelin,
domicilié à Bussigny, fils majeur (1 mai 1839) de Jean
Samuel David Barraud & de Françoise Henriette Fital, le gendre
d'une part, et
Marie Henry, de Peney, domiciliée à Bussigny, fille
mineure (8 Juin 1846) de Louis George Henry & de Marie
Julie Carbaix, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars -
Fiercelin sur la déclaration de Monsieur Monnier, pasteur
à Trillier, que les bans sont en règle. J. Marguerat pasteur.

N^o 77.
Moccaud
& Besson.

Le Dimanche vingt-cinq Novembre, deux & neuf Décembre mil
huit-cent soixante-six, le bans de mariage entre
Jacques Louis Moccaud, de Peney, domicilié à Courbilly, fils
majeur (né le 10 Octobre 1835) de Pierre Louis Moccaud & de Marie
Esther, née Ogay, la femme, d'une part, et
Marie Louis Besson, de Villarzel, y domicilié, fils
majeur (né le 1 Décembre 1839) de Pierre Abram Benjamin Besson
& de Jeanne, née Porchet, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Peney sur
la déclaration de Monsieur Williod, pasteur à Villarzel, que les
bans sont en règle. J. Marguerat pasteur.

N^o 78.
Wenger
& Jaccard.

Le Dimanche trente Décembre mil huit cent soixante-six, six &
treize Janvier mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre
Jean Daniel Frédéric Rodolphe Wenger, bourgeois de Lausanne &
de Forêt au Canton de Berne, domicilié à Lausanne, fils majeur de
Jean Pierre Louis Wenger & de Rodolphe Mottet, la femme, d'une part, et
Louise Fanny Jaccard, de Chardonnay & Villars - Fiercelin,
domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Pierre Jaccard & de
Louise François Pauline Ducimetière alias Monod, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars - Fiercelin
sur la déclaration de Monsieur Chevaley, officier de l'état civil
à Lausanne, que les bans sont en règle. J. Marguerat pasteur.

N° 79.
Delebert
& Duperré

Le Dimanche six, treize & vingt Janvier mil huit cent soixante sept, le bans de mariage entre:
Louis July Delebert, de Pény - le - Forat, domicilié à Biolley - Magnous, fils majeur (né le 16 Janvier 1843) de feu François Emile Delebert & de Susanne Lydie, née Durillard, son épouse
D'une part, et
Rosine Duperré, de Rungemont, domiciliée à Biolley - Magnous, fille majeure (née le 27 Septembre 1843) de Jean Jacques Duperré de l'eldi, & de Jeanne Marie, née Percy, son épouse, d'autre part,
Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pény, sur la déclaration de Monsieur Pettez, pasteur à Donnoloze, que les bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N° 80.
Delebert
& Thonney

Le Dimanche six, treize & vingt Janvier mil huit cent soixante sept, le bans de mariage entre:
Jean Daniel, fils majeur de Jean Abraham Delebert, & de la femme Susanne Pabelt née Froillet, de Pény, domiciliés à Coublens, près Landanne, d'une part, et
Cécile, fille majeure de Jean Pierre François Thonney & de la femme Jeanne Catherine née Borgaud, de Vallières, y domiciliés, d'autre part,
Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pény sur la déclaration de Monsieur Mellet, pasteur à Moirizy, que les bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N° 81.
Bény
& Viret

Le Dimanche six, treize & vingt Janvier mil huit cent soixante sept, le bans de mariage entre:
David Auguste Bény, fils mineur (né le 28 Mai 1845) d'Ami Louis & de Juliette née Bény, de Talley sous Ursin, domiciliés à Prachin, d'une part, et
Sophie Viret, fille majeure (née le 11 Janvier 1839) de Jean François Martin Viret & de Jeanne Louise, née Porchet, de Villers - Herabin, domiciliés à Prachin, d'autre part,
Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villers - Herabin, sur la déclaration de Monsieur Bailly, pasteur à Moudon, que les bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N° 82. Le Dimanche Vingt, Vingt-sept Janvier & Trois Février
 mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage entre:
 Gavillet
 &
 Faravel.
 -
 Jacques Louis Gavillet de Feney-le-Jorat & de Tucherens, domicilié
 à Lausanne, fils majeur (né le 23 Octobre 1826) de Pierre Daniel
 Gavillet & de Jeanne Marguerite née Delebert, la femme, d'une part,
 & Fanny Faravel, de l'Isle, domiciliée à Foussey, fille majeure
 (née le 27 Août 1826) de feu Jean Marc Simon Faravel &
 d'Adolphe Henriette Hectorine née Emery, la femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Feney, sur
 la déclaration de Monsieur Vermeil, pasteur à Commeny, qui les
 bans sont en règle.
 J. Marguerat past.

N° 83. Le Dimanche Vingt-sept Janvier, Trois & Six Février mil huit
 cent soixante-sept, les bans de mariage entre:
 Lemat
 &
 Gavillet.
 -
 Jean Lemat, fils majeur (né le 24 Avril 1828) de Jean Pierre
 Gabriel & de Jeanne Louise née Martin, la femme, de Sottory, y domici-
 lité, veuf en premières noces de Jeannette née Lemat, d'une part,
 & Sophie Marguerite Gavillet, fille majeure (née le 1^{er} Décembre 1838)
 de Jacques Daniel & de Susanne Marie Marguerite, née Delebert, la femme,
 de Feney & de Tucherens, domiciliée à Feney, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Feney, le jour
 ayant été rempli auprès de moi les formalités prescrites par la loi.
 J. Marguerat past.

N° 84. Le Dimanche six, six-sept & vingt quatre Février mil huit cent
 soixante-sept, les bans de mariage entre:
 Curchod
 &
 Deslauges.
 -
 Abram Curchod de Dommarin & Villars-Tiercelin, domicilié à Nâz, fils
 majeur de Jean Charles Curchod & de Louise Susanne née Pasche, la femme,
 d'une part, & Susanne Deslauges, de Nâz, y domiciliée,
 fille d'Abram Louis Riord & de Jeanne Françoise Genier, la femme,
 veuve de Pierre David Louis Deslauges, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin,
 sur la déclaration de Monsieur Benoit fils pasteur à Dommarin, qui
 les bans sont en règle.
 J. Marguerat past.

N° 85.
Laurent
Viret.

Le Dimanche six, six - sept & vingt quatre Février mil huit cent soixante - sept, les bans de mariage entre:

François Laurent, de Fey, y domicilié, fils majeur (né le 4 Janvier 1834) de Pierre Frédéric Laurent & de la femme défunte Susanne née Jordan, & luy en premier, noly de Juliette née Laurent, d'une part, et Fanny Viret, de Villers - Ferulain, domicilié à Ruyzy, fille majeure (née le 25 Juin 1836) de feu Pierre Samuel Viret & de la femme Jeanne Madeleine née Jordan, d'autre part;

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villers - Ferulain, sur la déclaration de Monsieur Schrantz pasteur à Ruyzy que les bans sont en règle. J. Marguerat past.

N° 86.
Mercier
et Desmoulez.

Le Dimanche trois, six et dix sept May mil huit cent soixante sept les bans de mariage entre:

Jean fils majeur de défunt Jean Samuel Mercier & de la femme Henriette née Reinhardt, de Ponthiélat, domiciliés à Goumoens - la - Grise d'une part, et

Adèle, fille mineure de Jean Henri Desmoulez & de la femme Julie née Mollet, de Ropraz, et domiciliés à Feneu, assistés & autorisés de son père personnellement, d'autre part;

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Feneu, sur la déclaration de Monsieur Mollet pasteur à Moirans que les bans sont en règle. J. Marguerat past.

N° 87.
Di Serens
et D'elbert.

Le Dimanche trois, six & dix sept May mil huit cent soixante sept, les bans de mariage entre:

Auguste Di Serens, de Sarigny, y domicilié, fils majeur (né le 21 Mai 1842) de Charles Di Serens & de la femme Marguerite née Sibenthal, d'une part, et

Susanne Rosine D'elbert, de Sarigny, Forel & Feneu, domiciliés à Sarigny, fille majeure (née le 11 Août 1842) de Jean Etienne D'elbert & de la femme défunte Louise Madelaine née Marti, d'autre part;

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Feneu, sur la déclaration de Monsieur Roux, pasteur à Sarigny, que les bans sont en règle.

J. Marguerat past.

N^o 88.Barraud
et Viret.

Le dimanche trois, dix & dix-sept May mil huit cent
soixante-sept, le bans de mariage entre:
Jean Eugène Barraud de Villars-Fierclain & de Rolligny,
domicilié à Lausanne, fils majeur de Pierre Samuel Barraud
& de Jeanne Ester née Reyre, la femme, d'une part, et
Jeanne Elise Viret, de Villars-Fierclain, domiciliée à Lausanne,
fille majeure de Jean Daniel Viret & de Jeanne Marie née Barraud
la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fierclain,
sur la déclaration de Monsieur Chervallaz, officier de l'état civil à
Lausanne, en le bans sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 89.
Agassiz
et Delessert.

Le dimanche dix, dix-sept & vingt-quatre May mil huit
cent soixante-sept, le bans de mariage entre:
Jean Agassiz, de Paris, y domicilié, fils majeur (né le 3
May 1840) de Henri Agassiz & de Louise Sophie née Agassiz, la
femme, d'une part; et
Léontine, dite Marguerite Delessert, de Jussy, domiciliée à
Paris, précédemment à Caillies, fille majeure (née le 22
Octobre 1836) de Jean Pierre Emmanuel Delessert & de Jeanne
Louise dite Marianne, née Vuagnaux, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Jussy sur la
déclaration de Monsieur Louis, pasteur à Chevornay, en le bans
sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 90.
Barraud
et Scheler.

Le dimanche dix-sept, vingt-quatre & trente-un May mil
huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:
Henri Samuel Barraud, de Bussigny & Villars-Fierclain, domicilié
à Bussigny, fils majeur de Marc Louis Barraud & de Jeanne Marie née
Barraud, et
Julie Emilie Scheler, de Bollingen, Canton de Berne, domiciliée
à Bussigny, fille majeure de Louis Antoine Scheler & Jeanne Susanna
née Barraud,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fierclain,
sur la déclaration de Monsieur Moennier, pasteur à Bussigny
en le bans sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 91.
Barraud
& Gillieron.

Le Dimanche trente et un May, Sept & quatorze Avril mil huit
Cent soixante-sept, les bans de mariage entre:

Moire Jazy David Barraud, fils mineur légalement autorisé de
Jean Jazy Barraud & de la femme Jeanne Marguerite né Ulmer,
bourgeois de Bussigny & de Villay - Fiercelin, domiciliés à Moudon,
d'une part; et
Jeanne Elise Gillieron fille majeure de Pierre David Gillieron
& de la femme Marie Constance né Jeannotod, bourgeois de
Fiercelin - le-Jorat, domiciliés à Moudon, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay - Fiercelin,
sur la déclaration de Monsieur Benoit, pasteur à Moudon, que
les bans sont en règle.
F. Marguerat past.

N^o 92.
Guignard
& D'elbert.

Le Dimanche vingt-six mai, Deux & neuf Juin mil huit cent
soixante sept, les bans de mariage entre:

Jules Victor Samuel Guignard de l'Abbaye du Val de Joux & de
Bottony, domiciliés aux Francs près Bottony, fils majeur de
David Luc & de Jeanne Marie Jacqueline Girard, la femme,
d'une part, et

Marie D'elbert, de Poney, & domiciliés, fille majeure &
légalement autorisée de Jean Pierre & de Jeanne né Garillet, la
femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Poney, les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
F. Marguerat past.

N^o 93.
Porchet
& Garillet.

Le Dimanche seize, vingt-trois & trente Juin mil huit cent soixante
sept, les bans de mariage entre:

Abram Porchet de Fiercelin, domiciliés sur le Mont près Jully,
fils majeur de Jean Pierre Porchet & de Jeanne Françoise né Chapuis
la femme, d'une part; et Jeanne Louise Garillet de Poney & de
Vucherens, domiciliés à Montbléson près Lantenna, fille majeure de
Pierre Daniel Garillet & de Jeanne Marguerite né D'elbert, la femme,
d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Poney, sur
la déclaration de Monsieur Blanchard, pasteur aux Croix-Filles, que
les bans sont en règle.
F. Marguerat past.

No 94.
Viret
& Blanc.

Le dimanche quatorze, vingt-un & vingt-huit juillet
mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:

Férial Viret de Villay-Fiercelin, domicilié à Chabany, majeur
(né le 4 mai 1844) fils de Pierre Abram Viret & de Marie
Françoise Regamey, la femme, d'une part; et
Vanette Marguerite Blanc, de Suidany, domiciliée à
Polles-le-Grand, précédemment à Auxens-Mézery, majeure
(née le 8 août 1841) fille de Jean Samuel Blanc & de Marianne
Kirchoffer, la femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Église de Villay-Fiercelin,
sur la déclaration de Monsieur De Landes pasteur à Polles-le-
Grand, qui le bans sont en règle. H. Marguerat past.

No 95.
Jaccard
& Maccard.

Le dimanche sixte, onze, dix-huit & deux mil huit cent soixante-sept
le bans de mariage entre:

Jules Frédéric Jaccard de Chardonnay-Montauban & de Villay-Fiercelin,
domicilié à Chabany, fils majeur (né le 16 déc. 1841) d'Abram François
Jaccard & de Jeanne Louis ne Dutait, la femme, d'une part; et
Louise Maccard de Chabany, y domiciliée, fille majeure (née le 23
Février 1840) de Isaac Louis Maccard & de Louise ne André, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Église de Villay-Fiercelin,
sur la déclaration de Monsieur Bujard pasteur à Chabany, qui le bans
sont en règle. H. Marguerat past.

No 96.
Garillet
& Fehud.

Le dimanche quinze, vingt-deux & vingt-cinq septembre
mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:

François Eugène Garillet, de Foncy & de Vuchery, domicilié
à Foncy, fils majeur (né le 13 novembre 1841) de défunt Pierre Daniel
Garillet & Jeanne Marie Viret, la femme, d'une part; &
Constance Fehud, d'Ogny, y domiciliée, fille majeure (née le 8 mai
1844) de défunt François Fehud & Jeanne Marguerite Joly, la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Église de Foncy, sur la
déclaration de Monsieur Schrantz pasteur à Buzichon, qui le bans
sont en règle.

H. Marguerat past.

N^o 97.
Berche
& Viret.

Le dimanche dix, treize & vingt octobre mil huit cent soixante sept
le bary de mariage entre:
Berche Jean Henri De Penthalaz, domicilié à Lausanne, fils majeur
d'Abraham Louis Berche & de Louise née Barbaz de Jussy,
d'une part; et
Viret Jeanne Louise Bernardin, de Villars-Fieralbin, domiciliée
à Lausanne, fille majeure de Jean Pierre Samuel Viret & de Louise
Françoise née Barraud, sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fieralbin,
sur la Déclaration de Monsieur Chevallaz, officier de l'Etat civil
à Lausanne, qui le bary eut en règle.
H. Marguerat past^r.

N^o 98.
Jaton
& Perrin.

Le dimanche treize, vingt & vingt-sept octobre mil
huit cent soixante sept le bary de mariage entre:
Daniel Jaton bourgeois de Tenay, domicilié à Pailly, majeur,
fils de Jean Pierre Jaton & de Charlotte Henriette née Fidouz, sa
femme, d'une part; et
Marie Louise Perrin, de Pailly, y domiciliée, fille majeure,
clément autorisée, de Pierre Daniel Perrin & de Jeanne Louise née
Pirot, sa femme d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tenay, sur
la Déclaration de Monsieur Remus, officier prouvé de l'Etat civil
à Pailly, qui le bary eut en règle.
H. Marguerat past^r.

N^o 99.
Reymond
& Rod.

Le dimanche treize, vingt & vingt-sept octobre mil huit cent soixante
sept le bary de mariage entre:
Jean July Reymond de Saulion, domicilié à bon & spécialement à
Saulion, fils majeur (né le 30 janvier 1834) de Jacques Moïse & de
Jeanette née Reymond, sa femme, d'une part; et
Jeanne Françoise née Pasche, veuve en premières noces de Pierre
Rod, de Tenay, domicilié à Sion, fils majeur de Jean François
Pasche & de Mariannu née Jaquier, sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tenay, le
pasteur ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
H. Marguerat past^r.

N^o 100.
Feitreguin
& Delbert.

Le dimanche dix, dix-sept & vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:

Samuel Philippe Feitreguin, fils majeur (né le 9 Mars 1837) de Jean Louis & de Jeanne Marie née Tarboz, la femme, d. Romaul, y domicilié, d'une part; et

Julie Delbert, fille majeure (née le 19 Mai 1839) de feu Pierre François Etienne & de Jeanne Marie née Delbert, la veuve, de Seny, domiciliée à Petteny, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Seny, sur la Déclaration de Monsieur Rapp, pasteur à Chesaux, qui les bans sont en règle. H. Marguerat pasteur.

N^o 101.
Perret
& Boray.

Le dimanche dix, dix-sept & vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:

Jean Perret de Villay-Fierlatin, domicilié à Belmont sur Yverdon, fils majeur de François Marie Perret, d'une part; & Saline Boray de D'Amoret & de Charvaz, domiciliée à Yverdon, fille majeure de Louis Samuel Boray & de Jeanne Marie née Cornu, la femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Fierlatin sur la Déclaration de Monsieur Flamand, pasteur à Yverdon, qui les bans sont en règle. H. Marguerat pasteur.

N^o 102.
Barraud
& Marpach.

Le dimanche dix-sept, vingt-quatre Novembre & premier Décembre mil huit cent soixante-sept, le bans de mariage entre:

Marc Louis Samuel Barraud de Buligny & Villay-Fierlatin, domicilié à Prumblens, fils majeur de Jean Louis Barraud & de Jeanne Françoise née Chambaz, la femme, d'une part; et

Magdelaine Marpach de Oberriedbach, Canton de Bern, domiciliée à St. Sulpice, & précédemment à Prumblens, fille majeure de Jean Marpach & de Marie née Gilgen, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Fierlatin sur la Déclaration de Monsieur Mestral pasteur à Lonay, qui les bans sont en règle.

H. Marguerat pasteur.

N° 103. Le dimanche dix-sept, vingt-quatre Novembre & premier Décembre
 Roux ont huit ans soixante-sept le long de mariage entre:
 + Jottet. Louis Frédéric Roux, de Tenay, domicilié à Aigle, fils majeur
 (né à Laigney le 19 Décembre 1835) de Jean-Jean François Roux & de
 Jeanne Françoise née Richard sa femme d'une part; et
 Marie Eugénie Jottet de Rue, Canton de Fribourg, domiciliée à
 Saulamir, fils majeur (né à Rue le 26 Juin 1839) de Paul Jottet
 & de Marie Anne née Jany sa femme; d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Tenay sur
 la Déclaration de M^r de Remercement officier de l'état civil à Aigle
 que le long sont en règle. H. Marguerat past.

N° 104. Le dimanche vingt-quatre Novembre, premier & huit Décembre ont
 Ariolat huit ans soixante-sept, le long de mariage entre:
 + Viret. Félix Ariolat fils majeur de Pierre Samuel Ariolat & de Marie
 Marguerite Garnioley sa femme, d'Ormont-Dessous, domiciliés à Aigle
 précédemment à Crabbier, d'une part; et
 Marie Louise Viret fille, majeure & autorisée de son père
 Albert Viret, de feu Pierre Viret & de D. Jeanne Anne Louise
 Firchi sa femme de Villars-Fieraldi, domiciliés à Crabbier, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fieraldi
 sur la Déclaration de M^r de Remercement, off. de l'état civil à Aigle, que
 le long sont en règle. H. Marguerat past.

N° 105. Le dimanche premier, huit & quinze Décembre ont huit ans
 Barraud soixante-sept, le long de mariage entre:
 + Neyret. Samuel Benjamin Barraud de Palligny & Villars-Fieraldi,
 domiciliés à Palligny, fils mineur (28 Mai 1846) de feu Jacques
 François Louis Barraud & de Jeanne Suzanne née Benigeli sa femme; &
 Alexandrine Jeanne Neyret de Palligny, y domiciliée, fille majeure
 (21 Novembre 1844) de Charles Louis Neyret & de Louise née Rollin
 sa femme;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fieraldi
 sur la Déclaration de M^r Monnier pasteur de Crabbier que le
 long sont en règle. H. Marguerat past.

N^o 106.
Delellat
& Kaldy.

Le dimanche huit, quinze & vingt-Du Décembre mil huit cent
Sixante-huit, le bany de mariage entre :

Jacques Philippe Delellat de Teny, domicilié vis-à-vis Puidoux, fils
major (né le 20 Janvier 1839) de François Abram Delellat & de
Suzanne Françoise née Valeray, & sauf en secondz noies de Françoise
née Chavalay (devenue le 21 Novembre 1866), d'une part, &

Emilie Kaldy de Gethenay, domiciliée vis-à-vis Puidoux, fille mineure
de Christian Kaldy & de D^{me} Jeanne Françoise Meymuit née Tache

D'autre part,

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Teny sur
la Déclaration de Monsieur de Laiz pasteur à Gexbray que le bany
est en règle.

A. Marguerat past.

N^o 107.
Barraud
& Vuerschoz.

Le dimanche cinq, douze & dix-neuf Janvier mil huit cent
Sixante-huit, le bany de mariage entre :

Louis Barraud de Buthigny & Villay-Ferlain, domicilié à
Morges, fils major (28 octobre 1803) de Jean Louis Louis Barraud
& de Jeanne Marie Miller sa femme, veuf de Suzanne Louise Margu.
née nu Rod, d'une part, et

Veuve Françoise Vuerschoz née Tardy, de Buthigny, domici-
liée à Morges, fille majeure (1 Janvier 1811) de Jean Pierre Louis Tardy &
de Mariann Clerc, sa femme, & veuve de Jean Louis Vuerschoz, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villay-Ferlain
sur la Déclaration de Monsieur Monnier pasteur à Chilly qui le bany
est en règle.

A. Marguerat past.

N^o 108.
Garillet
& Destraz.

Le dimanche cinq, douze & dix-neuf Janvier mil huit cent Sixante-huit
le bany de mariage entre :

Jean François Garillet, de Teny & de Vuerschay, domicilié à Moudon,
fils major (2 Octobre 1841) de Jean Pierre Gabriel Garillet & de Mariann
Catherine née Dupuis sa femme, d'une part, et Lydie Destraz, d'Esches,
domiciliée, fille mineure (10 Mars 1847) de Jean Daniel Frédéric Destraz
& de sa veuve Rog. Mariann- née Tache d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Teny, sur
la Déclaration de Monsieur Leresche pasteur à Bron, que le bany
est en règle.

A. Marguerat past.

N^o 109.
Henry
& Viret.

Le dimanche deux, dix-neuf & vingt-six Janvier mil huit cent
soixante-huit le long de mariage entre:
Hercule Ferdinand Amédée Henry D. Tullierens, y domicilié, fils
major de Jean Daniel Henry & de Charlotte Louise Sophie de
Mornet sa femme, d'une part, et
Léon Viret de Villars - Tervelin, domicilié à Lausanne, fils
major de Pierre Samuel Viret & de Jeanne Madelaine de Jordan
sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars sur
la Déclaration de M^r Cherallaz, off. de l'Etat civil à Lausanne qu'
ils ont eue en règle.
H. Marguerat past.

N^o 110.
Garillet
& Lauront.

Le dimanche deux, dix-neuf & vingt-six Janvier mil huit cent
soixante-huit le long de mariage entre:
Jean Pierre Michel Garillet de Pully & de Veberens, domiciliés
à Lausanne, fils major de Pierre Philippe Garillet & de Jeanne Louise
de Emery sa femme, veuf de Marianne de Müller, d'une part, et
Cécile Lauront, de Fey, domiciliée à Lausanne, fille majeure de
Jean Pierre Lauront & de Marianne de Lauront sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Pully sur
la Déclaration de M^r Cherallaz, off. de l'Etat civil à Lausanne qu'
ils ont eue en règle.
H. Marguerat past.

N^o 111.
Jaccard
& Fillet.

Le dimanche dix-neuf, vingt-six Janvier et deux Février mil
huit cent soixante-huit le long de mariage entre:
Jean Pierre Jaccard de Chardonnay - Montaubain & D. Villars -
Tervelin, domicilié à Chardonnay, fils major de Pierre Abram
Jaccard & de Jeanne Marguerite Spaldmann sa femme, d'une part,
& Odile Fillet de Chardonnay - Montaubain, domiciliée à Montaubain,
fille majeure de Jean Daniel Antoine Fillet & de Jeanne Marie
de Lurched sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars -
Tervelin sur la Déclaration de M^r Benoit fils pasteur à
Dommarin qui les ont eue en règle.
H. Marguerat past.

N^o 112. Le dimanche vingt-trois Février, un & huit heures mil huit
 Viret Cent soixant-huit le bany de mariage entre:
 A Bezencon. Elic Viret D. Villars-Fiercelin, y domicilié; fils majeur D.
 Jean Jacob Viret et de Jeanne Louise née Jaccaud, la femme,
 d'une part; et Augustine Bezencon, de Bourdoye, y domi-
 cilié, fille majeure D. Jean Pierre François Bezencon & de Jeanne
 Marie née Jaccaud, la femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-
 Fiercelin sur la Déclaration de Monsieur Pétit, pasteur à
 Lannelay - qui le bany eut en vyle.
 H. Marguerat past^r.

N^o 113. Le dimanche huit, quinze et vingt-deux Mars mil huit
 Sauvageat Cent soixant-huit le bany de mariage entre:
 A Pottier. Jean Daniel Sauvageat, de Tenay & de Villars-Fiercelin,
 domicilié à Genève, fils de Jean Pierre Daniel Sauvageat &
 de Suzanne Marguerite Garillet la femme, d'une part; et
 François Pottier, d'origine Charoisiennne, domicilié à Genève,
 fils majeur des D^s Pierre François Pottier & Justine Bolson, la
 femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église D. Tenay
 & de Villars-Fiercelin sur la Déclaration de Monsieur Walter
 Curtaire de l'Aut^e Citel de Genève qui le bany eut en vyle.
 H. Marguerat past^r.

N^o 114. Le dimanche cinq, douze & dix-neuf Avril mil huit cent soixant-
 Viret & huit le bany de mariage entre: Pierre Viret de Villars-Fiercelin, y
 Gleyre & Failliez - domicilié; fils majeur (né le 23 Juillet 1831) de feu Jean Etienne Viret & de Jeanne
 Louise née Viret la femme, veuf en premières noces de Jeanne Henriette née
 Borehes, d'une part; et Justine Gleyre née Failliez de Chevilly, y domi-
 cilié, fille majeure (née le 26 Septembre 1824) de D^s Jean Gabriel Elic
 Failliez & d'Anne Henriette née Nicole la femme, veuf en premières
 noces de Henri Gleyre, d'autre part; - ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Villars-Fiercelin sur la Déclaration de Monsieur
 Lantier pasteur à La Sarraz qui le bany eut en vyle.
 H. Marguerat past^r.

No 115.

Cuyer &
Barraud.

Le dimanche cinq, douze & dix-neuf Avril mil huit cent
soixant-huit le bony de mariage entre:
Cuyer Jean Marie d'Entre et de domicile: fils majeur
(né le 19 Février 1833) de Jean Pierre Rodolphe et de Jeanne
Louise Moret sa femme, d'une part; & Barraud Jean Marie
de Bassigny & Villars-Fiercelin, domicilié à Crislier, fils
majeur (né le 6 Juillet 1842) de Jean François Emmanuel et de
Marie Filleul sa femme, d'autre part; - ont été publiés sans
opposition dans l'église de Villars-Fiercelin sur la Déclaration
de Monsieur Delorme pasteur à Remains notaire du 23 Mars
tant en vgl.

H. Marguerat past.

No 116.

Vagnières
& Jaccard.

Le dimanche dix-neuf, vingt-six Avril & trois mai mil
huit cent soixant-huit le bony de mariage entre:
François Henri Vagnières de Fey & de Pucyres, domicilié
à Biolley-magnaux, fils majeur (né le 11 Février 1833) de Adam
Samuel Vagnières & de Louise Henriette née Delellert sa femme, d'une
part; - et Georgine Jaccard, de Montaubion-Charbonnay & de
Villars-Fiercelin, domicilié à Natz, fille majeure (née le 1 Février
1835) de Jacques Daniel Jaccard et de Marie Jaguline née
Forchet sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-
Fiercelin sur la Déclaration de Monsieur Benoit fils pasteur à
Dammastig; en 2 tant en vgl.

H. Marguerat past.

No 117.

Meyster
& Delellert.

Le dimanche vingt-six Avril, trois & dix mai mil huit cent
soixant-huit le bony de mariage entre:
Paul Louis Adolphe Meyster de Thierrens, domicilié à Laysan
fils majeur de Henriette Louise Charlotte Joséphine Meyster, d'une part;
& Louise Delellert de Carigny, de Forêt & de Fony, domiciliée à
Laudonn, fille majeure de Jean Gabriel Delellert & de Anne
Mercier sa femme d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Fony sur
la Déclaration de M. Chérolles officier de l'état civil à
Laudonn en 2 tant en vgl.

H. Marguerat past.

N^o 118. Le dimanche dix-Sept, Vingt-quatre & trente-un Mai mil huit cent soixante-huit le bann de mariage entre :
 D. Delebert & Burnier. Alexandre Jean Delebert de Penry, domicilié à Orbe & précédemment à Chanaz, fils majeur de Pierre Louis & de Jeanne Marie Madeleine ne Coigny, la femme, d'un part, et Marie Louise Burnier, de Vétray & de V. P. de V. domiciliée à Orbe & précédemment à Chanaz, fille majeure de Jeanne Marie Burnier, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Penry, sur la Déclaration de M^{rs} Bessier pasteur à Orbe qui est en règle.
 H. Marguerat past.

N^o 119. Le dimanche dix-Sept, Vingt-quatre & trente-un Mai mil huit cent soixante-huit le bann de mariage entre :
 Girardoz & Thuillard. Constant Louis Girardoz de Polles. P. de & de Bottery, domicilié à Polles - T. de & précédemment à Polles - P. de, fils mineur & autorisé de D. Jean Abram Benjamin Girardoz & de Anne Thérèse ne Jaton la femme, d'un part, et Marie Thuillard de Froideville, domiciliée à la Rivallaz vers Monthorand, fille mineure & autorisée de D. Jean Pierre François Thuillard & de Suzanne ne Delisle la femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Polles - T. de sur la Déclaration de M^{rs} Thély pasteur à Morreny qui est en règle.
 H. Marguerat past.

N^o 120. Le dimanche dix-Sept, Vingt-quatre & trente-un Mai mil huit cent soixante-huit le bann de mariage entre :
 Garillet & Delebert. Garillet Jules de Penry & de Vuchery, domicilié à Penry, fils mineur & autorisé de Pierre Louis & de Suzanne Louise ne Rod la femme, d'un part, et Delebert Emma de Penry, y domiciliée, fille mineure & autorisée de Jean Pierre & de Jeanne Louise Esther ne Garillet la femme d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Penry & sans avoir rempli auprès de moi les formalités légales.
 H. Marguerat past.

N^o 121. Le dimanche Sept, quatorze & vingt-un Juin mil huit cent
 Barrand, Coixant. huit le bans de mariage entre:

Barrand. Marc Francois Barrand de Bussigny & de Villars-Fiercelin, domicilié
 à Bussigny fils majeur de Jean Jacques Barrand & de Louise Charlotte
 née Guyard de femme d'un part; et Louise Fanny Barrand, de
 Bussigny, domiciliée à Morges, fille mineure, de Marc autorité, de François
 Louis Barrand & de défunte Jeanne Françoise née Rod de femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fiercelin,
 sur la déclaration de M^r Huguenet, officier de l'Etat civil de Morges,
 qui le bans sont en règle.

H. Marguerat page 2.

N^o 122. Le dimanche vingt-huit Juin, cinq & douze Juillet mil huit cent
 Delebert & Coixant. huit le bans de mariage entre:

Huguenet. Jean Pierre Delebert de Pully, domicilié à Pully & précédemment
 à Yverdon, fils majeur de Pierre Abram & de Madeline Elisabeth née Pully
 de femme, l'un en première noce de Jeanne Louise Esther née Garillet
 d'un part; et Jeanne Françoise Huguenet, de Villars-Fiercelin, y
 domiciliée, fille majeure de David Louis & de Marie Françoise née
 Viret de femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Pully &
 de Villars-Fiercelin les prêtres ayant rempli auprès de moi les
 formalités légales.

H. Marguerat page 2.

N^o 123. Le dimanche vingt-huit Juin, cinq & douze Juillet mil huit cent
 Meylan & Coixant. huit le bans de mariage entre:

Viret. François Louis Meylan domicilié aux Planches de Mont, bourgeois
 du lieu Vallée du Lac de Joux, fils majeur de Jean David Meylan &
 de Charlotte née Turbat de femme, d'un part; et Marie Solène Viret
 domiciliée à la Viannaz vers le Mont, bourgeoise de Villars-Fiercelin,
 fille majeure de Jean Louis Viret & de Jeanne Louise née Lüscher
 de femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fiercelin
 sur la déclaration de Monsieur François Joseph au Mont que les
 bans sont en règle.

H. Marguerat page 2.

N^o 124.
Festuz &
Barraud.

Les dimanches Vingt-huit Juin, Cinq & Jours. Juillet mil huit cent Soixante-huit les banns de mariage entre:
Louis fils majeur de Daniel Frédéric Festuz & de Jeanne Louise nee Cheralley, de Puidoux, Farel & Lussy, domiciliés au Puidoux d'une part; et Jeanne Louise fille majeure de Jean Claude Barraud & de Suzanne Marie Henriette nee Faccard, de Pullygny & V. Quay - Fierlaty, domiciliés aussi au Puidoux d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de V. Quay - Fierlaty sur la Déclaration de M^{rs} D. Louis pasteur. Chapey greffier les banns sont en vige. H. Marguerat past^r.

N^o 125.
Dussot &
Garillet.

Les dimanches Douze, Dix-neuf & Vingt-six Juillet mil huit cent Soixante-huit les banns de mariage entre:
Paul Dussot de Meyrie & de Maudoy, domiciliés à Vaudann, fils mineur autorisé de feu Jean François Dussot & de Jeanne Marie nee Carin sa veuve d'une part; et Sophie Marie Emm. Garillet de Vuchery & de Teny - b - Jorat, domiciliée à Vaudann, fille mineure autorisée de Jean Daniel Garillet & de Suzanne Marie Emili nee Nicolat sa femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Teny sur la Déclaration de Monsieur Vittel pasteur. Thierron greffier les banns sont en vige. H. Marguerat past^r.

N^o 126.
Rod &
Cherallier.

Les dimanches Douze, Dix-neuf & Vingt-six Juillet mil huit cent Soixante-huit les banns de mariage entre:
Jean Jacques Louis Rod de Teny - b - Jorat, domicilié à Fies, fils majeur de Jean Louis Rod & de Rose Suzanne nee Burdoy sa femme, d'une part; et Ad. le Cherallier de Belmont & d'Espérey, domiciliés à Yverdon, fils majeur de François Isaac Cherallier & de Jeannette nee Pelloux sa femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Teny sur la Déclaration de Monsieur Flamand pasteur. Yverdon greffier les banns sont en vige. H. Marguerat past^r.

N^o 127.
Laurageat
& Ducroz.

Le dimanche dix-neuf & vingt-six Juillet et 2 Août mil huit cent soixante-huit le bary de mariage entre:
Jules Louis Benjamin Laurageat de Peney & de Villars-Fierclain, domicilié à la Tour de Feitz & précédemment à Genthod, fils majeur de défunt François Henri David Samuel & de Jeanne Louise Françoise Cloux sa veuve d'une part; et Jeanne Louise Jaguлин Ducroz genéroise, domiciliée au Cramp de Genthod, fille mineure de Pierre François Ducroz & de Jeanne Lapalud sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Peney & de Villars-Fierclain sur la Déclaration de Monsieur de Sausdure officier de l'état civil de la Commune de Genthod qui les a tenus en reg. H. Marguerat past.

N^o 128.
Dénervaz
& Barraud.

Le dimanche neuf, seize & vingt-trois Août mil huit cent soixante-huit le bary de mariage entre:
Louis Philippe Dénervaz de Chardonne & de Foudans, domicilié à Verdy, fils majeur de François Philippe Dénervaz & de Henriette Louise Judith né Mauron sa femme, d'une part; et Jeanne Suzanne Barraud de Bussigny & Villars-Fierclain, domiciliée à St Saphorin (Caux) fille majeure de Jean Claude Barraud & de Suzanne Marie Henriette né Foccaud d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars sur la Déclaration de Monsieur de Sausdure officier de l'état civil de St Saphorin qui les a tenus en reg. H. Marguerat past.

N^o 129.
Viret &
Viret.

Le dimanche neuf, seize & vingt-trois Août mil huit cent soixante-huit le bary de mariage entre:
Jean Louis Viret de Villars-Fierclain, y domicilié, fils majeur de Jean François Martin & de Jeanne Louise né Fochet sa femme, d'une part; et Fanny Viret de Villars-Fierclain, y domiciliée, fille mineure & autorisée de Pierre Abram & de Jeanne Marie né Foccaud sa femme d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Fierclain le grand ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
H. Marguerat past.

N^o 130. Le dimanche vingt-trois, Fiente deux & dix Septembre mil
 Vingt & huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
 Truchon. Jean Pierre Viret de V. Mary - Fiercelin, domicilié à Ruyres,
 fils majeur de D. Jenty Pierre Samuel Viret & Jeanne Madeleine ne
 Jordan de femme d'un part, et Philippine Truchon de
 Berchier, y domiciliée, fille majeure de D. Jenty Abram Louis Truchon
 & D. La fleur Jeanne Susann Riard d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars - Fiercelin
 sur la Déclaration de M^r Cheants Jondleur à Berchier qui les
 tient tant en vye.
 H. Marguerat

N^o 131. Le dimanche vingt-sept Septembre, quatre & onze octobre mil
 huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
 Piolat & Jaton. Charly François Piolat d'origine française (Cunhat) domicilié
 à Lausanne fils mineur autorisé de François Piolat & de Rose
 Costley de femme, d'une part, et Adèle Jaton de Peny, domiciliée
 à Lausanne, fille majeure de Jean François Jaton & de Jeanne
 Marguerite ne Dufour de femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Peny
 sur la Déclaration de M^r Cherallaz officier de l'état civil à
 Lausanne qui les tient tant en vye.
 H. Marguerat

N^o 132. Le dimanche quatre, onze & dix-huit octobre mil huit
 cent soixante-huit le bany de mariage entre:
 Dellest & Emery. Henri David Dellest de Lavigny, Forcl & Peny, domicilié à
 Lavigny, fils majeur de Jean Simon Dellest & de la D. Jenty femme
 Luise Madeleine ne Marti, d'un part, et Jenny Emery, de
 Tullay, y domiciliée, fille mineure & autorisée de Jean Abram
 Emery & de la femme Jeanne Marie ne Dubaj, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Peny
 sur la Déclaration de M^r Froid Jondleur à Lavigny qui les
 tient tant en vye.
 H. Marguerat

N^o 133.
 Thuariel
 & Pélard.

Le dimanche onze, dix-huit et vingt-cinq octobre mil huit cent
 soixante-huit le bann de mariage entre:
 Constant Thuariel de Pabuis, domicilié à Puy, fils majeur
 de Jean Samuel & de Marianne née Noddy la femme Dieu prest, et
 Marie Julie Pélard de Pailly, y domiciliée, fille majeure de Louis
 Pélard & de Jeanne Susanne née Ferris la femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Puy sur la
 Déclaration de Monsieur Ramus officier de l'état civil de Pailly qu'
 le bann sont en règle.

H. Marguerat past^r.

N^o 134.
 Jaton &
 Langenslein.

Le dimanche un, huit & quinze novembre mil huit cent soixante-huit
 le bann de mariage entre:
 Louis Henri Jaton de Puy, domicilié à Guiller, fils majeur
 de feu Jean Etienne Jaton & de D. Jeanne Françoise Louise
 née Fillion, la femme, veuf en premières noces de Jeanne Julie née
 Annon, d'un part; et Anne Langenslein de Guiller, y domiciliée,
 fille majeure de Frédéric Langenslein & de Anne Barbe Jehu la
 défunte femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Puy sur la
 Déclaration de Monsieur Janard pasteur à Guiller qu'le bann sont
 en règle.

H. Marguerat past^r.

N^o 135.
 Barraud
 & Fumaux.

Le dimanche huit, quinze & vingt-deux novembre mil huit cent
 soixante-huit le bann de mariage entre:
 François Louis Barraud de Ballyny & de Villay-Fierlatin, domicilié
 à Ballyny, fils majeur de Mar. François Barraud & de Jeanne
 Charlotte Henriette née Barraud la femme, d'un part; et Jeanne
 Françoise Marie Fumaux de Penthalas, domiciliée à Trillier, fille
 majeure de Antoine Louis Fumaux & de Jeanne Henriette née
 Blondel la femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans l'église de Villay-Fierlatin
 sur la Déclaration de Monsieur Monnier, pasteur à Trillier qu'
 le bann sont en règle.

H. Marguerat past^r.

No 136.

Delestert
& Favet.

Le dimanche Quinze, Vingt-Deux & Vingt-neuf Novembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre
Monsieur Gabriel Delestert de Tenay, domicilié à Forel, fils
major de François Abram Delestert & de Madame Susanna François
née Novroz d'une part; et Rosine Favet de Servion, y domi-
cilié et précédemment à Lausanne, fille majeure de Jean Abram
Favet & de Madame Jeanne Susanna Marie née Bernard,
d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Tenay
sur la Déclaration de M^r Roue pasteur. Sont en regl.
H. Marguerat past^r.

No 137.
Barraud
& Corbat.

Le dimanche Quinze, Vingt-Deux & Vingt-neuf Novembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre
Emile Louis Barraud de Bussigny & Villars-Feralin,
domicilié à Bussigny, fils majeur de Jean François July
& de Jeanne Françoise née Clerc; et Madame Henriette
Corbat de Lausanne & de Moudon, domiciliée à Bussigny, fille
majeure & autorisée de Jean Pierre Corbat & de Elisa Marguerite
née Dumarthey;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars
sur la Déclaration de M^r Monnier pasteur. Sont en regl.
H. Marguerat past^r.

No 138.

Borgaud
& Viret.

Le dimanche Vingt-Deux, Vingt-neuf Novembre & Le D'après
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre
Louis Friedrich Borgaud de Marroy, y domicilié, fils majeur
de Jean Abram & de Françoise Suzanne née Chamat & femme
d'une part; & Sophie Marie Viret de Villars-Feralin, domiciliée
à Lausanne, fille majeure de Jean Abram & de Lydie née Jaccaud
& femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars
sur la Déclaration de M^r Thivalley officier de l'état civil
à Lausanne sur le bany Sont en regl.

H. Marguerat past^r.

N^o 139.
Fahud
& Delestres

Le dimanche vingt-deux, vingt-neuf novembre & dix Décembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
Charles Louis Fahud d'Origny, y domicilié, fils majeur de
Jean François & de Suzanne Lucile de Varidel, tous en première
noce de Jeannette nee Guex d'un part; et Adèle Lucile
Delestres de Foug, domiciliée à Broy-Magnaux, fille majeure
de Jean François Emile Delestres & de Suzanne Odie nee
Durillard sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Foug
sur la Déclaration de M^r Bettez pasteur à Damblaya
En la bany d'acte en regl. H. Marguerat past^r.

N^o 140.
Barraud
& Dumont

Le dimanche vingt-neuf novembre, dix & treize Décembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
Louis Marie Auguste Barraud de Bassigny & Villars-Ferletin,
domicilié à Bassigny, fils majeur de Marc Louis & de Suzanne
Marie nee Barraud; - et Jeanne Françoise Louise Dumont
de Bassigny, y domiciliée, fille mineure de François Louis &
de Jeanne Lucile nee Barraud;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars
sur la Déclaration de M^r Mounier pasteur à Crilley sur la
bany d'acte en regl. H. Marguerat past^r.

N^o 141.
Mardony
& Jaccard

Le dimanche vingt-neuf novembre, dix & treize Décembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
Charles Mardony de Renoy & Juxley-Mogery, domicilié à Renoy
& précédemment à Saugny, fils majeur de feu Marc François & de
Vétoine nee Jost sa femme, tous en première noce de Jeanne Nardette
nee Thomas d'un part; - et Rob^t Suzanne Jaccard de
Chardonnay-Montaubien & de Villars-Ferletin, domiciliée à Renoy,
fille majeure de feu Jean Pierre & de feu Jeanne Suzanne nee
Destaupes, sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars
sur la Déclaration de M^r Gollus pasteur à Crilley sur la
bany d'acte en regl. H. Marguerat past^r.

N^o 142.Viret &
Blanc.

Le dimanche treize, vingt & vingt-deux Décembre
mil huit cent soixante-huit le bany de mariage entre:
Messieurs Henri Viret de Villars - Fribourg, domicilié à
Genève & précédé de Lausanne, fils majeur de Pierre Louis &
de Jeanne Françoise veuve Gilléron de femme, d'un part;
et Marie Louise Blanc de Lausanne, domiciliée à Genève,
fille majeure de Charles Marie François & de Jeanne Henriette
Arbuthnot Gattabin de femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars
sur la Déclaration de M^r Chavalat officier de l'état civil
à Lausanne que le bany tant en vgl.
H. Marguerat p^{re} 2.

N^o 143.Moraz &
Augenet.

Le dimanche dix, dix-sept & vingt-quatre Janvier mil huit-
cent soixante-neuf le bany de mariage entre:
Jean Louis Moraz de Villars St Croix, y domicilié, fils
majeur de Henri Marie François & de Jeanne Louise veuve Raulet
de femme, d'un part; et Louise Augenet de Villars - Fribourg,
domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Pierre Louis & de
Jeanne Marie veuve Parquet de femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars - Fribourg
sur la Déclaration de M^r Chavalat off. de l'état civil à Lausanne
que le bany tant en vgl.
H. Marguerat p^{re} 2.

N^o 144.Barraud
et Mottet veuve
Clot.

Le dimanche dix-sept, vingt-quatre & trente-un Janvier
mil huit cent soixante-neuf le bany de mariage entre:
Emile Constant Barraud de Rollenberg & de Villars - Fribourg,
domicilié à Lucens fils majeur de Jean François Barraud &
de sa femme Jeanne Marie veuve Boatarde, d'un part; et
Jeanne Susanne Mottet veuve Clot femme divorcée de Jean
Jacob Mottet, fille de Pierre François Clot & de sa femme
Léonine veuve Clot d'Henriettes, domiciliée à Courtilly, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars -
Fribourg sur la Déclaration de Monsieur Bailly procureur
à Moudon que le bany tant en vgl.
H. Marguerat p^{re} 2.

N^o 145.Berger
& Viret.

Le dimanche vingt-un, vingt-huit Février & Sept May mil huit cent
soixante-neuf le bant de mariage entre:

Henri Samuel Berger d. Steffisbourg, Canton de Berne,
domicilié à Morges fils majeur d. Samuel et de Louise née
Charany sa femme, d'une part; et Marie Louise Viret de
Villars-Feraltin, domiciliée à Morges, fille mineure, du même
autorité de Jean Louis Viret et d. Jeanne Françoise Marguerite
née Madson et femme d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars sur
la Déclaration de Monsieur Hugonnet officier de l'état civil à
Morges que le bant sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 146.Eichenberger
& Barraud.

Le dimanche vingt-huit Février, Sept & quatorze May mil
huit cent soixante-neuf le bant de mariage entre:

Jean Jacob Eichenberger de Burg (Argovie) domicilié
à Buchy, fils majeur de Henri Eichenberger & de Virginia Sommer
halder sa femme, d'une part; et Lydie Barraud, de
Villars-Feraltin, domiciliée à Buchy, fille majeure de Pierre Samuel
& d. Jeanne Esther née Veyre et femme d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Feraltin
sur la Déclaration de M^r Cherallaz, officier de l'état civil à Lausanne
que le bant sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 147.Delethert
& Jaton.

Le dimanche Sept, quatorze & vingt-un May mil huit cent
soixante-neuf le bant de mariage entre:

Delethert Henri Gabriel de Peney, y domicilié, fils majeur de
Jean François & de Jeanne Salomon Marguerite née Garillet sa femme,
d'une part; et Lisette Jaton, de Villars-Mundras, y domiciliée, fille
majeure de Pierre Daniel & de Anne Françoise née Jaton sa femme,
d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans l'église de Peney sur
la Déclaration de M^r Descollayes pasteur à St Cerges que
le bant sont en règle.

H. Marguerat
past^r.

N^o 148.
Jaton &
Laurageat.

Le dimanche quatorze, vingt-un & vingt-huit Mars
mil huit cent soixante-neuf les banns de mariage ont:
Jean Louis Jaton d. Tenay, y domicilié, fils majeur de
Jean Pierre (d. Jean Daniel) & D. Jeanne Marguerite nee Brotaut
sa femme d'un part; et Albertine Eleonore Laurageat de
Tenay & D. Villars - Tivralin, domiciliée à Tenay, fille majeure de
Jean Pierre Daniel & D. Susanne Marguerite nee Garillet, d'autre
part;
ont été publiés sans opposition dans les églises de Tenay &
D. Villars - Tivralin, les prêtres ayant rempli auprès de moi les
formalités légales. H. Marguerat past^r.

N^o 149.
Pellaton
& Delebert.

Le dimanche vingt-un, vingt-huit Mars & quatre Avril mil
huit cent soixante-neuf les banns de mariage ont:
Jean Louis Pellaton d'Elagnon & D. Françoise (Nuchètel) domi-
ciliée à Elagnon, fils majeur de Jacques Louis & D. Marguerite nee
Gilleoron sa femme, d'un part; et Adèle Delebert, de Tenay,
domiciliée à Bettery, fille mineure & autorisée de François
Louis Delebert & D. Justine Justine Cochin d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tenay
sur la D.claration de M^r Turin pasteur à Guimoens qui les
banns sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 150.
Garillet
& Mingard.

Le dimanche vingt-huit Mars, quatre & cinq Avril mil huit cent
soixante-neuf les banns de mariage ont:
Daniel Louis Garillet de Tenay & de Tucherus, domicilié à
Percher & précédemment à Mollondin, fils majeur de Jean
François Sébastien & D. Madeline Pichud sa femme, d'un part; et
Amélie Mingard de Chapelle, domiciliée à Mollondin, fille majeure
de Pierre Philippe & de Susanne Elisabeth nee Carin sa femme,
d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tenay sur
la D.claration de M^r Des Collin pasteur à St Cerges qui les
banns sont en règle. H. Marguerat past^r.

N^o 151.
Barraud
& Neyret.

Le dimanche quatre, onze & dix-huit Avril mil huit cent soixant-
neuf le long de mariage entre:
Jean Louis Rodolphe Barraud de Pully, y domicilié, fils majeur de Jean Olivier Barraud &
de Jeanne Françoise Alphonsine nee Guery, d'un part; &
Julie Françoise Neyret de Pully, y domiciliée, fille
majeure de Jean George Olivier Neyret & D. D. Jeanne Julie
Madeline nee Gorgeras, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villy
sur la Déclaration de Monsieur Monnier pasteur à Villy
qui les a eus en vyle. H. Marguerat past^r.

N^o 152.
Rod
Milliet.

Le dimanche onze, dix-huit & vingt-cinq Avril mil huit
cent soixant-neuf le long de mariage entre:
Rod Henri Frédéric D. Teny, domicilié à Lutry (Lutry)
fils majeur de Marie Rod & de Françoise Negroz la femme, d'un
part; & Milliet Elise Emma D. Caduflin & de Champmuetin,
domiciliée à Caduflin, fille mineure & autorisée de Jean Samuel
Louis Milliet & de Henriette Marianne nee Freyvaud la femme,
d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église D. Teny sur
la Déclaration de Monsieur Doyard pasteur à Caduflin, qui
les a eus en vyle. H. Marguerat past^r.

N^o 153.
Marguerat
& Guex.

Le dimanche dix-huit, vingt-cinq Avril & Deux Mai mil huit cent
soixant-neuf le long de mariage entre:
Charles Jean François Henri Marguerat de Lutry & D. Forcl sur Lutry
domicilié à Teny le Forat, fils majeur de Samuel Henri & D. Fanny
nee Deprez la femme d'un part; et Marie Louis-Guex D.
Jossanay & de La Chaux domiciliée à St Maurice vic^o Champagne,
fille majeure de Jean Pierre Louis Guex & D. D. Jeanne Marie Françoise
nee Demichille la femme d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église D. Teny sur
la Déclaration de Monsieur Guex pasteur à St Maurice, qui les
a eus en vyle. H. Marguerat
past^r.

N^o 154.
Jaccard &
Becholey.

Le dimanche vingt-trois, trente Mai & six Juin mil huit cent soixante-neuf le bann de mariage entre:
Eugène Jaccard de Villars - Ferrelin & Montaubion - Chardonnay, domicilié à Berchier, fils majeur de feu Pierre Louis & de Jeannette née Viret sa femme, d'une part; et
Aimé Becholey de Berchier & Hedally, chef de maison domicilié à Berchier fils mineur & autorisé de Jean François & de Jeanne née Tardif sa femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Villars sur la Déclaration de Monsieur Schwantz pasteur à Berchier que les bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N^o 155.
Jaton &
Hügli.

Le dimanche vingt-trois, trente Mai & six Juin mil huit cent soixante-neuf le bann de mariage entre:
Henri Jaton de Tenay, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François & de Jeanne Marie née Dufour sa femme, d'une part; et Lucide Clair Hügli, de Breilach (Berne) domicilié à Berne, fils majeur de Catherine Hügli, fille de feu Joseph, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Tenay sur la Déclaration de M^r Gross pasteur à Berne que les bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N^o 156.
Garillet
& Jaccard.

Le dimanche trente Mai, six & treize Juin mil huit cent soixante-neuf le bann de mariage entre:
Jean Louis fils majeur de défunt Jean Pierre Michel Garillet & de Louise Madelaine née Delbert sa femme, de Tenay & de Vucherens, domicilié à Tenay, d'une part; et Marie Lucide fille mineure & autorisée de feu Jean Samuel Jaccard et de défunte Marie Anne Marguerite dite Lubette née Dufour sa femme, de Montaubion - Chardonnay & de Villars - Ferrelin, domicilié à Montaubion - Chardonnay, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Tenay & de Villars - Ferrelin les époux ayant rempli eux-mêmes de vive voix les formalités voulues par la loi.
H. Marguerat pasteur.

N^o 157. Le dimanche trent mai, six & treize Juin mil huit cent

Grobety
& Garillet.

Soixante-neuf le bany de mariage entre:
Eugène François Maurice Grobety D. Vallorbes, domicilié à
Tully, fils majeur D. David Louis & de Marie Flore Delafosse,
d'une part; et Julie Garillet D. Teney & D. Vuchery, domiciliés
à Lausanne, fille majeure de Pierre Daniel & de Jeanne Mar,
quercit né Delbert La femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple D. Teney
sur la Déclaration de Monsieur Chevallat officier D. Citat civil
à Lausanne qu le bany tant en règle.
H. Marguerat

N^o 158.

Tache
&
Viret.

Le dimanche treize, vingt, et vingt-sept Juin mil huit cent
Soixante-neuf le bany de mariage entre:

Louis Tache D. Chapelley, y domicilié, fils mineur et autorisé
de feu Jean Samuel et de Jeanne Esther né Caron La femme, d'une part;
& Jenny Viret D. Villars-Fiercelin, domiciliée à Villars-Fiercelin &
précédemment à Chapelley, fille mineure & autorisée D. Jean Charles
Albert & D. Marianne né Parthenay La femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple D. Villars le
jeune ayant rempli auprès de moi les formalités prescrites par la loi.
H. Marguerat

N^o 159.

Barraud
& Barraud.

Le dimanche vingt, vingt-sept Juin, et quatre Juillet mil
huit cent Soixante-neuf le bany de mariage entre:
Henri Rodolphe Barraud D. Ballyny & Villars-
Fiercelin, domicilié à Ballyny, fils majeur D. Jean Jacques
& de Louise Charlotte né Guyas; & Elise Barraud de
Ballyny & Villars-Fiercelin, domiciliée à Morges, fille majeure
D. Louis Barraud & D. Châtain Louis-Marguerite né Rod;
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars
sur la Déclaration de Monsieur Monnier pasteur à Crêtin
qu le bany tant en règle.
H. Marguerat

N^o 160.

Cruchon & Rod.

Le dimanche premier, huit & quinze l'année mil huit cent
 Soixante-neuf le jour de mariage entre:
 Jean Louis Cruchon D. Berchier, domicilié à Teny-l-Jorat
 et précédemment: Laurant, fils majeur D. Fritz Louis Frédéric
 (D. Pierre Abram) et D. Emma Rose Ludanna Pout d'un part,
 et Lyda Rod D. Teny-l-Jorat domiciliée à Teny & précédemment:
 Laurant, fils mineur & autorité D. Jeannette Rod
 d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans le temple de Teny
 les papiers ayant rempli depuis de moi les formalités légales.
 H. Marguerat page 2.

N^o 161.

Jaton & Rothoy.

Le dimanche premier, huit & quinze l'année mil huit cent
 Soixante-neuf le jour de mariage entre:
 Constant Jaton D. Teny, domicilié à Duitier, fils majeur
 de feu Jean Pierre Jaton & de Joanne Marie Pittet, sa
 défunte femme, d'un part; et Rose Julie Emma Rothoy
 de Boley-Magnaux, domiciliée à Duitier, fille majeure de
 feu Jean Georges & de Joanne Françoise Champigny sa veuve,
 d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans le temple de Teny
 sur la déclaration de M^r Javel pasteur à Jonathier que les
 bans ont été en règle.
 H. Marguerat page 2.

N^o 162.Delebert
& Hoff.

Le dimanche huit, quinze & vingt-deux l'année mil huit cent
 Soixante-neuf le jour de mariage entre:
 Charles Louis Delebert D. Teny, domicilié à Luyann, fils
 majeur D. Jean Charles Emmanuel Delebert et d. Henriette Josephine
 Debonnetille sa femme, d'un part; et Marie Adélaïde Caroline,
 Antoinette, Wilhelmine Agnès Hoff D. Hildburghausen (Sax.) domiciliée
 à Meiningen, fille majeure D. Charles Hugo Hoff & d. Christiane Elise
 Hoff née Schuber sa femme, d'autre part;
 ont été publiés sans opposition dans le temple de Teny
 sur la déclaration de Monsieur Chetelat officier d'état civil
 à Laurant que les bans ont été en règle.
 H. Marguerat page 2.

N° 163. Le dimanche quinze, vingt-cinq & vingt-neuf Aouts mil huit cent soixante-neuf le bany de mariage entre:

Louis Adolphe Delisle D. Teney, domicilié à Lausanne & précédemment à St Jorioz fils majeur de Samuel David et de Jeanne Louise Gillard sa femme d'un part; et Anna Moser D. Sedoy (Père) domicilié à Lausanne, fils mineur de défunt Benoît Moser & de Elisabeth née Krebs sa femme d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans le temple D. Teney sur la déclaration de M^r Chorallat off. de Not. cit. à Lausanne qu'ils sont en règle. H. Marguerat past^r.

N° 164. Le dimanche vingt-deux, vingt-neuf Aouts & cinq Septembre mil huit cent soixante-neuf le bany de mariage entre:

Claude Gustave Moustier D. Grenoble (Père) domicilié à Dijon, fils majeur de Philibert & de Marie Mouton sa femme, d'un part; et Louise Eugénie Viret de Villars-Ferrelly, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Pierre Samuel et de Louise Françoise Perraud sa femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans le temple de Villars sur la déclaration de M^r Chorallat, off. de Not. cit. à Lausanne, qu'ils sont en règle. H. Marguerat past^r.

N° 165. Le dimanche vingt-six Septembre, trois & dix Octobre mil huit cent soixante-neuf le bany de mariage entre:

Jean Pierre Garillet D. Teney & D. Vicherey, domicilié à Oyonnax, fils majeur de Jean François Libakkien & de Madeleine née Sakud sa femme d'un part; et Rosa Marie Pottion D. Piolay-Magnoux, domicilié à Oyonnax, fille majeure des défunts Jacques Louis & de Ros. Marie née Sillon sa femme, d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans le temple D. Teney sur la déclaration de Monsieur Pottion past^r: Donnay - qu'ils sont en règle.

H. Marguerat past^r.

N^o 166.Agallier &
Delbort.

Le Dimanche Dix, Dix-sept & Vingt-quatre Octobre
mil huit Cent Soixante-neuf le bans de mariage entre:
Alexis Agallier d. Paray, y domicilié, fils mineur &
autorisé de feu Jean Louis & de Liette née Fasse le père
d'une part; et Théophile Théophile Delbort d. Paray, domi-
cilié à Paray, fils mineur & autorisé de Jean Pierre
Emmanuel & de Jeanne Louise née Vagnier le père
d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Paray
sur la Déclaration de Monsieur Noeaud pasteur à Châtigny
qui le bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N^o 167.Dubrit &
Delbort.
Jaton.

Le Dimanche Dix-sept, Vingt-quatre & Trente-un Octobre
mil huit Cent Soixante-neuf le bans de mariage entre:
Siméon dit Constant Dubrit fils majeur d. Jean Abram
& de la femme Marguerite née Guex, de Maudon & de Satory,
domiciliés à Satory, d'une part; & Marguerite fille de
Jean Abram Samuel Delbort & de la femme Marguerite née
Desmets, veuve en premiers noces de défunt Jean Marie Jaton, de
Paray, y domiciliés, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Paray sur
la Déclaration de M^r Benoît pasteur à Maudon qui le bans
sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N^o 168.Fache &
Joccaud.

Le Dimanche Dix-sept, Vingt-quatre & Trente-un Octobre
mil huit Cent Soixante-neuf le bans de mariage entre:
Emile Fache d. Chapelle, y domicilié, fils mineur de feu
Jean Pierre & de Marianne née Vauthier le père d'une part; et
Jenny Emme Joccaud de Villay-Sévralis & de Maudon - Char-
donnay, domiciliés à Chapelle, fils majeur d. Pierre François &
d. Jeanne Marie née Sauréat le père, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple de Villay
sur la Déclaration de Monsieur Descaud pasteur à
St. Cierges qui le bans sont en règle.
H. Marguerat pasteur.

N^o 169.
Thibaud
& Delestert.

Le Dimanche Vingt-quatre, trente-un octobre et sept Novembre
mil huit cent soixante-neuf le ban de mariage civil.
Jean Francois Thibaud D. Concede, y domicilié, fils majeur
de feu Samuel Francois Thibaud et D. de femme Marguerite Couit
né Couit d'une part; et Marie Delestert D. Tenay, domiciliée à
Concede, fils mineur autorisé D. feu Edouard Delestert &
de D. femme Jeanne Marie né Thibaud d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans l'église D. Tenay
sur la Déclaration de Monsieur Dublet pasteur à Concede
que les bans sont en règle.
H. Marguerat past^r.

N^o 170.
Delestert
& Chappuy.

Le Dimanche Vingt-quatre, trente-un octobre & Sept Novembre
mil huit cent soixante-neuf le ban de mariage civil.
Aloys Delestert D. Foul, Lavigny & Tenay, domicilié à
Jonjouy, fils majeur D. Jean Pierre Frédéric & de Marianna
né Doray D. femme, d'une part; et Sophie Chappuy de
Rivarz, y domicilié, fils majeur D. Jean Pierre et D. Jeanne
Françoise Marianna né Gillieront D. femme d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple D. Tenay
sur la Déclaration de Monsieur Pétard pasteur à Chardonne
que les bans sont en règle.
H. Marguerat past^r.

N^o 171.
Barraud
& Fleuret.

Le Dimanche Trente-un octobre, Sept & quatorze Novembre
mil huit cent soixante-neuf le ban de mariage civil.
George Barraud D. Ballyny & Villay-Fitraldy, domicilié à
Genève (né à Cullier le 26 May 1843) fils mineur de George
Etienne & D. Jeanne Andrienne Vullien, d'une part; et Jeannette
Fleuret, Sardinienne, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean Pierre
& de Thérèse Bossay D. femme, d'autre part;
ont été publiés sans opposition dans le temple D. Villay sur
la Déclaration de M. Wallner off. D'état civil à Genève
que les bans sont en règle.
H. Marguerat past^r.

n^o. 172.

Noicville

u

Gacher.

Le dimanche vingt-un octobre, l'Église quatorze heures
ont huit cent soixant-neuf les bans de mariage entre :

Jean Daniel Miotte d'Albion, 3^e de Polmont, domicilié
à Villy, fils majeur de Pierre & de la femme de Louis Adam-
ni Bellan d'un part; et Emme Gachet né Baudet de
Dioley-Orjulez, domiciliée à Saigny, fille de Louis V. de
Louis né Molliez la femme, & femme de Louis François Gachet
d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans le temple de Villy sur
la déclaration de M^r Golliez pasteur à Villy qui s'en
sont en règle.

L. Magnan
pasteur

n^o. 173.

Destraz

Delessen.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit
Octobre mil huit cent soixant-neuf les bans
de mariage entre :

Alexis Destraz, d'Oron, de Serion, d'Esertes
et de Sausanne; domicilié à Esertes;
fils majeur de défunt François Ferdinand
Frédéric Destraz et de défunte Rose Louise
née Delessen — d'une part — et

Fanny Delessen, de Pency; domiciliée à
Graz Mazaley, rive Forel; fille majeure
de Louis Frédéric Delessen et de Jeanne
Louise née Parisod; d'autre part;

ont été publiés sans opposition dans le temple
de Pency sur la déclaration de Monsieur
J. Proux pasteur à Saigny que ces bans
sont en règle.

C. J. Jules Decombaz
pasteur

n^o. 174.

Prod

Viaman.

Les dimanches vingt-neuf, vingt-huit Novembre
 et cinq Décembre mil huit cent soixante neuf
 les bans de mariage entre :

François Prod de Peney, domicilié à Possew,
 fils majeur de défunt Jean François Louis et
 Jeanne Louise née Trollier, sa veuve, — d'une part
 et Marie Louise Viaman, de la Chaussée au Molieu
 (Neuchâtel) domiciliée à Possew et précédemment
 à Corcelles-le-Joyal, fille naturelle et mineure
 de défunte Albertine Vidman, autorisée par
 son tuteur —

D'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans le temple de
 Peney, sur la déclaration de Monsieur le pasteur
 Ch. Schrantz de Berchier que ces bans sont en règle.

C. S. Jules De Combaz.
 pasteur

n^o. 175.

Joly

Viret.

Les dimanches neuf, seize, et vingt-trois Janvier mil huit
 cent soixante-dix les bans de mariage entre :

Jean Samuel Joly de Laorgny et de Forêt, domicilié
 à Bressonnaz, dessous, fils majeur de Jean Moyse et
 de Jeanne née Chappuis, veuf en premières noces de
 Marianne Joly, — d'une part — et

Elise Viret, de Villars-Tiercelin, domiciliée à Moudon,
 fille majeure de Charles Albert et de Jeanne

Marie née Penseyres, — d'autre part —

ont été publiés sans opposition dans le temple de
 Villars-Tiercelin, sur la déclaration de Monsieur le
 pasteur Ballif de Moudon que ces bans sont
 en règle.

C. S. Jules De Combaz
 pasteur

no. 176.

Perrin
à
Zaheli.

Les dimanches neuf, seize, vingt-trois Janvier mil
mille cent soixante-dix les bans de mariage entre :

Auguste Frédéric Perrin, de Villars-Tiercelin,
domicilié à Cour of Lausanne, fils majeur
de Jean David et de Jeanne Marguerite
née Cordey, sa femme, — d'une part et
Anna Barbara Zaheli, de Laupen, canton de
Obéron, domiciliée à Cour of Lausanne
fils majeur de Abraham Nicolas Zaheli
et de Anna Barbara Vopeli, sa femme

D'autre part
ont été publiés sans opposition dans le temple de
Villars-Tiercelin sur la déclaration de M^r Ch.
Chuvattay, officier et notaire à Lausanne que
ces bans sont en règle

C^t Jules Dicombe
pastor

no. 177.

Viret
à
Chapuis

Les dimanches vingt-trois, trente Janvier et dix Février
mil mille cent soixante-dix les bans de mariage entre :

Henri Louis Viret, de Gollion et de Villars-Tiercelin,
celui, domicilié à Gollion, fils majeur
de Louis et de Emilie née Felictus son
épouse — d'une part et

Isaline Marie Chapuis, de Lausanne, domiciliée
à Saint Saphorin ou Moyses
fille mineure autorisée, de Jean Pierre
de fons, et de Marie Elisabeth née
Schadler son épouse — d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple de Villars-
Tiercelin sur la déclaration de Mons. le Pastur Mo:
naster de Franay, que ces bans sont en règle

C^t Jules Dicombe
pastor

n^o. 178.Gavillet
" "
Gentison.

Les dimanches vingt, vingt-sept Février
en six Mars mil huit cent-soixante-dix les
bans de mariage entre :

Gavillet Frédéric Samuel, de Féney-le-Joran,
" de Vucherous, domicilié à Sallavain (Belgique),
fils majeur de Jean Daniel " de Prose
Joseph " de Coindon sa femme, — d'une part

" Gentison Susette Nanette, de Constantine, domiciliée à
Sallavain, fille majeure de Jean Louis Gentison
et de Marianne " de Senand sa femme, —
d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple de Féney
sur la déclaration de H Loup officier provisoire d'état civil
à Cottard que ces bans sont en règle.

C. S. Jules Diconbay
pasteur

n^o. 179.Mouel
" "
Vieux

Les dimanches vingt, vingt-sept Février en six
Mars mil huit cent-soixante-dix les bans de mariage
entre :

Mouel Eugène George, de Mouant, domicilié
à Chavanne-le-Chêne, fils majeur de Jean David
" de Jeanne Susanne " de Perout sa femme, —
d'une part

" Vieux Jeanne Henriette, de Villars-Trucelin, domiciliée
à Cronay " précédemment à Delmont et Yverdon,
fille majeure de Alphonse Louis et de Suzanne
Marie " de Huguenin sa femme — d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple de Villars-
Trucelin sur la déclaration de M^{le} le pasteur M. Luthouneau
que ces bans sont en règle.

C. S. Jules Diconbay
pasteur

N^o. 180.Viret
" Gysler.approuvé la correction.
Penny. le 6 Mars 70
C. J. de Lombay

Les dimanches vingt, vingt. sept Février et six
Mars mil huit cent soixante-dix les bans de
mariage eut :

Viret Jacques, de Villars. Tiercelin, domicilié
à Lausanne, fils majeur de Pierre Abram et
de Marie Françoise née Pregamey sa femme,
d'une part
ii. Gysler Louise Jeanne Susanne, de Langnau (Canton
de Berne), domiciliée à Lausanne, fille majeure
mineure autorisée de Jean Louis et de Susette
née Estoppuy, sa femme, — d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple de Villars.
Tiercelin sur la déclaration de M^r. Ch. Chervallaz officier
d'état civil à Lausanne que ces bans sont en règle.

C. J. de Lombay
pasteurN^o. 181Viret
" SchoberLe prénom de
Samuel en le pre-
mier. Penny. 21 Mars
70
C. J. de Lombay

Les dimanches six, treize, vingt Mars
mil huit cent soixante-dix les bans de
mariage eut :

Viret Jacques Samuel Louis, de Villars
Tiercelin, domicilié à Divonne, fils majeur
(né le 12 Décembre 1844) des défunts Etienne
et Anne Louise née Hirschi, sa femme, d'une part.
ii. Schober Christine Louise, de Hirschheim,
domiciliée à Vevey, fille majeure (née le 24
Janvier 1845) des défunts Christophe Dietrich
et Christiane Madeleine née Fing. — d'autre part

ont été publiés (dans l'Eglise) de Villars-Tier-
celin sur la déclaration de Monsieur de
pasteur Le cog que ces bans sont en règle.

C. J. de Lombay
pasteurapprouvé
la correction
Jules de Lombay
pasteur

n° 182.

Prod à
Javille

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre
Avril mil huit cent soixante-dix les bans
de mariage entre :

Prod Jean Louis François, de Bettens,
Abézières, Corcelles le Grand et Rognez,
domicilié à Nyon, fils majeur (né le 16
Décembre 1839) de Rodolphe Henri et de
Marie Susanne Henrieta née Baud
sa femme, d'une part et
Javille Julie de Ferey et Vuclerens,
domiciliée à Eggen et précédemment
à Rolle, fille majeure autorisée (née le 12
Mars 1847) de Jean François Sébastien
et de sa femme Madeleine David, d'autre
part

ont été publiés sans opposition dans le temple
de Ferey sur la déclaration de M. le pasteur
Schranz de Berolzin sur ces bans son en règle.

C. J. Jules Dicombay
pasteur

biffé le mot
au soir de
Jule Dicombay

183.

Delosser
à
Pichonnat

Les dimanches vingt-sept Mars, trois et dix Avril mil
huit cent soixante-dix les bans de mariage entre :

Delosser Louis Etienne, de Ferey, y domicilié,
fils majeur (né le 29 Avril 1842) de Pierre
François Etienne et de Jeanne Marguerite née Delosser
sa femme, d'une part et

Pichonnat Louise, de Lovattens, domiciliée à
Bettens, fille majeure (née le 3 Août 1846) de Pierre
David et de Jeanne Françoise née Javille, sa femme
d'autre part.

ont été publiés sans opposition
dans le temple de Ferey, les époux ayant rempli auprès de moi
les formalités voulues par la loi.

C. J. Jules Dicombay
pasteur

N. 184.

Golliez
ou
Gavillet.

Les dimanches premier a huit Août
mil huit cent soixante-dix les bans
de mariage entre :

Golliez Marc Benjamin Henri, de
Payem u de Lutry, domicilié à Assens,
né le 30 Mars 1819, fils majeur de défunt
Paul Frédéric et Louise née Rapiet, sa femme,
et veuf d'Amélie née Paduwand, d'une
part et

Gavillet Marie Henriette, de Pevy-le-Jorat
domiciliée à Assens, née le 24 Décembre 1834,
fille majeure des défunts Jacques Louis et
Jeanne Marie née Gavillet, sa femme,

d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le honte
de Pevy-le-Jorat sur la déclaration de M.
Thivoz pasteur à Le Mont sur Lau avec
les ces bans sur en règle

C. Jules D'Arbois
pasteur

N. 185

Chanel
ou
Viret.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt six Juin
mil huit cent soixante-dix les bans de mariage
entre :

Chanel Louis Justin, de Gollion, y domicilié,
fils majeur de Louis Samuel
et de la femme Jeanne Susanne
née Du-perrut — d'une part et

Viret Jeannette née Périraz, de Gollion u
Villars-Tiercelin, domiciliée à Gollion,
fille majeure de David Périraz et de la
femme Susanne Louise née Gillabert
et veuve en premières noces d'Auguste Viret
— d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le

Temple de Villan-Tirardin, sur la déclaration
de M^r Monasties pasteur à Grancy sur
ces bans sont en règle

C^s Jules Dicombez
pasteur

N^o 186.

Pezamey
ou
Jaton.

Le dimanche douze, dix-neuf et vingt-six juin
mil huit cent soixante-dix les bans de mariage
entre :

Pezamey Daniel Louis, de Lausanne, y domicilié
-cité, fils majeur de défunt Louis François
Henri et de défunte Jeanne Marie Françoise
née Favat sa femme, d'une part et
Jaton Rose Fanny, de Peney le Jorat, domiciliée
-cité à Lausanne, fille majeure de
défunt Samuel Rodolphe et de Susanne
Marie ni Blanchoud sa femme, d'autre

part
ont été publiés sans opposition dans le temple de
Peney sur la déclaration de M^r Chevaley, offi-
-cier de l'état civil à Lausanne sur ces bans sont
en règle

C^s Jules Dicombez
pasteur

N^o 187.

Jaton
ou
Valloton.

Le dimanche douze, dix-neuf et vingt-six juin mil huit
cent soixante-dix les bans de mariage entre :

Jaton Jean Auguste, de Peney le Jorat, domicilié à
Courson, fils majeur de Jean Pierre et de sa
femme Jeanne Marguerite ni Métrava d'une
part
Valloton Jeanette bourgeoise de Clés, domiciliée à Cour-
-tills, fille majeure de Boac et de sa femme
Jeanne Marie ni Desargens d'autre part,

sur la déclaration de Monsieur Dup. Benoît pasteur
sur ces bans sont en règle, ont été publiés sans opposition
dans le temple de Peney

C^s Jules Dicombez
pasteur

N° 188

Clerc

Barraud

Les dimanches quatorze, vingt-un, et vingt-huit ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-Tiercelin, sur la déclaration de M. Delorme, Pasteur de Romainmottier, que ces bans sont en règle

C. S. Jules Dicombay
pasteur

N° 189

Delessert

Cupelin

Le dimanche quatre Septembre mil huit cent soixante-dix, les bans de mariage entre Jean Louis Delessert de Lutry, Forel et Pevay, domicilié à St-Saphorin, Lavaux, fils de Pierre François et de Jeanne Françoise Marie née Burrier, veuf en premières noces de Jeanne Françoise Delisle, d'une part et Louis Marie Marguerite Cupelin, de Corsier, domicilié à Pevay, fils majeur de Jean Pierre François et de Jeanne Marie Susanne, née Paley, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Pevay, sur la déclaration de M. le Pasteur Baatard que ces bans sont en règle

C. S. Jules Dicombay
pasteur

N° 190

Barraud
" Vidoudez

Les dimanches vingt. cinq Septembre, deux et
neuf Octobre mil huit cent soixante. dix
les bans de mariage entre

Charles Henri Barraud. de Bussigny et
Vilas Tiercelin, domicilié à Bussigny,
précédemment en France, fils majeur (3 Aout 1844)
de Jean François Barraud et de Jeanne Louise.
Julie Vidoudez défunte sa femme,
Et Annette Octavie Louise Vidoudez

de Charmour domicilié à Bussigny et avant
en France, fille mineure (27 Janvier 1850) de Marc

ajouté le nom
autorisé

Douze Octobre 1870
C Jules Droubay

Louis Henry Vidoudez et de Jeanne Marie Ma.
de lieue Vuerchoz sa femme, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Vilars sur la déclaration de Monsieur le
Pasteur Monsieur qui ces bans sont en règle

C Jules Droubay
pasteur

N° 191

Méroz
" Durussel

Les dimanches deux, neuf et seize Octobre
mil huit cent soixante. dix les bans de
mariage entre

Louis Frédéric Méroz, de Pency le Jorat,
domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François
et de Louise Julie née Corbay sa femme. D'une
part et
Louise Julie Durussel, de Bussy vier Moudon,
domicilié à Lausanne, fille majeure de Régismond
et de Rose Susanne née Guiprard sa femme
D'autre part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Pency le Jorat sur la déclaration de M.
Chavalay officier d'état civil de Lausanne qui ces
bans sont en règle. C Jules Droubay pasteur

N° 192

Gaville
Wuistaz

Les dimanches vingt-neuf Octobre, six et treize
Novembre mil huit cent soixante-dix Les bans
de mariage entre :

Gaville Louis Alexis fils majeur de Jean Daniel

et de Jeanne Louise Marie Emilie née Nicolet de femme,
de Vuclerens et de Percy l'Yvon, domiciliés à
Fayens, d'une part

Wuistaz Marie Louise, fille majeure d'Honnette,
de Clarmont, domiciliée à Lausanne d'autre

part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Percy
l'Yvon sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Virieux à Fayens que ces bans sont en règle

C. S. Jules de Combaz
pasteur

N° 193

Thain
Dilboen

Les dimanches vingt-neuf Octobre, six et treize
Novembre mil huit cent soixante-dix Les promesses
de mariage entre :

Thain Ferdinand Edouard, de Champagny,
domicilié à Grandson fils majeur d'Abraham
et de Julie née Gross de femme, d'une part

Monsieur Jeanne Sophie de Percy, Saugny et
Foul, domiciliés à Grandson, fille majeure
de Jean Joseph de la Cour et de Jeanne Louise
née Martin de femme, d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple
de Percy l'Yvon sur la déclaration de Monsieur
le pasteur Flets à Grandson que ces bans sont en
règle

C. S. Jules de Combaz
pasteur

N° 194

Nicot

Prod.

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf
Janvier mil huit cent soixant-seize les bans de mariage
entre :

Nicot Gabriel de Vallières, domicilié à
Pudon, fils majeur de feu Joacq François et de
Susanne Louise né Kisting sa veuve, d'une part
et Prod Susette de Pery, y domiciliée, fille
majeure de Jean Louis et de Jeanne Claudine né Vau-
quiana, sa défunte femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Pery le jour de l'époux ayant rempli auprès de moi les
formalités légales. C. J. Jules D'Arbois
parant

N° 195

Delosset

Gavillet

Les dimanches cinq, onze et dix-neuf Février
mil huit cent soixant-seize les bans de mariage
entre :

Jean Daniel Delosset de Pery le Foras,
domicilié à Sallavann, précédemment à Corsier,
fils majeur (né le 17 Juin 1843) de Jeanne Mariann
Delosset d'une part et
Sophie Pauline Emilie Gavillet de Pery le
Foras et de Veuchrens, domiciliée à Sallavann,
fille majeure (née le 19 Avril 1846) de Jean Daniel
Gavillet et de Rose Sophie né Conchon sa femme,
d'autre part — ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Pery le Foras sur la déclaration
de Monsieur Loup officier d'état civil et
Cottard feu, au bans sur le registre
C. J. Jules D'Arbois
parant

N° 196.

Yaccand
" Dufour.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt six
Février mil huit cent soixant-onze les bans
de mariage entre :

Emmanuel Yaccand de Montaubien Char.
- domnay et de Villars-Turculin, domicilié à
Chardonnay, fils majeur (né le 26 Janv. 1848)
de feu Jean François et de Jeanne Rose Marie
née Ancher sa veuve d'une part et

Jenny Dufour de Montaubien-Chardonnay,
Villars-Stenaltaz et Sommarin, domiciliés à
Montaubien, fille mineure (née le 9 Mai 1849)
et autorisée de François Daniel Dufour et de
d'après Susanne Marie née Jazvier sa femme,
d'autre part ont été publiés dans l'Eglise
de Villars-Turculin, sans opposition, sur la di-
-claration de M. le Pasteur Bureau et Sou-
-martin que ces bans sont en règle.

C. S. Jules D'Arbuzay
pasteur

N° 197

Mingard
" Viret.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt six
Février mil huit cent soixant-onze les bans de mariage entre :

Jacques Daniel Mingard de Chapelles, y domicilié,
fils de Nicolas Turin David et de Susette née Fochet
sa femme, veuf en première nocce de Jeanette née Besson
d'une part et Viret Julianne, de Villars-Turculin,
y domicilié, fille majeure de Jean Abraham Louis et de
Jeanne Marie née Viret sa femme, d'autre part ont
été publiés sans opposition dans le temple de Villars-Turculin
les époux ayant rempli les formalités légales.

C. S. Jules D'Arbuzay
pasteur

N. 198.

Maynard
Jaccant

Les dimanches dix-neuf, vingt-six Février et cinq Mars
mil huit cent soixante-seize les bans de mariage entre
Louis Gabriel Maynard de Lutry, domicilié aux
Granges de St. Croix et précédemment de Ballaigues, fils
majeur de Claude David Louis Maynard et de Marguerite
Susanne Menner de femme, d'une part et
Alphonse Jaccant de Chautourney de Villars-
Trieulin, domicilié à Echallens, fils majeur de
Joseph Louis Jaccant et de Louis née André Saffener,
d'autre part ont été publiés sans opposition dans
le temple de Villars-Trieulin sur la déclaration de M. le
pasteur Poron sur ces bans sont en règle

P. Jules de Courbay
pasteur

N. 199.

Barraud
Zender

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Mars
mil huit cent soixante-seize les bans de mariage entre
Jules Adolphe Emile Barraud fils majeur de Jean
François Louis et de défunte Marie Louise née
Dumar de femme, de Bossigny de Villars-
Trieulin, domicilié à Bossigny, d'une part et
Jeanne Prosette Zender, fille majeure de
Jean Louis et de défunte Jeanne Marie née
Barraud de femme, de Romand des Morces,
d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Trieulin sur la
déclaration de M. le pasteur Ancher à Vallières
sur ces bans sont en règle

P. Jules de Courbay
pasteur

73

N° 200
Delesaut
ou
Pégamoy

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Mars
mil huit cent soixante-sept le bans de mariage
entre : Paul Delesaut, de Savigny, Forêt de
Pency, domicilié à Lonsanne, fils majeur de
Jean Pierre Frédéric et de Maximine née Bovey
sa femme, d'une part et
Fanny Pégamoy, de Lonsanne, y domiciliée,
fille majeure de Jacques Louis et de Marie
Henriette née Blaise, sa femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition sur la déclaration
de M. Ch. Chavalaz officier de l'état civil
de Lonsanne par ce bans sur ce sujet.
C. J. Jules D'ombaz
pasteur

N° 201

Chaillet
ou
Viret

Les dimanches six-neuf, vingt-six Mars et deux Avril
mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage
entre :
Chaillet Pierre Henri Fidely, du Chenit et de la
Côte-aux-Fées, domicilié à Penthiévoz, fils mineur
(né le 15 janvier 1851) et autorisé, de Abram Louis
Chaillet et de défunte Louise Françoise, née Piot,
sa femme, d'une part et
Caroline Viret, de Villars-Fiercelin, domiciliée
à Penthiévoz, fille majeure (née le 18 Mai 1846)
de François Louis Viret et de Jeanne Esther,
née Vulliers, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Fiercelin, sur la déclaration de M. Cousin
Pasteur à Vuarens, que ces bans sont en règle
C. J. Jules D'ombaz
pasteur

N° 202
Viret
de
Jaccard

Les dimanches vingt-six Mars, deux à neuf Avril mil
huit cent soixante-seize, les bans de mariage
entre :

Jacques Samuel, fils majeur de défunt Pierre Samuel
Viret et de sa défunte femme Jeanne Magdelaine
Viret née Jordan, de Villars-Tiercelin, domicilié
à Rucyres, (né le 15 Octobre 1837) d'une part,

et Caroline fille majeure d'Alexandre Samuel Jaccard
et de sa femme Louise Henriette, née Desmenles,
de Villars-Tiercelin, domicilié à Lousanne,
(née le 28 Juin 1838) d'autre part,

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Tiercelin, sur la déclaration de M. Laurent
juge de paix, que ces bans sont en règle

E. Jules Decombaz
pasteur

N° 203

Barrand
de
Bujard

Les dimanches seize, vingt-trois et trente
Avril mil huit cent soixante-seize les
bans de mariage entre :

Jules Barrand, de Villars-Tiercelin, et de
l'abbaye de Roscenges, domicilié à Thiernois,
fils majeur (né le 15 février 1848) et Charles

Henri et de Rosine née Hobler, d'une part et
Henriette Bujard, de Riez et de Lutry,
domicilié à Thiernois, fille majeure (née
le 19 Oct. 1846) et François Louis et de

Jean Marie Arnaud né Favre, d'autre
part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la déclara-
tion de M. le Past. Descollayes que ces bans
sont en règle

E. Jules Decombaz
pasteur

N° 204.

Lavanchy
u
Curchod

Les dimanches seize, vingt-trois et trent Avril
mil huit cent soixant-onze, les bans de
mariage entre :

Lavanchy Henri, Jules Louis, de Cully et
de Lutry, domicilié à Dommartin, fils ma-
-jeur (né le 1^{er} Mars 1845) de Jean Louis
Lavanchy et de défunte Marianne, née Dela-
-praz, sa femme, d'une part et

Curchod Elisa, de Dommartin et de Villars-
Tercelin, domiciliée à Dommartin, fille
mineure (née le 14 Octobre 1849) et autorisée,
de feu Jean Samuel Curchod et de Jeanne
Henriette née Sémorant, sa veuve, d'autre

part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars-Tercelin sur la déclaration de
M^{re} le Pasteur Benoit de Dommartin, que ces
bans sont en règle C. J. Jules Diombaz, pasteur

N° 205

Diombaz
u
Gavillet.

Les dimanches vingt-trois et trent Avril,
sept Mai mil huit cent soixant-onze
les bans de mariage entre :

Charles Samuel et Jules Diombaz, de
Lutry et de Plainpalais canton de Joux,
domiciliés à Pexy le Jorat, fils majeurs (né le
15 Décembre 1842) de Jean François Louis
et de Jeanne Rosier née Méroz sa femme, d'une
part.

et Lina Vire Gavillet, de Pexy le Jorat
et de Vucherens, fille mineure (née le 18 Dec. 1852)
et autorisée de feu Jean Henri et de Suzanne
Marguerite née Gavillet sa femme, d'autre part ont
été publiés ^{sans opposition} dans l'Eglise de Pexy le Jorat par

La déclaration de M. Larivière pasteur à
Montpreveyres sur les bans sera en règle

C. J. Jules de Combaz, past.

N° 206.
Gaville
ou
Gaville

Les dimanches quatre, onze et dix-huit
juin mil huit cent soixante-onze, les bans
de mariage entre: Gaville Jean Pierre,
de Peny-lez-foras et de Vichereins, domicilié
à Peny-lez-foras, fils majeur (né le 13^{ème} 1844)
de feu Jean Daniel et de feu Jeanne Susanne
née Porchet sa femme, d'une part et
Gaville Albine, de Peny-lez-foras et de Vichereins,
domiciliée à Peny-lez-foras fille majeure (née
le 18^{ème} Fév 1845) de feu Jean Abram et de feu
Jeanne Henriette née Chesuvant, sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Peny-lez-foras les époux ayant
rempli auprès de moi les formalités légales.

C. J. Jules de Combaz, past.

N° 207.
Barrant
ou
Bettler

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq
juin mil huit cent soixante-onze, les bans de
mariage entre: Barrant Jules fils de
Louis Samuel et de Jeanne Louise
née Girardin sa femme, de Bussony et de
Villars-Tiercelin, domicilié à Mont-le-Grand
d'une part (né le 24 avril 1845) et Jenny
Charlotte Bettler, fille de Jean Louis
et de Marie Sophie née Fiquet sa femme,
de Gilly, domiciliée à Mont-le-Grand (née le 23^{ème} Janv. 1846)
ont été publiés dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la décla-
ration de Monsieur Delafontaine pasteur sur les bans sera en règle

C. J. Jules de Combaz, past.

N° 208.

Banaud
" Moel

Les dimanches seize, vingt-trois et trente Juillet
mil huit cent-soixante-onze les bans de mariage
entre: Jean Louis Olivier Banaud, de
Bussigny et Villars-Trécelin, domicilié à Bussigny,
fils majeur (né le 27 Juin 1821) de Jean François
et de défunte Jeanne Marguerite née Banaud sa femme,
et Marie Louise Moel, née Burnat,
de Rossenges, domiciliée à Bussigny, fille majeure
de Jean François Louis Burnat et de Marianne
née Tuller sa femme, et veuve de Louis Jules
Moel (L'épouse en né le 25 Août 1834) ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Trécelin sur la déclaration de Monsieur Monnier
pasteur à Crissin par ces bans son en règle.

C. J. Moel. Stambaz par

N° 209
Cuchod

" Martini

Les dimanches six, treize et vingt Août mil
huit cent-soixante-onze les bans de mariage
entre: Béar Daniel Cuchod de Journatin
et de Villars-Trécelin, domicilié à Lausanne, fil
majeur (né le 9 Sep. 1841) et Jean Samuel
et de Susanne Estier née Monastier sa femme,
et Fanny Henriette Martini, de Troi-
=deville, domiciliée à Lausanne, fille majeure (né
le 30 Janvier 1848) de défunt Jean Daniel
Martini et de la défunte femme Louise Henri-
=ette née Moideux sa femme, ont été publiés
dans l'Eglise de Villars-Trécelin, sans opposi-
tion, sur la déclaration de Monsieur Chevallaz
officier d'état civil à Lausanne par ces bans
son en règle

C. J. Moel. Stambaz par

N° 210

Jaton
Pricam

Les dimanches vingt, vingt-sept pour
et trois Septembre mil huit cent soixant-
onze les bans de mariage entre :

Jaton Jules, de Peney le Jorat, domicilié
à Lausanne, (né le 5 juillet 1849) fils mineur
autorisé de Jean François et de Jeanne Marie
né Dufour sa femme, d'une part et
Pricam Louise Fanny Georgette, de Sainte-
Croix, domiciliée à Lausanne, fille majeure
de Jean Jacques et de Jeanne Dorothee Mercey
sa femme, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Peney le Jorat
sur la déclaration de Monsieur Chevallaz
notaire à Lausanne sur ces bans son en règle.
C. J. de Combaz pasteur

N° 211

Barrault
Dutoit

Les dimanches dix-sept, vingt quatre Sept-
embre et premier Octobre mil huit cent soixant-
onze les bans de mariage entre :

Barrault Moire Jacques David, bourgeois
de Bussigny et de Villars-Tiercelin, domicilié à
Moudon, fils majeur de Jean Jacques et de
sa femme Jeanne Marguerite né Ulmer,
d'une part et Dutoit Julie de Moudon
et de Meyruz, domiciliée à Yverdon, fille majeure
de Jean Daniel Dutoit et de sa femme Pau-
line Elisabeth né Binffeli. D'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars-Tiercelin sur la déclaration de Mo-
sieur le Pasteur Benoit sur ces bans son
en règle.

C. J. de Combaz
pasteur

N^o 212.
Candolfi
Gaviller.

Les dimanches vingt, quatre Septembre, premier et
huit Octobre mil huit cent soixante-onze les
bans de mariage entre :

Jean Benoit Candolfi de Comolque (Tessin)
domicilié à Aigle, fils majeur de Paul et de
Marianne née Marcou sa femme, d'une part
et Louise Lydie Gaviller de Pency-le-Jorat
Jorat, domiciliée à Aigle, fille majeure de
Jean Pierre et de Susanne Maillard née Portoz
sa femme, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Pency-le-Jorat sur la
déclaration de Monsieur Aug. de Rameris
officier de l'Etat Civil que ces bans sont en règle

C^s Jules de Combaz.
pasteur

N^o 213.
Jaton
et
Bettens.

Les dimanches huit, quinze et vingt-deux Octobre
mil huit cent soixante-onze les bans de
mariage entre :

Jules Marc Jacques Jaton, de Pency-le-Jorat,
domicilié à Quillier, fils majeur (né le 18
Avril 1835) de feu Jean Pierre et de Jeanne
Marie Pittet sa défunte femme, d'une part
et Fanny Bettens, de Biolley-Magnoua,
domiciliée à Quillier, fille majeure (née le 7
Mai 1848) de feu Jean Georges David et de Jeanne
Françoise née Champion, sa veuve, d'autre part.
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Pency-le-Jorat sur la déclaration de M^r le
pasteur Janavel que ces bans sont en règle.

C^s Jules de Combaz.
pasteur

79

N° 214.

Zaton
" "
Tiercy

Les dimanches huit, quinze et vingt. Deux Octobre
niel huit et sixante-ouze les bans de mariage
entre:

Charles Jules Zaton, de Peney, domicilié à Nyon,
fils majeur (né le 22 Mars 1834) de Jean Pierre
et de Jeanne Marie Pitter sa femme et
Louise Elise Augustine Tiercy, de Saint Ceyus,
domicilié à Prangins, fille majeure (née le 30
Janv. 1840) de Jean Louis et de Anne Margue-
rite Duperré sa femme, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Peney le jour de
la déclaration de Monsieur le pasteur Fanchaud
sur ces bans sont en règle

C. S. Jules D'ombaz
pasteur

N° 215

Delosset
" "
Cobey

Les dimanches vingt. deux et vingt. neuf Octobre et
cinq novembre les bans de mariage entre:

David Auguste Delosset, de Peney le Jorat,
domicilié à Foul, fils majeur (né le 30 Dec. 1841)
de Louis Frédéric et de Jeanne Louise née Parisot
sa femme, d'une part et
Louise Marie Cobey, de Sarigny, domicilié
à Foul, fille majeure (née le neuf Octobre
1844) de Jean François Louis et de Jeanne
née Boret sa femme, d'autre part. ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Peney
le jour de la déclaration de M. le Pasteur
Bauty sur ces bans sont en règle

C. S. Jules D'ombaz
pasteur

N^o 216Gaville
" "
Jason

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf no-
-vembre les bans de mariage entre:

(l'an mil huit cent soixante-sept)

Gaville Samuel, de Pency le Jorat et de
Kuchens, domicilié à Pency le Jorat, fils majeur
(né le 2 Juin 1846) de Pierre Daniel et de Susanne
Marguerite née Tappy la femme, d'une
part et

Jason Louise, de Pency le Jorat, y domicilié,
-née, fille majeure (née le 15 Nov. 1845)
de Pierre François Louis et de Susanne
Marguerite née Tayer la femme,
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Pency le Jorat les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités
légales

C/ Jules D'oubaiz pasteur

N^o 217.Prod
" "
Bujard.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six
Novembre mil huit cent soixante-sept les bans
de mariage entre:

Prod Adolphe Jean Samuel, de Pency,
domicilié à Savin des Lutry, fils mineur (né le
25 Mars 1849) autorisé de Marc Prod et de Fran-
-çoise née Meyer sa mère et d'une part,
à Bujard Jenny, de Lutry et de Foul, do-
-miciée à Lutry, fille mineure (née le 12 Mars
1850) autorisée de défunt Alben Maurice

Bujard et de Jeanne Françoise Louise née
Paschoud sa mère et d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Pency au la di-
-claration de M^{le} Pasteur Piccardon fils ce bans sur
-enregistrés

C/ Jules D'oubaiz pasteur

N^o
218.
Pitter
u
Mocceant

Les dimanches six, dix-sept et vingt quatre Décembre
mil huit cent soixante-cinq le ban de mariage
entre :

Charles Pitter, de Seigneux et Villars-Bramand
domicilié à Rouvres (Trébois) - fils majeur (né le
24 Mars 1835) de Pierre Daniel Pitter et de
Jeanne Judith né Dind, sa femme, d'une part et
Jeanne Louise Mocceant, de Pevyuzor,
domiciliée à Courtilles, fille majeure (née le 15 Octobre 1844)
et son Pierre Louis et de Marie Esther né Ogay
sa veuve - d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise et
Pevyuzor sur la déclaration de Monsieur Phébus
Pasteur et de son fils et ban par un acte
C. S. Jules Scoubay.
pasteur

N^o 219
Barraud
u
Poirier

Les dimanches sept, quatorze et vingt-cinq
janvier mil huit cent soixante-cinq le ban
de mariage entre :

Henri Auguste Barraud, de Busigny et
Villars-Tricelins, domicilié à Busigny, fils
majeur (11 Sept. 1823) et Jean Samuel Henri et
de Jeanne Susanne François né Picardot sa
femme, d'une part et
François Jules Poirier d'Ichardasse, domi-
cilié à Moys, fille majeure (21 Juin 1842) et
Prodygné et de Marie Louise né Boyay sa femme
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars-Tricelins sur la déclaration
de Monsieur le Pasteur Aboumier sur ce ban par
un acte

C. S. Jules Scoubay.
pasteur

N° 220

Patru
et
Jaccard

Les dimanches vingt-un, vingt-huit ^{janvier} et quatre
février mil huit cent soixante-douze les bans de
mariage entre :

Jean Alexandre Patru, d'Orge et de Bioly-
Magnon, domicilié à Orge, fils majeur (né le
20 septembre 1843) et Jean Pierre et de
Susanne née Vulliamoz la femme défunte, d'un part,
et Prosalie Adine Jaccard de Villars-Tiercelin et
Montvallon Charbonnay, domiciliée à Bescher, fille
mineure autorisée (née le 23 sept. 1852) et feu Pierre
Louis Jaccard et de sa veuve Jeanette née Viret
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'église de Villars-Tiercelin sur la déclaration
de M. le pasteur Schrantz sur ces bans sans
en règle.

C. J. J. Diombaz
pasteur

N° 221

Barrand
et
Barrand

Les dimanches vingt-huit janvier, quatre et onze
février mil huit cent soixante-douze les bans de
mariage entre :

Edouard Samuel Barrand, de Bussigny et
Villars-Tiercelin, domicilié à Bussigny, fils majeur
(né le 16 nov. 1845) et Charles Abram et de Jeanne Louise
née Pitor la femme, d'un part et

Marie Fanny Barrand de Bussigny et
Villars-Tiercelin, domiciliée à Bussigny et près
de la commune de Granges, fille majeure (née le 23 juillet 1846)
et Marc Henri Samuel et de Louise Françoise Henriette
née Dumont la femme, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'église de Villars-Tiercelin sur
la déclaration de Monsieur le Pasteur Monnier et
Crispin sur ces bans sans en règle.

C. J. J. Diombaz
pasteur

N^o 222.
Gaudin
ou
Barraud

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq février
mil huit cent soixant-douze les bans de mariage
eurent :

Henri Samuel Gaudin, bourgeois de Lausanne et y
domicilié, fils majeur de défunt Frédéric Gaudin
et de Jeanne Louise Marguerite née Gillieron sa
femme aussi défunte, d'une part, (né le 17 dec. 1842)
et Fanny Barraud bourgeois de Villan-Tiercelin,
domicilié à Lausanne, fille majeure de Charles
Henri Barraud et de Rose née Hobler, sa femme
d'autre part, (née le 11 nov. 1846) ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Villan-
Tiercelin sur les déclarations de M^r. Possier
pour l'officier et sécrétaire de Lausanne qui en
bans sont en règle

C. J. J. de Combaz
pasteur

N^o 223.
Chevalier
ou
Barraud

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq février
mil huit cent soixant-douze les bans de mariage
eurent :

Louis Chevalier de Belmont-Offandon
et d'Epand, domicilié à Lausanne et auparavant à
Genève, fils majeur (né le 17 fév. 1842) et François
et Susanne Henriette née Portier sa défunte femme,
d'une part, et

Marie Léon Barraud, de Bussigny (Sud-Lau-
sanne) et de Villan-Tiercelin, domicilié à Genève,
fille majeure (née le 22 janvier 1846) et Jeanne
Susette Barraud, fille eue-même de Jean David
d'autre part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villan-Tiercelin sur les déclarations
de Monsieur le pasteur Javelin à Genève qui en
bans sont en règle

C. J. J. de Combaz
pasteur

N^o 224.Meyste
à
Vier

Les dimanches dia-huit et vingt-cinq février et
trois mars mil huit cent soixante-douze les
promesses de mariage eut :

Meyste Jean Louis, de Martterenges et de
Thierrens, domicilié à Martterenges et
précédemment à Doumartin, fils majeur
(né le 3 avril 1837) et Pierre Daniel Meyste
et de Susanne Gailloz d'une part et
Vier C'estime, de Villan-Tiercelin, domici-
lié à Chandonnay-Montaubion, fille majeure
(née le 15 nov. 1844) et Pierre Abram et de Jeanne
Marie née Jaccard sa femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villan-Tiercelin les époux ayant rempli
auprès de moi les formalités voulues par la loi
C. J. J. de Courbay,
pasteur.

N^o 225.Vouzy
à
Delesert

Les dimanches trois, dia et dia-sept mars
mil huit cent soixante-douze les bans de
mariage eut :

Constant Moïse Vouzy fils majeur (né le 19
mars 1830) et Jacques Simon Vouzy et de sa
femme Marianne née Vullyamoz, bourgeois
de Moudon, y domiciliés, veuf en première nocce
de Marie Sophie Delesert, d'une part,
et Lucie Marie Delesert, fille majeure (née
le 15 janvier 1833) et Jean Jacques Delesert
et de sa femme Jeanne Marguerite née Viret
bourgeois de Pexy-le-Fort, domiciliés à
Moudon, d'autre part, ont été publiés sans op-
position dans l'Eglise de Pexy-le-Fort sur la
déclaration de M. le pasteur Benoît de Moudon
sur ce bans ont eu effet Jules de Courbay, pasteur

N° 226.
Gavillet
ou
Rouge

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre mars
mil huit cent soixante-deux les bans de mariage
entre :

Gavillet Jean Louis, de Pexy et de Vichereux, domicilié
à Lausanne, fils majeur de Jean Marc Gavillet
et de Jeanne Susanne née Gavillet sa femme,
d'une part (l'époux est né le 4 janvier 1839)

Rouge Françoise Henriette de St-Livres, domiciliée
à Lausanne fille majeure de Isaac Louis
Rouge et de Jeanne Henriette née Rouge sa
femme d'autre part (l'épouse est née le 10 août 1831)

ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Pexy le jour de la déclaration de Monsieur
Chevalley officier de l'état civil à Lausanne
qui en bannit son registre

Julien Di-combat pasteur.

N° 227.
Sauvageat
ou
Gavillet.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre
mars mil huit cent soixante-deux les bans
de mariage entre :

Sauvageat Pierre François, de Pexy et
de Villars-Trivulzi, domicilié à Pexy,
fils majeur (né le 15 juin 1837) et Jean Pierre
David (dit Pierre) et de Susanne Maywirth
née Gavillet, sa femme, d'une part

et Gavillet Rosa Thé, de Pexy et de Vichereux,
domiciliée à Pexy, fille majeure (née le 21 novembre
1841) et Pierre David et de Susanne Maywirth
née Tapp sa femme d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'église de Pexy le jour
de Villars-Trivulzi les époux ayant rempli
auprès de moi les formalités légales.

Julien Di-combat
pasteur.

N^o 228
Virel
de
Tschü.
—

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et vingt-cinq
mars mil huit cent soixante-cinq les bans de
mariage eut:

François Henri Daniel Virel, de Gollion et de
Villars. Tricelin, domicilié à Gollion, fils mineur
(né le 18 mars 1850) d'ancien autorité de feu François
Louis Virel et de sa veuve Jeanne Louise Marie
née Chenava d'une part et
Louise Emma Tschü, d'Oberbipp (au canton
de Berne), domicilié à Telsens, fille mineure
(née le 4 novembre 1852) de feu Nicolas Tschü, et
de sa veuve Jenny Fanny Lucie née Chapuisat,
aussi autorisée, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tricelin
sur la déclaration de Monsieur le Pasteur M.
Maister à Francys par les bans ont eu lieu
C. S. Jules de Courbes
pasteur

N^o 229.
Gavillon
de
Moryon
—

Les dimanches trente-un mars, sept et quatorze
avril mil huit cent soixante-cinq les bans de
mariage eut:

Gavillon Jules, de Pery et de Vuchereux, domicilié
à Pery, fils majeur (né le 8 septembre 1839) de
Jean Abraham (de feu Bartholomy) et de Jeanne
Susanne née Vugniand, la veuve, d'une part
et Mayor Mariann Louise, d'Oron de
Châtel, domicilié à Villeneuve (canton de Fribourg)
et précédemment à Ollondor, fille majeure (née le
14 novembre 1846) de Daniel et de Julie née Tapin
la femme, d'autre part ont été publiés sans op-
-position dans l'Eglise de Pery le jour des épous-
ages sept le formalité légale.
Jules de Courbes
pasteur

N° 230

Delosau
Auberson.

Les dimanches vingt huit avril, cinq et
douze mai mil huit cent soixante-douze le
promesse de mariage entre :

Le jeune Delosau, de Tency le Jorat, domici-
-cilié à Vuarnus, fils mineur (né le 14 juin 1851)
et autorisé par Jean Louis Delosau et par Susanne
Marguerite née Gavillet sa femme, d'une part
et Rodolphe Auberson, d'Essatines, domicilié
à Croens et précédemment à Vuarnus, fille majeure
(née le 18 septembre 1840) et défunt Jean David Au-
-berson et par Jeanne Louise née Gindry sa femme,
d'autre part ont été publiées sans
opposition dans l'Eglise de Tency le Jorat
sur la déclaration de Monsieur le Pasteur
Cressin à Vuarnus qui en a été en règle.

C. S. Jules d'Emboz
pasteur

N° 231.

Delacretaz
et
Curchod

Les dimanches vingt six mai, deux et
neuf juin mil huit cent soixante-
douze le bans de mariage entre :

Jean François Louis Delacretaz, de La Pray
et d'Yverne, domicilié à La Sarra, fils
majeur autorisé par Marc François
et par Jeanne Mariamme Amaudry sa femme,
d'une part et Marie Curchod et
Dommanin et par Villars-Trucelin, domicilié
à La Chaux fille majeure et Henri Louis
et de Prood née Trolier sa femme, d'autre
part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars-Trucelin sur la
déclaration de Monsieur le pasteur L'anson
qui en a été en règle.

C. S. Jules d'Emboz
pasteur

N^o 232.
Mingaud
ou
Viret

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois juin
mil huit cent soixante-douze les promesses de
mariage eut :

Emile Mingaud de Chapelle, et y domicilié,
fils majeur de Pierre Samuel et de sa femme
Louise née Mottaz, d'une part et
Elise Viret de Villan-Tiercelin, domiciliée à
Chapelle, fille majeure de Pierre Abram et de
sa femme Jeanne Marie née Jaccard, d'autre
part (l'époux et sa femme le 25 mars 1842, l'épouse, le
15 octobre 1848). ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villan-Tiercelin sur la déclara-
-tion de Monsieur le pasteur de Coullayes
par ces banns sans en rien

Cd Jules D'ombay
pasteur.

N^o 233.
Cadinans
ou
Jaccard.

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois juin
mil huit cent soixante-douze les promesses de mariage
eut :

Henri Cadinans, de Taléjeux, domicilié à Sottens,
fils majeur (né le 17 juin 1847) de Jean David et de
Jeanne Louise Bron, sa femme, d'une part et
Victorine Jaccard de Chandonnay-Montaubien et
de Villan-Tiercelin, domiciliée à Chandonnay, fille
majeure (née le 7 novembre 1848) de Pierre François
Auguste et de Jeanne Proce née Jaccard d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villan-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur
le pasteur Benoit par ces banns sans en rien.

Cd Jules D'ombay
pasteur

N^o 234.
Chapallaz
et
Jaton.

Les dimanches neuf, seize, et vingt-trois juin mil
huit cent-soixante-douze les promesses de mariage
eûté :

Louis Marie François Chapallaz, de Leiry, domicilié
à Lausanne, fils majeur de Christian Juste Jean
Henri Chapallaz et de Louise Françoise Degallier
sa femme d'une part
et Marie Emma Jaton, de Pully Jorat, domiciliée
à Lausanne, fille majeure de Samuel Rodolphe
Jaton et de Susanne Marie veuve Blanchoud sa
femme, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Pully Jorat sur la
déclaration de Monsieur Chevallaz officier de
l'Etat civil à Lausanne sur ces bases sur ce registre
C^t Jules Diconbay
pasteur.

N^o 235
Estopprey
et
Jaton.

Les dimanches deux, neuf et seize juin mil
huit cent-soixante-douze les promesses de mariage
eûté Eugène Samuel Estopprey, de Trey,
domicilié à Lausanne, fils mineur de Joseph
François Estopprey, défunt, et de Louise Charlotta
Barrat sa femme d'une part et Francketta
Louise Susetta Jaton, de Pully Jorat, domiciliée
à Lausanne, fille mineure autorisée de François
Samuel Jaton et de Cathérine Amélie Haebler
sa femme d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Pully Jorat sur la
déclaration de Monsieur Chevallaz officier de
l'Etat civil à Lausanne sur ces bases sur ce registre
C^t Jules Diconbay
pasteur.

N^o 236.
Cruchon
et
Röd.

Le dimanche deux, neuf et seize juin mil huit cent soixante douze les bans de mariage eut :

Treize Louis Cruchon, de Perclier, domicilié à Gollion, fils majeur (né le 4 février 1824) de Jean Louis Cruchon et de Marie Judith ne Dutoit de femme ; et veuf en premières noces de Jeanne Louise ne Brailard d'une part et

Jean ne Françoise Röd (dit Roux) ne Richard, de Teny le Jorat, fille majeure (née le 17 mars 1812) de Jean Georges Richard et de sa femme Jeanne, ne Mercanton, et veuf en premières nocces de Jean François Röd (dit Roux) ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Teny le Jorat sur la déclaration de Monsieur le pasteur Monastier sur ces bans sans en régle.

C/ Jules Décorbay
pasteur

N^o 237.
Viret
et
Scheurer

Le dimanche seize, vingt-trois et trente juin mil huit cent soixante-douze les promesses de mariage eut :

Jean Louis Ernest Viret, de Villars Tréculin, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 23 juillet 1846) de Françoise Louise Marie Viret et de Anna Scheurer de Meijkirch (Bern) domicilié à Lausanne, fille majeure de Anna Scheurer (l'épouse et né le 19 décembre 1839) ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars Tréculin sur la déclaration de Monsieur Chevallaz officier de l'état civil à Lausanne sur ces bans sans en régle

C/ Jules Décorbay
pasteur

N° 238.
Berdez
ou
Delescler

Le dimanche vingt. un juillet mil huit
cent soixante. douze les bans de mariage entre
Louis Frédéric Jean Marcus Berdez de Vevey
a de Prossimien, domicilié a Lausanne, fils
majeur d' André Lambert Berdez et de Marie
Witz la femme, d'une part
et Fanny Adèle Delescler de Savigny, de
Foul et de Teney domiciliée a Genève, fille
majeure de Jean Daniel Samuel Delescler
a de Marie Louise Nansenmod la femme
d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'église
de Teney le 7^o jour, par la déclaration de Monsieur
Cluvallaz officier de l'état. civil de Lausanne
que ces bans sont en règle et avec l'autorisation
de l'administration de justice et police qui dispense
les époux de deux publications.

approuvé par
le Curateur
Jules D'Arbigny

C/ Jules D'Arbigny
pasteur.

N° 239
Gleyre
ou
Viret

Les dimanches vingt. un et vingt. huit juillet,
et quatre août mil huit cent soixante. douze
les bans de mariage entre:
Louis Jean Gleyre, de Chevilly, domicilié
a Morges, fils majeur (né le 10 mars 1839) de
Jean Louis Gleyre et de Jeanne Susanne née
Rochat la femme d'une part et
Jeanne Susanne Marie Louise Viret née Nagesod
de Villars. Tréclins, domiciliée a Morges
fille majeure (née le 28 mars 1835) de Jean
Samuel Ferdinand Neyroud et de Jeanne Louise
Diobert, la femme, veuve en premières nocces de
Pierre Samuel Louis Viret, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'église de Villars. Tréclins par la
déclaration de Monsieur Hugonnet officier de l'état civil
a Morges qui a bans sont en règle. C/ Jules D'Arbigny
pasteur.

N^o 240
Barraud
et
Martin.

Les dimanches vingt. un et vingt. huit juillet et
fiats avoir mil huit cent soixante - deux les
bans de mariage entre :

Ernest Barraud, de Villars-Tiercelin et de
l'abbaye de Rosserges, domicilié à Lausanne,
fils mineur (né le 23 janvier 1852) et Théodore
Louis Félix Barraud lequel autorisé en sa
sa défunte femme Philippine Burret d'une
part et Louise, Elisabeth Martin
de Froideville, domiciliés à Lausanne fille
mineure autorisée et Jean Marie Martin et de
Jenny Susette Françoise Logoz sa femme
d'autre part. (l'ipsum en date le 5 avril 1853)
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur
Chevalier officier de l'état civil à Lausanne
sur ces bans sous en règle

Et Jules D'Ambois
pasteur.

N^o 241
Vivier
et
Cortuesy

Les dimanches vingt. huit juillet, quatre et
deux avoir mil huit cent soixante - deux
les bans de mariage entre :

Jules Henri Victor Vivier, de Gollion et de
Villars-Tiercelin, domicilié à Gollion, fils majeur
(né le 31 juillet 1844) et feu François Louis
Vivier et de Jeanne Marie Louise, née Chénard,
sa veuve d'une part et
Cléide Cortuesy de Doupière, domiciliée
à Gollion, fille majeure (née le 11 septembre
1845) de Jacob François Cortuesy et de Jeanne
Louise, née Girard, sa femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars-Tiercelin sur la déclaration de
Monsieur le pasteur Monastier à Grancy
sur ces bans sous en règle Et Jules D'Ambois.

N° 242

Porcher
ou
Vaagniaux.

Les dimanches vingt-huit juillet, quatorze et onze août mil huit cent soixante-douze les promesses de mariage entre Alfred fils majeur de feu Jean Louis Porcher et de sa femme Jenny née Izard, de Corcelles-le-Jorat, domicilié à Pevy d'une part et Jeannette fille majeure de Jean Samuel Vaagniaux et de sa femme Susanne Marie née Vaagniaux, de Vuchères, domiciliée à Propraz d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pevy le Jorat sur la déclaration de Monsieur Pevyres officier de l'état civil à Mézières sur ces bases sont en règle.

L'époux est né le 5 janvier 1842.
L'épouse le 21 août 1837.

(1) Jules D'Combaz
pasteur.

N° 243.

Peler
ou
Jaccard

Les dimanches quatorze, onze et dix-huit août mil huit cent soixante-douze les promesses de mariage entre :

Héli Peler, bourgeois de Peyrus-et-Poddeno, domicilié à Pevy le Jorat, fils majeur (né le 4 mai 1849) et Pierre Daniel Peler et de Marie Marguerite née Jayer sa femme, d'une part et Elise Jaccard, bourgeoise de Chardonnay-Morvanbion et de Villars-Tiercelin, fille majeure (né le 14 février 1847) de feu Pierre François Jaccard et de Susanne Henriette née Bériod sa veuve, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur le pasteur Bessier à Dom-martin sur ces bases sont en règle.

(1) Jules D'Combaz pasteur.

N° 244.

Peleru
Jaccand.

Les dimanches quatre, onze, et dix-huit août
mil huit cent soixante-douze les promesses de
mariage eut :

Héli Peler bourgeois de Peyres-et-Postens, do-
miciilié à Teny le jour, fils majeur (né le 4
mai 1849) de Pierre David Peler et de Marie
Marguerite né Jayer, sa femme, d'une part,
et Elise Jaccand bourgeoise de Chardonnay.
Montaubion et Villars. Tricelini domiciliée à
Villars. Tricelini fille majeure (née le 14 février 1847)
de feu Pierre François Jaccand et de Susanne
Henriette né Briod, sa femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Teny le jour sur la déclaration de Monsieur le
Pasteur Benoit à Dom martin par ces bans sans
en répl. C. J. Jule Diconbaz Pasteur.

approuvés par
consentement
C. J. Jule Diconbaz
pasteur

N° 245

Brocher

Cuchod.

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq
août mil huit cent soixante-douze, les bans
de mariage eut :

Louis Brocher, de Nag, y domicilié, fils
majeur (né le 19 juillet 1837) d'Abraham David
Brocher et de Louise Esther né Monachon
sa femme, d'une part et
Christine Cuchod, de Dommartin et de Villars.
Tricelini, domiciliée à Nag, fille majeure (née
le 22 août, 1839) de Jean Charles Cuchod et
de Marie Marguerite né Monachon,
sa femme d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Tricelini sur la déclaration de Monsieur le
pasteur Benoit à Dom martin par ces bans
sans en répl. C. J. Jule Diconbaz Pasteur

N^o 246.
Vidouzey
à
Barraud.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq août
mil huit cent soixante-douze le bans de mariage
entre : Henri Edouard Vidouzey de Clarmont,
domicilié à Busdigny, fils majeur de Marc
Louis Henri Vidouzey et de Jeanne Marie
Madeleine Henriette née Vuerchot sa femme
d'une part et Louise Henriette Barraud
de Busdigny et de Villars-Tiercelin, domiciliée
à Busdigny, fille majeure de feu Marc Henri
Samuel Barraud et de Louise Françoise
Henriette Dumont sa femme, l'autre part
(L'époux et sa femme le 20 janvier 1849; l'épouse et le 3 août 1844)
ont été publiés sans opposition dans l'église de Villars-
Tiercelin sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Monsieur de Crislin par ces bans, son en répl.

C. Jules D'ombaz
pasteur.

N^o 247.
Gallay
à
Viret.

Les Dimanches premier, huit et quinze septembre
mil huit cent soixante-douze le promesses de
mariage entre :
Henri Jules David Gallay de Gollion, y domicilié,
fils majeur (né le 28 septembre 1837), de feu Jean Louis
Gallay, et de sa veuve Louise Henriette née Heuriad,
et sa femme en première nocce de Susanne née Greiner
d'une part et

Aline Viret née Bissat, de Gollion et de Villars-
Tiercelin, domiciliée à Gollion, fille majeure (née le
7 mai 1839) de feu Vincent Louis Bissat et d'Alexan-
drine Françoise née Humbert sa femme et sa femme
en première nocce de Henri Louis Viret
l'autre part ont été publiés sans opposition dans
l'église de Villars-Tiercelin sur la déclaration de
Monsieur le pasteur Monsieur de Crislin par ces bans, son
en répl.

C. Jules D'ombaz
pasteur.

N^o 248Barraud
Chappuis.

Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Septembre
et six Octobre mil huit cent soixante-douze. Les bans

de mariage entre :

Barraud Jules Louis, bourgeois de Busigny et de
Villars-Tiercelin, domicilié à Charannes sous Lausanne,
fils majeur (né le 8 mai 1848) et Marie François Barraud
et de sa femme Louise Charlotte né Fourgeaud, d'une
part et Jeanne Marie Louise Chappuis, bourgeois
de Rivaz, domicilié à Odemored sur Chardonne,
fille majeure (née le 25 février 1848) et Jacques François
Henri Chappuis et de sa femme Susanne Marie
née Dénériaz, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la
déclaration de Monsieur le notaire Gattabin sur
les bans son en règle C^t Jules Dénériaz pasteur

N^o 249.

Amstutz

Viret

Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Septembre
et six Octobre mil huit cent soixante-douze Les bans de
mariage entre :

Georges Louis Amstutz de Sigriswyl (Berne),
domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 3 Octobre
1832) et Philippe Ferdinand Amstutz et de
Jeanne Susanne Martin sa femme, - veuf et
premières noces de Jeanne François Rey, d'une
part et Elise Viret, de Villars-Tiercelin, domici-
- cilié à Lausanne, fille majeure et Pierre
Samuel Viret et de Jeanne Madelaine né
Jordan, sa femme (L'épouse en né le 9 avril 1845)
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur Chevaley
officier de l'état civil sur les bans son en règle

C^t Jules Dénériaz
pasteur

N° 250.

Barrand
Quibien

Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf septembre et
six octobre mil huit cent soixante-deux le bans de
mariage entre : Jules Daniel Barrand, de Bussigny
et de Villars. Tercelin, domicilié à Genève (né à Bussigny
le 8 septembre 1849) fils mineur à femme au mariage,
et George Etienne Barrand et de Jeanne Audricus Vullien
sa femme, d'une part et

Tannay Louis Quibien, de Gilley, domicilié à Genève
(né à Bursinel le 13 novembre 1846) fils majeur de Jean Marc
Louis Quibien et de Suzanne François Caroline Delostend sa
femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars. Tercelin sur la déclaration de Jean François Dugmond
Aide Secrétaire de l'état civil de la ville de Genève sur ce bans ont
eu lieu.

C. J. de S'embay pasteur.

N° 251.

Tapis
et
Jostevit.

Les dimanches vingt-neuf septembre et dix et
treize octobre mil huit cent soixante-deux
le bans de mariage entre : Jean Jacques Tapis
bourgeois de Peney-le-Jorat, domicilié à Moudon,
fils majeur (né le 29 mai 1804) et Isaac Louis
Tapis et de sa femme Madeleine née Delosten,
veuf en premières noces de Jeanne Marie née
Schenk, d'une part et
Marie Gabrielle Jostevit, de Moudon et Bussy,
domiciliée à Moudon, fille majeure née le
1 octobre 1838) de François Jostevit et de sa
femme Marianne née Maquetin, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Peney-le-Jorat sur la déclaration de
Monsieur le pasteur Eugène Benoît à Moudon
sur ce bans ont eu lieu.

C. J. de S'embay
pasteur.

N^o 252
Delessen
" Palud.

Les dimanches treize, vingt, et vingt-sept
octobre mil huit cent soixante-douze les
bans de mariage entre: Edouard Delessen,
de Peney le Jorat, domicilié à Biolley-Ma-
-gnous, fils majeur ~~est~~ de défunt François
Emilien et de sa veuve Susanne Lydie Delessen
née Duillard d'une part et Euphrosine
née Rosine, Palud, de St-Lierges, y
domiciliée, fille majeure de Jean David Palud
et de sa femme Euphrosine née Palud
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'église de Peney le Jorat sur la décla-
-ration de Monsieur le pasteur Descombaz
que ces bans sont en règle. (S) Jules Dicombez
pasteur

N^o 253.
Delessen
Curchod

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept
octobre mil huit cent soixante-douze les
bans de mariage entre:
Jean Frédéric Antoine Delessen, de Peney,
domicilié à Lausanne et auparavant à
Montiers, fils majeur de Jean Pierre Delessen
(né le 3 juin 1848) et de Elisabeth Mary
Meyste sa femme d'une part et
Emma Curchod, de Dommarin et Chad-
-donnay, domiciliée à Lausanne, fille mi-
-neure (née le 24 juin 1852) dûment autorisée
et Pierre Samuel Curchod et de Marie
Marguerite née Lechain sa femme d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'église de Peney le Jorat sur la déclaration
de Monsieur Chevallaz officier de l'état
civil à Lausanne que ces bans sont en
règle. (S) Jules Dicombez pasteur.

N^o 254.

Blanc

Gariller

Les dimanches trois, six et dix-sept novembre mil huit cent soixante-douze les bans de mariage entre:
 Alphonse Maurice Blanc, de Lausanne,
 domicilié à Chailly, fils mineur (né le 12 novembre 1852)
 autorisé de Constant David Blanc et de Marie
 Françoise née Jaques sa femme d'une part et
 Térésine Gariller, de Tenay et de Vecherens, domici-
 : cilié à Galières, fille mineure (née le 28 novembre
 1850) autorisée de défunt Pierre Louis Gariller et
 de Susanne Louise née Prod sa femme d'autre
 part ont été publiés sans opposition dans l'église
 de Tenay le jour sur la déclaration de Monsieur
 Chevallaz officier de l'état-civil à Lausanne sur
 ce bans son en règle
 C. Jules D'oubaiz pasteur.

N^o 255.

Delesden

Motta.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre
 novembre mil huit cent soixante-douze les bans de
 mariage entre:
 Jules Frédéric Delesden, de Sarigny, Fribourg
 Tenay le jour, domicilié à Genève, fils mineur (né le
 28 avril 1853) autorisé de feu Jean Daniel Samuel et de
 Marie Louise née Nantomed. Sa femme, d'une part
 et Jeanne Josephine Motta, de Genève et y
 domiciliée, fille majeure (née le 18 avril 1845)
 de défunt Louis Motta et de Claudine née Chuisin sa
 femme, d'autre part ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Tenay le jour sur la déclaration de
 Monsieur A. Sullin officier d'état-civil de la ville
 de Genève sur ce bans son en règle
 C. Jules D'oubaiz pasteur.

N^o 256.
Eusing
u
Barrand

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre
novembre mil huit cent soixante-deux les
bans de mariage
entre François Eusing, de Mauraz, domicilié
à Chailly près Lausanne, fils mineur autorisé (né le
30 juin 1850) de défunt Marc Louis François et
de Julie Sophie née Meyer sa femme d'une part
et Marie Adèle Barrand de Bussigny près
Ecublens à Villars-Tiercelin, domiciliée à Chailly
près Lausanne fille majeure de Georges Etienne
et de Jeanne Andrienne née Vulliamy sa femme
d'autre part (l'époux a eu le 1^{er} août 1847) ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Tiercelin sur la déclaration de Monsieur Chevabaz
officier de l'état civil à Lausanne sur ces bans sur
en règle. C. Jules Déombaz pasteur

N^o 257.
Mayurat
u
Prod.

Les dimanches dix-sept et vingt-quatre no-
vembre et premier décembre mil huit cent
soixante-deux les bans de mariage entre:
Marc Mayurat, de Lutry et Foud,
domicilié à Lutry, fils majeur de défunt
Jean Daniel Mayurat et de Marie Susanne
née Barbaz sa veuve, d'une part et
Augustine Louise Prod, de Tenay le Jorat,
domiciliée à Paudex, fille mineure de
Jean François Prod et de Anne Marie née
Braillard sa femme d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Tenay
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Pe-
-rardon à Lutry sur ces bans sur en règle
C. Jules Déombaz pasteur.

N^o 258
Huguenet
et
Vulliens.

Les dimanches huit, quinze et vingt deux décembre
mil huit cent soixante - douze les bans de
mariage entre :

Jean Francois Victor Huguenet, de Villars-Tiercelin,
domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 20 février
1844) de Francois Daniel Huguenet et de Jeanne
Susanne née Métraux d'une part et
Marie Charlotte Vulliens, de St. Cierge et Bouleux,
domiciliée à Trilly, fille majeure de Jean Marc
Vulliens et de Françoise Madelaine Meylens
sa femme, (épousée en né. le 2 avril 1847)
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur
Chevallaz officier de l'Etat civil à Lausanne par
ces bans sous ce rite. C. S. Jules D'oubaux
pasteur.

N^o 259.
Ansermet
Barrand.

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf
janvier mil huit cent soixante-trois
les bans de mariage entre :

Benjamin Ansermet, de la Tour et
Peitz, y domicilié, fils majeur (né le 25
février 1844) d'Ami de Louis Gamatiel
Ansermet et de Jeanne Françoise Elisabeth
née Boulanger, sa femme, veuve en premières
noces de Henriette Rosalie Louise Ponge, vint
par et Elise Barrand, de Villars-Tier-
celin, domicilié à Vevey, fille majeure (née
le 1^{er} novembre 1849) de Jean Francois Barrand
et de Jeanne Marie Doarzens, sa femme,
l'autre par ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la
déclaration de Monsieur le pasteur Combe par
ces bans sous ce rite. C. S. Jules D'oubaux
pasteur.

N° 260.
Curchod
à
Perret.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-dix
janvier mil huit cent septante-trois les bans
de mariage entre : Jean Curchod, de
Dommartin, et de Villars. Tiercelin, domicilié à
Dommartin, fils majeur (né le 1 juillet 1830) de
défunts Jean François Curchod et Susanne Marie
née Curchod sa femme, d'une part et
Eugénie Perret, d'Esvertines, domiciliée à
Dommartin, fille majeure des défunts (née le
17 octobre 1849) de Henri Samuel Perret et de
défunte Jeanne Marie Rose née Dufour sa femme,
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars. Tiercelin sur la décla-
-ration de Monsieur le pasteur Bausir à Dom-
-martin sur ces bans tout en règle.

approuvé par
le Conseil
Jean Diombaz
pasteur.

Jean Diombaz
pasteur.

N° 261.
Gues
à
Dufour.

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois février
mil huit cent septante-trois les bans de
mariage entre Emile Gues, de Bouleus
et de Moudon, domicilié à Hermenches, fils
majeur (né le 15 novembre 1848) de Jean Frédéric
Gues et de Jeanne Marguerite née Fraux, d'une
part et Rosine Dufour, de Dommartin
et de Villars. Tiercelin, domiciliée à Villars-Tier-
-celin, fille mineure (née le 30 juillet 1852)
de Pierre Dufour et de Marie Madilaine
née Jaccard sa femme d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars.
Tiercelin sur la déclaration de Monsieur Bailly
pasteur à Moudon sur ces bans tout en règle.

Jean Diombaz pasteur

N° 262.

Barraud
et
Coderey.

Les dimanches seize et vingt-trois février et
deux mars mil huit cent septante-trois
les promesses de mariage entre : Louis Albert
Barraud, de Bussigny et Villars-Tiercelin,
domicilié à Bussigny,
fils majeur (né le 26 février 1836) de défunt
Marc Henri Samuel Barraud, et de Louise
Françoise Henriette née Dumour la veuve
d'une part et Henriette Albertine Coderey
de Romanel et Morges, y domiciliée, fille
majeure (née le 26 septembre 1846) de Jean
Ferdinand Coderey, et de Susanne Marie
née Pelichet sa femme, d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Tiercelin sur la déclaration de Monsieur le
pasteur Prochat que ces bans sont en règle.

Et Jules D'Imbrey
pasteur.

N° 263

Despouds
et
Barraud

Les dimanches vingt-trois février, deux et neuf
mars mil huit-cent-septante-trois les promesses
de mariage entre : Isaac François Despouds
de Lussery, domicilié à Lausanne, fils majeur
de défunt Louis Despouds (l'époux en est le 10 août
1837) et de Marguerite Dorothée née Aigroz sa femme,
d'une part et Louise Julie Barraud, de Bussigny
et de Villars-Tiercelin, domiciliée à Bussigny
fille majeure (l'époux en est le 3 janvier 1841) de
Marc Louis Barraud et de défunte Jeanne Marie
Barraud sa femme, d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Tiercelin sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Liansum que ces bans sont en règle.

Et Jules D'Imbrey pasteur.

N^o 264.Jaton
et
Estoppay.

Les dimanches seize, vingt-trois et trente mars
mil huit cent septante-trois les bans de mariage
entre: Jean Victor Jaton, de Poney, y domicilié,
fil majeur (né le 11 juillet 1843) et défunt Pierre
François et de Jeanne Françoise née Thuilland
la veuve d'une part et Susette Henriette
Estoppay, de Granges, y domiciliée, fille majeure
(née le 17 décembre 1848) et Jacques David et de
Jeanne Susette née Barbey d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Poney
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Meystre
sur ces bans tout en règle.

C. Jules D'Imbaz
pasteur.

N^o 265Jaton
et
Gavillet

Les dimanches seize, vingt-trois et trente mars,
mil huit cent septante-trois les bans de mariage
entre: Jaton Héli de Villars-Mendraz, y do-
milié; fils mineur autorisé (né le 20 octobre 1852),
de Jean Louis et de Susanne Fanny née Jaccard
la femme, d'une part et Gavillet Opélie
de Poney et de Vudrens, domiciliée à Poney,
fille mineure (née le 20 septembre 1851) autorisée
de défunt Pierre Daniel et de Louise née
Pranay la veuve d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Poney les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités
légales.

C. Jules D'Imbaz
pasteur.

N^o 266.Delessert
ou
Schenker

Les dimanches vingt-trois, trente mars et six
avril mil huit cent septante-trois les bans
de mariage entre: Charles Louis Delessert,
de Peney, domicilié à Lausanne, fils majeur
de Jean Charles Emmanuel Delessert et de Henriette
Josephine Debonnevillle sa femme, veuf en
premier nous de Marie Adélaïde Antoinette
Wilhelmine Agnès née Kopf. D'une part et
Mathilde Marguerite Schenker, de Lyon,
domiciliée à Montelimar Drôme fille mineure,
autorisée de François Schenker et de Trida
Blanka Libert sa femme d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Peney sur la déclaration de Monsieur
Chevallaz officier de l'état civil par ces bans
sous en règle.

C^t Jules D'Arbuz
pasteur.N^o 267Jailler
ou
Jaton.

Les dimanches vingt et vingt-sept avril et quatre mai
mil huit cent septante-trois les promesses de mariage
entre: Pierre Jailler, d'origine française, domicilié
à Lyon, avant à Romans (Drôme) fils majeur (né le
1 septembre 1841) de Jean Jailler et de Anne Marie née
Chaloyard, sa femme, d'une part et Pauline Marie
Jaton, de Peney, domiciliée à Lausanne, fille
majeure (née le 11 janvier 1848) de Jean François
et de Jeanne Marie née Dufour, sa femme ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Peney sur
la déclaration de Monsieur Chevallaz officier de l'état
civil à Lausanne par ces bans sous en règle

C^t Jules D'Arbuz
pasteur.L'époux en
né le 15 décembre
1842 et l'épouse
le 2 janvier 1854

N^o 268
 Vivian
 et
 Gavillet

Les dimanches vingt-sept avril, quatre et onze
 mai mil huit cent septante-trois les promes-
 ses de mariage entre Henri François Elisé
 Vivian, bourgeois de Lausanne et Crissier
 domicilié à Crissier, fils majeur de Louis
 Frédéric Vivian et de Françoise Elisé Aimé
 né Abonnier la femme d'une part et
 Emma Lucie Gavillet de Peney le Forat, do-
 miciliée à Penthaiz, fille mineure autorisée
 de défunt François Louis Gavillet et de Rosalie
 Louise née, Ines la veuve d'autre part ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise de
 Peney sur la déclaration de Monsieur F.
 Lebar officier de l'état civil qui ces bans
 sont en règle.

C/ Jules Décombaz pasteur

L'époux est né le 31 décembre 1845
 L'épouse est née le 8 juillet 1851.

N^o 269
 Germond
 et
 Rod.

Les dimanches quatre, onze, et dix-huit mai
 mil huit cent septante-trois les bans de mariage
 entre: Louis Germond, de Lucens, y domicilié,
 fils majeur (né le 25 avril 1843) de Jean Siméon
 et de Jeanne Madelaine Pauline née Forcher
 la femme, d'une part et Aline Rod et
 Peney, domiciliée à Lucens fille mineure (née le
 5 février 1851) d'union autorisée de Pierre François
 Rod et de Anne Marie née Delosert la
 femme d'autre part ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Peney sur la déclaration de Monsieur
 le pasteur Planta sur ces bans sont en règle

C/ Jules Décombaz
 pasteur

N^o 240
Robert
ou
Savageat

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq mai
mil huit cent septante-trois les bans de mariage
entre John Alcide Robert fils (né le 9 octobre 1850)
des défunts Auguste Robert, originaire du Locle et
Zéline Emilie née Fallet, demeurant au Locle d'une
part et Louise Adèle fille de feu François
Henri David Samuel Savageat, de Pency et
Villan-Tiercelin, canton de Vaud et de Jeanne Louise
Françoise née Cloas d'autre part demeurant aux
Planches (Vaud) ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Pency le jour de la déclaration de
Monsieur Alfred Dubois officier de l'état civil
au Locle sur ces bans sont en règle

L'époux en vés le 13 septembre 1845. C. S. Jule. D'émboz pasteur

N^o 241.
Robert
ou
Savageat

Les dimanches vingt-cinq mai, premier et huit
juin mil huit cent septante-trois les bans de mariage
entre John Alcide Robert fils majeur (né le 9 octobre
1850) des défunts Auguste Robert et Zéline Emilie née
Fallet, originaire du Locle et y demeurant d'une part
et Louise Adèle Savageat fille majeure (née le 13
septembre 1845) et François Henri David Samuel Savageat
et de Jeanne Louise Françoise née Cloas, de Pency et de
Villan-Tiercelin, demeurant aux Planches, paroisse
de Montreux d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villan-Tiercelin sur la
déclaration de Monsieur Alfred Dubois officier de
l'état civil au Locle sur ces bans sont en règle

C. S. Jule. D'émboz
pasteur.

N^o
272.
Chapuis
et
Meigroz

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf juillet
mil huit cent septant-trois le bans de mariage entre:
Louis Chapuis, d'Espalinges, domicilié à Lausanne,
fils majeur (né le 18 août 1848) et feu Jean Abram
et de Jeanne Louise née Pasche la veuve d'un pair
et Louise Rosine Meigroz, de Férey, domiciliée
à Belmont, fille majeure (née le 26 juin 1844)
et Jean François et de Jeanne Louise Julie née
Corbay de femme d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'église de Férey sur la déclaration
de Monsieur le curé officier de l'état civil à
Belmont sur ce bans. Sans opposition.

C. S. Juby, de Corbay
pasteur.

N^o
273.
Delesclat
et
Aguer.

Les dimanches vingt-neuf juillet, dix et treize
juillet mil huit cent septant-trois le
bans de mariage entre: Delesclat Henri
François, de Savigny, Forêt et Férey, domicilié
à Savigny, fils majeur (né le 29 octobre
1848) et Jean Etienne et de Louise Madeleine
née Abati d'une part et Aguet
Julie et Suzanne de Savigny, domiciliée
à Savigny, fille majeure (née le 9 avril
1849) et Louis Frédéric et de Jeanne Louise
née Diserens d'autre part ont été publiés
sans opposition dans la paroisse (église) de Férey
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Baudy
à la vigne sur ce bans. Sans opposition.

C. Juby, de Corbay
pasteur.

N^o
274.
Viret
à
Jaccand
—

Les dimanches six, treize et vingt juillet
mil huit cent septante trois les bans de
mariage entre : Viret Pierre Louis, de
Villars-Tricelin, y domicilié, fils majeur
(né le 28 janvier 1843) de défunt Jean Abram
Louis et de Marie née Hüng sa femme
d'une part et Jaccand Emma, de
Villars-Tricelin, domicilié à Corcelles le Prat,
fille majeure (née le 6 mars 1846) d'Alexandre
Samuel et de Louise Henriette née Desmoules
sa femme d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Tricelin
les époux ayant rempli auprès de moi les forma-
-lités légales. C^s Jule D'ombaz
pasteur

N^o 275.
Allmendinger
à
Genier
—

Les dimanches trois, dix et dix-sept août
mil huit cent septante-trois les bans de
mariage entre : Jean Jakob Allmendinger,
de Dornau (district de Göppingen - Royaume
de Wurtemberg), domicilié à Villars-Tricelin,
fils majeur (né le 9 août 1827) de Jean George
Jacob et de Marguerite née Allmendinger sa
femme, d'une part et Marie Apollonie
Serine Genier, de Thierrens, domicilié à Corcelles
le Prat, précédemment à Surpierre (canton de Fribourg)
fille majeure (née le 24 mai 1850) de Jean Louis et
de Marie Florene née Goumaz sa femme,
d'autre part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villars-Tricelin les époux ayant rempli
auprès de moi les formalités légales. C^s Jule D'ombaz
pasteur

No
276.
Vireu
e
Ducros
—

Les dimanches Sept, quatorze et vingt - un
Septembre mil huit cent Septante - trois les
promesses de mariage entre Jules Vireu de
Villars - Tiercelin, domicilié à Lausanne, fils
majeur (né le 26 juin 1836) et Jean Philippe
et de Jeanne Marguerite née Wagnier la femme,
d'une part et Susanna Marie Ducros,
de Lutry et de Foret, domiciliée à Lausanne,
fille majeure (née le 22 février 1844) et Louis
Frédéric et de Jeanne Louise née Zahler -
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars - Tiercelin sur la déclara-
tion de Monsieur Bossier officier de l'état
civil à Lausanne par les sous - signés

C. Jules D'ombay
Pastor

No
277.
Zaton
e
Massonette
—

Les dimanches Vingt - huit Septembre, cinq et douze
octobre mil huit cent Septante - trois les bans de
mariage entre : Emile Zaton, de Fény,
domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François
Zaton et de Jeanne Marguerite née Dupond la femme,
Veuve première noces (né le 14 mai 1837) et
Charlotte Antoinette Henriette née Besson d'une part
et Adèle Massonette, d'Epesses, domiciliée
à Lausanne, fille majeure (née le 5 novembre 1848)
de Louis et de Marie Susette née Dupuis
la femme d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Fény sur la déclaration de Monsieur
Bossier officier de l'état civil à Lausanne par les
sous - signés

C. Jules D'ombay
Pastor

N° 278.
Delessert
et
Leuba

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf octobre
mil huit cent Septante-trois les bans de ma-
riage entre Jean Delessert, de Pery, domicilié
à Gingins, fils majeur (né le 26 juin
1850) de Louis et de Claudine née Béchus
sa femme, d'une part et Victoire Leuba
de Buttes (district de Val de Travers - Canton
de Neuchâtel), domiciliée à Gingins, fille
majeure (née le 22 juillet 1842) de Alphonse
et de Louise Henriette Barillet sa
femme, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Pery sur la
déclaration de Monsieur le pasteur Bernard
qui ces bans ont eu lieu C. Jules D'ombay
pasteur.

N° 279
Jaccard
et
Viret

Les dimanches vingt-huit Septembre, cinq et
dix octobre mil huit cent Septante-trois les bans
de mariage entre Jaccard Jules de Villars-
Trucelin, et de Chardonnay. Montaubion, domicilié
à Villars-Trucelin, fils majeur (né le 21 décembre
1842) de Jean Pierre et de Jeanne Louise née Viret sa
femme, d'une part et Viret Adèle, de Villars-
Trucelin, et domiciliée, précédemment à Chaux,
fille mineure (née le 12 août 1852) autorisée de
Jean Abram (de Pierre Abram) et de Lydie née
Jaccard sa femme, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Villars-Trucelin le
époux ayant signé auprès de moi le formalité légale
C. Jules D'ombay
pasteur.

N^o. 280.Jaccand
de
Delles

Les dimanches deux, neuf et seize novembre mil huit cent septante-trois les bans de mariage entre Jules Jaccand, de Chardonnay. Montaubion et de Villars. Tricelini, domicilié à Dommartin, fils mineur autorisé (né le 7 juin 1851) et Jean François Louis et de Jeanne Marguerite née Vullia, -my sa femme d'une part et Adèle Delles et Tenny le Jorat, domiciliés à Dommartin, fille majeure (née le 29 août 1849) de Antoine Delles et de Jeanne Françoise née Vapier sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Tenny sur la déclaration de M. le pasteur Bujard à Effalens sur les bans sous ce régime C^t Jules D'ambaz pasteur.

N^o 281.Jaccand
de
Delles

Les dimanches deux, neuf et seize novembre mil huit cent septante-trois les bans de mariage entre Jules Jaccand de Chardonnay. Montaubion et de Villars. Tricelini, domicilié à Dommartin, fils mineur autorisé (né le 7 juin 1851) et Jean François Louis et de Jeanne Marguerite née Vullia sa femme, d'une part et Adèle Delles et Tenny le Jorat, domiciliés à Dommartin, fille majeure (née le 29 août 1849) d'Antoine Delles et de Jeanne Françoise née Vapier, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars. Tricelini sur la déclaration de Monsieur le pasteur Bujard sur les bans sous ce régime C^t Jules D'ambaz pasteur.

N^o 282.Delesker
ou
Pitter

Les dimanches vingt six octobre, deux et neuf
 novembre mil huit cent septante-trois les bans de
 mariage entre Delesker Louis, de Teney,
 fils mineur autorisé (né le 10 mars 1853) de
 Jean Daniel et de Lisette née Poterat sa
 femme, domicilié à Teney, d'une part et
 Jenny Pitter née Martin, de Crêt et de La Joux
 (Canton de Fribourg) domicilié à Teney, fille majeure
 (née le 4 juin 1850) de feu Jean Henri et de défunte
 Jeanne Susanne née Martin sa femme, veuve en
 première nocce de Joseph des Pitter d'autre part
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Teney
 les époux ayant rempli auprès de moi les formalités
 légales.

C. S. Jules D'Ambois
 pasteur.

N^o 283.Curchod
ou
Bernard

Les dimanches seize, vingt-trois et trente novembre
 mil huit cent septante-trois les bans de
 mariage entre François Curchod, de Dom-
 martin et Villars-Trécelin, domicilié à
 Lachaux, fil majeur (né le 28 décembre 1844)
 de Henri Louis et de Rose née Troillet sa femme,
 d'une part et Louise Susanne Bernard
 de L'Isle, y domicilié, fille majeure (née le
 23 juin 1847) de Antoine Henri et de Françoise
 Rosine née Wagnou sa femme, d'autre part
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Villars-Trécelin sur la déclaration de
 Monsieur le pasteur Du Moule sur ces bans
 en usage.

C. S. Jules D'Ambois
 pasteur.

N° 284.

Körbaecher
ou
Delesben

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq janvier mil huit cent septante-quatre les bans de mariage eutent :
Körbaecher Louis de Loidorf dans le Grand duché de Hesse, fils majeur (né le 18 avril 1846) et Philippe et sa femme Cathérine née Belling, domiciliés à Loidorf, d'une part et Delesben Hélène de Penry, fille majeure (née le 17 février 1846) et Samuel David et sa femme Jeanne Louise née Gillard, domiciliés à Loidorf ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penry avec l'autorisation des dispensaires de justice et police la quelle en déposé aux archives. Ces bans sont déclarés en règle par D. Auerbach officier de l'état civil de la ville de Frankfort.

C. J. M. Schmitz
pastor.

N° 285.

Moudon
ou
Vier

Les dimanches vingt-cinq janvier, premier et huit février mil huit cent septante-quatre les bans de mariage entre Jean Louis Rodolphe Moudon, de Crissier, domicilié à Prilly, anparant à Lausanne, fils majeur de Jean Louis Moudon et de Jeanne Antoinette née Bolliger, sa femme, d'une part et Sophie Rosali Vier de Villars-Triental, domiciliée à Prilly, anparant à Lausanne et à Villars-Triental, fille mineure, autorisée de Abram Louis Vier et de Jeanne Louise née Dupon sa femme d'autre part (l'époux est né le 8 septembre 1846) et l'épouse le 20 juillet 1854) ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Triental sur la déclaration de Maurice Lepaute folletier à Prilly par ces bans sont en règle C. J. M. Schmitz
pastor.

N^o 286
Lavancluy
ou
Rous.

Les dimanches vingt. cinq janvier, premier et
huit février mil huit cent septant. quatre
les bans de mariage entre: Louis Lavancluy, de
Savigny et de Foul, domicilié à Létruy, fils majeur
(né le 10 mai 1842) et Jean François et Jeanne
Mayerite né Lavancluy, sa femme, d'une part
et Jarry Rous, de Pény, domicilié à Savigny,
et précédemment veuf Grandvaux, fils majeur (né
le 22 septembre 1840) et Jean François et de défunte
Anne Marie né Perrillat sa femme d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pény
sur la déclaration de Monsieur Charles Cordu officier
municipal de l'état civil à Savigny par ce bans sur ce registre
C Jules Droulez
pasteur.

N^o 287.
Garitler
ou
Gringer

Les dimanches un, huit et quinze février mil huit
cent septant. quatre les bans de mariage entre:
Jean Louis Garitler, de Pény et de Vuchorens, domicilié
à Lousanno, fils majeur (né le 4 janvier 1839)
et Jean Marc et Jeanne Susanne né Garitler
sa femme, veuf et Henriette né Poyet, d'une part
et Jules Gringer, de Lugy, domicilié à
Lousanno, fille majeure de Jean Gringer et de
Jeanne Louise ^{Mayerite} Pottier sa femme d'autre
part (Jules Gringer en né le 19 juillet 1848) ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pény sur
la déclaration de Monsieur le Pottier officier de
l'état civil à Lousanno par ce bans sur ce registre
C Jules Droulez
pasteur.

approuvé le
Conseil. Mayerite
C Jules Droulez
pasteur

N^o 288.Dustea
et
Jaton.

Les dimanches premier, huit et quinze février
nil huit cent septante - quatre le ban et mariage
entre Pierre Joseph Dustea, de Salins, Canton
de Valais, domicilié à La Chiesaz, fils majeur
(né le 15 février 1848) et Pierre Dustea et
Elisabeth Métraillon d'une part et Louis
Emile Jaton, de Pully, domicilié à Brent, et
enparant à La Chiesaz, fille majeure (née le 11 mai
1850) et Pierre Michel Jaton et Susette née Werly
sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'église de Pully sur la déclaration de Monsieur
le pasteur Tami sur ces bans ont eu lieu

E. Jules D'Arny
pasteur.

N^o 289.Barraud
et
Possier.

Les dimanches vingt. deux février, premier et huit
mars nil huit cent septante - quatre le ban
et mariage entre Charles Henri Louis
Barraud de Busigny et de Villars-Tier-
celin, domicilié à Mont-le-Grand fils
majeur (né le 17 novembre 1847) et Louis Samuel
et de Jeanne Louise née Girard sa femme,
d'une part et Albertine Charlotte Henriette
Possier de Danges et de Busigny, domici-
-cilié à Mont-le-Grand fille mineure autorisée
(née le 13 novembre 1853) et feu Juste François
Possier et de Susanne Fanchette née Méné-
-trez sa veuve, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Villars-Tiercelin sur la décla-
-ration de Monsieur le pasteur Deffontaine à Probu-
sur ces bans ont eu lieu

E. Jules D'Arny
pasteur.

N° 290.
 Curchod
 en
 Gavillet

Les dimanches huit, quinze et vingt deux mars
 mil huit cent septante quatre les bans de mariage
 entre Curchod Hely, de Doumarin et Charbonnay
 - Montauban, domicilié à Doumarin, fils majeur
 (né le 11 juin 1848) et Jean Francois Gabriel et de
 Jeanne Marguerite née Ferrin la femme, d'une part
 Prosali Gavillet, de Penry et de Vuchères, domicilié
 à Penry, fils majeur (né le 14 juillet 1850) et Jean
 Philippe et Jeanne Louise née Gavillet la femme,
 d'autre part ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Penry le épouse ayant rempli auprès de moi
 les formalités légales.

C. Jules D'Arbaud pasteur.

N° 291.
 Gavillet
 en
 Delesclat

Les dimanches huit, quinze et vingt deux mars
 mil huit cent septante quatre les bans de mariage
 entre Gavillet Henri, de Penry et de Vuchères,
 domicilié à Penry, fils majeur (né le 8 février
 1838) des défunts Jean Pierre Michel et Louise
 Madeleine née Delesclat la femme, veuf en premier
 nous de Jenny Porchet d'une part et
 Louise Delesclat, de Penry, domicilié à Penry,
 fille majeure (née le 16 juin 1840) et Jean Pierre Delesclat
 et Jeanne née Gavillet la femme d'autre part
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penry
 le épouse ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

C. Jules D'Arbaud
 pasteur

N^o 292.
Gessney
ou
Jaton.

Les dimanches huit, quinze et Vingt-deux mars
mil huit cent septante. fut en les bans de
mariage entre Louis Daniel Gessney de
Corcelle le Forat, domicilié à Guillier,
fils majeur (né le 6 Septembre 1832) de Jean
Daniel et de Jeanne Françoise ou Frod
Laferrière, Veuve de Saline Louise ou d'ede
d'une part. et Japelin Antoine
Jaton de Perrey le Forat, domicilié au
Petit-Sacconnes (Genève) fils majeur (né
le 22 février 1833) de Jean Pierre et de Jeanne
Marie ou Pitter Laferrière. D'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Perrey
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Landrotte
sur ces bans sans le rite. C. J. de Sionnaz
pasteur

N^o 293.

Delesser
ou
Dürmeier

Les dimanches huit, quinze et Vingt-deux mars
mil huit cent septante. fut en les bans de
mariage entre Charles Delesser fils majeur
(né le 13 mars 1832) de Jean Antoine et de
Jeanne Susanne ou Preben, de Perrey,
domicilié à Begnins, d'une part et
Catherine Dürmeier fille majeure (née le
16 mars 1851) de Jean Dürmeier et d'Elisa-
bette Iselus ou Hanster de Wicktrach
(Cant. de Berne) domiciliés à Begnins
D'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Perrey sur la déclaration de
Monsieur le pasteur Mestral sur ces bans sans
le rite. C. J. de Sionnaz pasteur.

N^o 294.

Jaccard
ou
Schmidt

Les dimanches quinze, vingt. deux et vingt. neuf
mars mil huit cent septante quatre les bans
de mariage entre Jaccard Jean Samuel de
Chardonnay - Montaubain et Villars. Türcelin, domi-
cilié à Lausanne, fils majeur de Jean Pierre et de
Jeanne Susanne née Desbanges sa femme, veuf en
s^{eu} noces de Gittelot Jacques d'une part et
Susette, dite Sylvi, Schmidt et Könitz (Berna)
domicilié à Lausanne, auparavant à Vevey, fille
majeure de Frédéric Nicolas Schmidt et de Jeanne
Marguerite née Jacques sa femme, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars.
Türcelin sur la déclaration de Monsieur Prostier
officier de l'Etat Civil à Lausanne sur ces bans son
curé.

C. J. M. D'Arbas
pasteur.

Léonore est née
le 2 janvier 1840 à
l'épouse Jaccard
Jean Samuel le 5 mai
1837.

N^o 295

Ferru
ou
Drapet

Les dimanches vingt. deux et vingt. neuf mars et
cinq avril mil huit cent septante quatre les bans de
mariage entre : Jean Daniel Ferru, de Villars.
Türcelin, domicilié à Cour de Lausanne, fils majeur
né le 15 janvier 1849 et Jean David et de Jeanne
Marguerite née Cordier sa femme défunte, d'une part,
et Ida Drapet, de Leyzin et d'Aigle, domiciliée à
Berne, fille mineure autrichienne (née le 19 janvier 1852)
de défunt Pierre Drapet et de Julie Marguerite Tausse
sa femme, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars. Türcelin sur la déclaration
de Monsieur Prostier officier de l'Etat Civil à Lausanne
sur ces bans son curé.

C. J. M. D'Arbas
pasteur.

N^o 298.
Pegamey
ou
Gavillet

Les dimanches dia. neuf et vingt six avril et
trois mai mil huit cent septante - quatre
les bans de mariage entre : Samson David
Pegamey, de Lausanne, domicilié à Epas-
linges, fils majeur (né le 2 décembre 1849) et
Jacques Louis et de Madelaine Elisabeth née
Pachet sa femme d'une part et Sophie
Gavillet de Peney et de Vichereux, domiciliés
à Peney, fils mineurs autorisés (nés le 13 août
1854) et Louis Lucien Gavillet ont été
publiés sans opposition dans l'église de Peney
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Blanchard
présent, les bans sont en règle

C / J. de Courtois
pasteur.

N^o 299
Barrand
ou
Mermoud

Les dimanches trois, dia. et dia. sept mai mil
huit cent septante - quatre les bans de mariage
entre : Jean Auguste Louis Barrand et
V. Vano. Tricelin et de Postiges, domiciliés à
Villars Tricelin, fils majeur (né le 7 août 1825)
et Abram Barrand et de Charlotte Dubois sa
femme d'une part et Henriette Mermoud
de Polyz le Grand, y domiciliée, fille
majeure (née le 17 mai 1830) et Frédéric
et de Mariann Durussel sa femme d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Villars Tricelin sur la déclaration
de Monsieur le pasteur Dierubay et Polyz le
Grand présent, les bans sont en règle

C / J. de Courtois
pasteur.

N^o 300
Barrand
Guignard.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre
mai mil huit cent septante-quatre les bans
de mariage eut: Jules Marc Barrand
de Bussigny et de Villars-Triculni, fils majeur
(né le 12 novembre 1851) et Charles François
Louis et de Nanette née Juret d'un part
et Susanne Marie Anna Guignard, de
deux, domiciliés à Corsier fille majeure (née
le 21 septembre 1850) et Jean François et de
Henriette Augustine née Dizerens d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'Église de Villars-Triculni sous la déclaration
de Monsieur le Pasteur Archimand par ses bans
sans en règle C. P. de combat
pastor.

N^o 301.
Gillieron
Delessert

Les dimanches vingt-six juillet, deux et
neuf août mil huit cent septante-quatre
les bans de mariage eut: Daniel
Gillieron de Servoi, fils
majeur (né le 29 mai 1851) et Jean Frédéric
et de Jeanne Marie née Gillieron la
femme d'une part et Anna Hortense
Louisa Delessert de Pery le Jorat, domiciliés
aux Cullayes, fille majeure (née le 1^{er}
mars 1851) et Pierre François et de Suzanne
Louise née Desargens la femme d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Église de
Pery sur la déclaration de Monsieur Pérocy
officier d'état civil à Neuchâtel par ses bans sans en règle C. P. de combat
pastor.

N° 302
Piquet
de
Tappy.

Les dimanches deux, neuf et seize août mil
huit cent septante-quatre les banns de mariage
entre Ulysse Henri Piquet, du Chenit, domicilié
à Suchy, fils majeur (né le 26 mars 1838) et Philippe
Louis et de Robt né Dupuis la femme et veuf
et Marie né Pauli d'une part et Claire
Juli Tappy de Denuy le tout domiciliés à Suchy
et précédemment vierge Gessy, fille mineure (née le
28 mai 1856) et autorisée de Jean Louis et de Jeanne
Marie né Portet la femme d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Denuy
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Moquet
à Suchy sur ces banns sont ce. rife

C. Jules Dombaz
pasteur.

N° 303
Gindroz
de
Viret.

Les dimanches vingt-trois, trente août et six
septembre mil huit cent septante-quatre les
promesses de mariage entre : Gindroz Auguste
de Poliez-Fittet et de Bottens, domicilié à
Villars-Tiercelin, fils majeur (né le 4 avril 1848)
et Jean Abramo Benjamin et de Anne Susanna
née Jaton la femme, d'une part et Viret Louis
Léon et Villars-Tiercelin, y domiciliés, fils mi-
neur autorisés (né le 22 décembre 1855) de François
Louis et de Jeanne Esther née Vulliens la
femme, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin
les époux ayant rempli auprès de moi les formalités
légales. C. Jules Dombaz pasteur.

N° 304
Gringet
ou
Barrand.

Les dimanches six, treize et vingt septembre
mil huit cent septante - quatre les bans de
mariage entre: Samson Henri Emile Gringet
de Cussy, domicilié à Jouxteins. Mézery fils
majeur (né le 22 janvier 1851) de Louis Philippe
et de Judith Henriette née Monneyron,
de femme, ^{d'une part} Méry Louise Henriette
Barrand, de Busigny et Villars-Triculni,
domiciliée à Busigny fille majeure (née le
15 mai 1848) et Jean Pierre Louis Henri
et de Jeanne Susanne née Monneyron sa veuve,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Triculni sur la déclaration de Monsieur le
notaire Ney sur ces bans sur ce registre. Et Jules Stenobaz
pasteur.

N° 305.
Zanone
ou
Barrand.

Les dimanches six, treize et vingt septembre
mil huit cent septante - quatre les bans de
mariage entre: Antoine Dominique Zanone
de Turino, Province de Novare, Italie, domicilié
à Busigny et avant à Prilly, fils majeur
(né le 22 novembre 1842) de défunt Bartolomeo
Zanone et de Marie née Balladon, sa veuve,
d'une part et Louise Barrand de
Busigny et Villars-Triculni, domiciliée à
Busigny, fille majeure (née le 5 novembre 1844)
et Jean Emmanuel Samuel et de Jeanne Rose
Marie Louise née Vulliond sa femme, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Villars-Triculni sur la déclaration de Monsieur le
pasteur Morand à Crissin sur ces bans sur ce registre
Et Jules Stenobaz pasteur

N° 306
Jatin
Penseyru

Les dimanches vingt sept septembre, quatu
orze octobre mil huit cent septante quatre
les bans de mariage entre: Jean Louis Jatin
de Penry, y domicilié, fils majeur (né le Hamil
1842) de Jean Pierre et de Jeanne Marguerite
née Métraux sa femme, veuf en premières
noces d' Albertine Etienne née Sauvageat,
d'une part et Caroline Penseyru, de
Coralle le Jorat, y domicilié, fille majeure
(née le 19 décembre 1834) de Jean Pierre et de
Jeanne Marguerite née Diderens sa femme,
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Penry sur la déclaration de
Monsieur le Pasteur Benoît à Moudon sur
ce bans sur en règle C/ Jules Dénubaz
pasteur

N° 307.
Panchaud
et
Vier

Les dimanches vingt sept septembre, quatu
orze octobre mil huit cent septante quatre
les bans de mariage entre: Henri Panchaud
de Poliez le Grand, domicilié à Pentheriaz
précédemment à Neuchâtel, fils mineur (né le
14 novembre 1852) et autorisé de Charles et de
Marianne née Laurent sa femme de feu
d'une part et Alino Vier de Villars Téralin,
domicilié à Pentheriaz, fille mineure (née
le 1^{er} juin 1855) - autorisée de Pierre Abraham
et de Jeanne Marie née Jaccard sa femme
d'autre part ont été publiés sans opposition sur
la déclaration de Monsieur le pasteur Dénubaz
à Poliez le Grand sur ce bans sur en règle
C/ Jules Dénubaz
pasteur

N^o 308.Perru
Gachet

Le dimanche vingt-sept-septembre, quatre et
onze octobre mil huit cent septante-quatre
les bans de mariage entre : Louis
Perru de Villars-Tricelieu, domicilié à
Charannes-le-Chêne, fils mineur (né le
10 octobre 1855) en autorité de Pierre Massis
et de Lydie née Guidit sa femme, d'une part
et Elise Gachet, de Bottons, domiciliée à
Charannes-le-Chêne, fille mineure autorisée (née
le 4 octobre 1854) de François Gachet et
de Jeanne Susanne née Moermond sa femme,
l'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'église de Villars-Tricelieu sur la déclaration
de Monsieur le pasteur Menthonnet à Tâquin
sur ces bans sous le règne *Et Jules d'embaz*
pasteur.

N^o 309Moerici
Viret

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq
octobre mil huit cent septante-quatre les
bans de mariage entre : Moerici Louis,
de Penthiéaz, y domicilié, fils majeur (né le
16 janvier 1841) de Marguerite Moerici (de
Jean Abrain) d'une part et Julie Elise
de Villars-Tricelieu, domiciliée à Bottons,
en autorisant à Penthiéaz fille mineure
autorisée (née le 25 juillet 1854) de Louis
Samuel et de Marie Louise née Auberson
sa femme, l'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'église de Villars-Tricelieu
y époux ayant rempli auprès de moi le formalité
légal *Et Jules d'embaz*
pasteur.

N^o 310.

Hennin
 et
 Prod.

Le dimanche dix-huit, vingt-cinq octobre et premier novembre mil huit cent septante-quatre le mariage eut lieu : Marc François Louis Bénédicte Hennin, bourgeois de Mancy, domicilié à Paudes, fils majeur (né le 11 avril 1835) de défunt Jean Marc et Jeanne Françoise Louise née Bellez Laferrière, d'une part, et Adeline Prod, bourgeois de Pully, domiciliée à Paudes fille mineure autorisée (née le 5 novembre 1856) de Jean François Prod et de Anne Marie née Brarillard sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pully sur la déclaration de Monsieur le pasteur Destard à Pully sur ces bases dont un registre
 C. J. Jules Décombag pasteur.

N^o 311.

Gindroz
 et
 Curchod

Les dimanches premier, huit et quinze novembre mil huit cent septante-quatre les promesses de mariage eut lieu : Jules Gindroz de Poliez-Fittet et de Bottens, domicilié rue Poliez-Fittet, fils majeur (né le 20 février 1849) de Jean Louis Gindroz et de Jeanne Esther Jaton sa femme, d'une part et Elise Curchod de Dommarin et de Villars-Fiercelin, domiciliée à Dommarin, fille mineure (née le 17 avril 1855) et autorisée de Jean Samuel Curchod et de Susanne Marie Botter sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Fiercelin sur la déclaration de Monsieur Décombag pasteur à Poliez Grand sur ces bases dont un registre
 C. J. Jules Décombag pasteur.

N^o 312.Yenny
et
Zaton

Les dimanches vingt-neuf novembre, dix-
huit décembre mil huit cent septante-quatre
les promesses de mariage entre Charles Louis
Henri Yenny de Gress. Kobletten (Bern),
domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 4 avril
1848) et Abram Georges Jacob Yenny et de
Jeanne Louise ni Jeanne d'une part et
Esther Henriette Marie Zaton, de Pully sur
domiciliée à Yverdon, fille majeure de Jean
Daniel Zaton et de Rose Louise ni Pasten
d'autre part (l'épouse est née le 21 février 1851) ont
été publiés sans opposition dans l'église de Yenny
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Stamand à
Yverdon par un bon acte enregistré. Et Jules Diemberg
pasteur.

N^o 313.Barand
et
Maître

Les dimanches six, treize et vingt décembre
mil huit cent septante-quatre les promesses
de mariage entre Jean Marie Barand de
Bussigny et Villars. Suralin, domicilié à Bussigny,
fils majeur et de feu Jean François Barand et
Jeanne Marguerite dite Rose ni Barand, et
Caroline Jeanne Peimette Maître de Pott-
Barand, de Savoy, domiciliée à Bussigny, fille
majeure et Joseph François Maître et de Josephine
Marie née Avonds (l'épouse est née le 28 mai
1833 et l'époux le 16 août 1850) ont été publiés
sans opposition dans l'église de Villars. Suralin sur
la déclaration de Monsieur le pasteur Monnier
et Crisostom par un bon acte enregistré.

Et Jules Diemberg
pasteur.

N° 314.

Blanc
Migroz

Les dimanches vingt, et vingt-sept d'octobre
mil huit cent septante-quatre les bans de mariage
entre Jacob Roland, de Lancy, domicilié à
Lancy, fils majeur de défunte Françoise Roland
sa mère, veuf en premières nocces de Susette mi
Ronde sa femme, d'une part et Marie Louise
Migroz, de Pully, domiciliée à Lancy en
premierement à Lancy, fille majeure de défunte
Jean Louise Migroz sa mère, d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pully
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Dupont de
Lancy qui en a été le témoin.

L'époux a obtenu le dispens d'un dimanche de publication,
à un tel le 15 octobre 1829 et l'épouse le 2 juin 1829

C. Jules Siembay
pasteur.

N° 315

Viret
Dupond

Les dimanches dix, dix-sept et vingt
quatre janvier mil huit cent septante-cinq
les bans de mariage entre : Viret Pierre
Elie, de Villars-Tiercelin, d'y domicilié,
fils majeur (né le 26 mars 1821) de défunt
Pierre Samuel et de Jeanne Marie mi
Dupond, sa veuve, d'une part et Dupond Rosalie
de Dommarin de Villars-Tiercelin, domiciliée
à Villars-Tiercelin, fille majeure (née le 2
mars 1849) de Pierre Dupond et de Marie
Madeleine mi Jaccard sa femme d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars-Tiercelin le jour ayant rempli
après de moi le formalité légale

C. Jules Siembay
pasteur

N^o 316

Bänziger

Vier

Les dimanches quatorze, vingt. un et vingt. huit
février mil huit cent septant. cinq les bans
de mariage entre: Arnold Bänziger,
de Heiden (Canton d'Appenzel) A/R, domicilié
à Lausanne, fils majeur (né le 25 novembre
1838) et Jean Bänziger et de Verena
Jacob sa femme et Jeanne Marie
Vier, de Villars-Tiercelin, domiciliée à Lau-
sanne, fille majeure et Jean Pierre Samuel
et de Louis François Barrand sa femme
d'autre part (l'épouse est née le 24 septembre
1841) ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la déclaration
de Monsieur le Provisier officier de l'Etat Civil
à Lausanne faite ces bans sont en triple

C/ J. J. Decombaz
pastor.

N^o 317

Vier

Maury

Les dimanches vingt. un et vingt. huit février et
sept mars mil huit cent septant. cinq les
promesses de mariage entre: Jules Vier, de
Villars-Tiercelin, domicilié à Cery, fils majeur
(né le 11 février 1836) et Jean Abram Louis et
de Marie Kunz sa femme d'une part
et Jeanne Pauline Maury, de Vuisroye,
domiciliée à Cery, fille majeure et Jean Frédéric
Maury et de Jeanne Françoise mi Charand
sa femme (l'épouse est née le 22 juillet 1847)
d'autre part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur
Provisier officier de l'Etat Civil à Lausanne faite ces bans
sont en triple.

C/ J. J. Decombaz
pastor.

N^o 318.
Diserens
u
Tappy.

Les dimanches vingt huit février, sept et
quatorze mars mil huit cent septant cinq
les promesses de mariage entre : Jean
Samuel Diserens, de Savigny, demeurant
à Fleurier, fils majeur (né le 23 août 1843)
et Jean François et de Jeanne Louise ni
Gessenay son épouse, d'une part et
Denise Tappy, de Pery, demeurant
à Fleurier, fille mineure autorisée (née
le 1^{er} novembre 1853) et Jean Louis
et de Jeanne Marie ni Touches de
sa femme d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Pery sur la
déclaration de Monsieur Jaccard officier
de l'état civil à Fleurier, canton de
Moudon, sur ce sans sous en règle

C. J. de Sionday
pasteur.

N^o 319.
Gavillet
u
Hauenstein.

Les dimanches sept, quatorze et vingt-mars
mil huit cent septant-cinq les promesses
de mariage entre Daniel Gavillet, de
Pery et de Vucherens, domicilié à Stille
(canton d'Argovie), fils majeur (né le 3 février
1840) et Louise Marguerite Gavillet
d'une part et Lina Hauenstein et
Unterendingen (canton d'Argovie) et y do-
miliée, fille majeure (née le 29 décembre
1847) et Jean et de Verina ni Hauenstein
sa femme, d'autre part ont été publiés
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Haller
à Pery près Brugg sur ce sans sous
en règle et ils l'ont été sans opposition
dans l'Eglise de Pery

C. J. de Sionday
pasteur.

N^o 320.
Barraud
Pittet

Les dimanches sept, quatorze et vingt. un
mars mil huit cent septant-cinq les bans de
mariage entre : Louis Barraud, de Bussigny
et Villars-Tiercelin, domicilié à Bussigny,
fils majeur (né le 2 mai 1847) et Charles Louis
et de Nanette, née Jicat, sa femme d'une
part et François Louis Pittet, de
Pampigny, y domicilié, fils majeur
(né le 10 octobre 1846) et Jeanne Henriette
et Jeanne Louis François, née Tardy, sa
femme d'autre part ont été publiés sans opposition
dans la déclaration de Monsieur Muetter
pasteur à Pampigny sur les bans susdits en vertu
C'est Jules Décarbaz
pasteur.

N^o 321
Viret
Viret

Les dimanches quatre, onze et dix-huit avril
mil huit cent septant-cinq les bans de
mariage entre : Viret François, de Villars-
Tiercelin, y domicilié, fils majeur (né le
27 juin 1849) et Pierre Abrard et de
Marie François, née Regamey sa veuve
D'une part et Viret Adèle Jeanette de
Villars-Tiercelin, y domiciliée, fille majeure
(née le 28 septembre 1844) et Jean Jacob et de
Jeanne Louise, née Jaccard, sa veuve, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villars-Tiercelin, les époux ayant
rempli auprès de moi les formalités légales.
C'est Jules Décarbaz
pasteur.

N^o 322.Delessert
Clot.

Les bans de mariage suivants ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Tenay entre
Constant Delessert, de Tenay, domicilié à
Nyon, fils majeur (né le 24 août 1843) de François
Emile et de Suzanne Leydi, ni Duvalard, la
femme d'une part et Jeanne Louise Anna
Clot, de Courtelles, domiciliée à Lyons, fille
mineure (née le 14 septembre 1852) autorisée de
Pierre Abram et de Jeanne Pache la femme,
d'autre part. Les dimanches quatre, onze
et dix-huit avril mil huit cent septant
cinq sur la Déclaration de Monsieur le pasteur
Laudrosset par les bans ont eu effet.

C. Juba d'ombay
pasteur.

N^o 323.

Prod

Prod

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois mai
mil huit cent septant-cinq les bans de
mariage entre : Prod Jean Louis, de Tenay,
y domicilié, fils majeur (né le 13 juillet 1847)
et Jeanne Louis et de Jeanne Claudine, ni Va-
grivans la femme, d'une part et Prod
Rosine, de Tenay, y domiciliée, fille majeure
(née le 25 mars 1846) et Noémi Samuel
et de Léon Douce, ni Meysta, la femme
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Tenay le épouse ayant
reçu auprès de moi le formulaire légal.

C. Juba d'ombay
pasteur.

N^o 324.
Porcher
Gavillet

Les dimanches Vingt. trois et trente mai et six
juin mil huit cent septante-cinq
le ban de mariage entre: Porcher
Jean Abraham Joseph, de Moudon et de
Vucherens, domicilié à Lausanne fils majeur
(né le 5 mai 1852) et Samuel Porcher et de
Anne Marie Madelaine Avoué sa femme
d'une part et Louise Gavillet, de
Pully et de Vucherens, domiciliée à Lausanne
fille mineure autorisée (née le 11 mars 1853)
de défunt Jean Samuel Gavillet et de
Elise Marie Desmaris sa femme d'autre
part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Pully sur la déclaration de Monsieur Pöschlin
officier d'état civil à Lausanne par ce ban son
en rjt. C^o Jules Schaub
procurator

N^o 325.
Friedrich
Almendrieger

Les dimanches Vingt. trois, trente mai et six
juin mil huit cent septante-cinq le ban
de mariage entre: Jean Ulrich Friedrich
et Dörlin (canton de Zurich) domicilié à
Villars-Tiercelin et précédemment à Dietlikon
(Cercle de Bulach, canton de Zurich), fils majeur
(né le 24 juin 1841) et Jean Jacob et de Elise
beta Ligrist, d'une part et Madelaine
Almendrieger (de Durnau, district de Gœppingen
royaume de Wurtemberg, domiciliée à Villars-
Tiercelin et auparavant à Yverdon, fille
majeure (née le 2 octobre 1841) de Jean
Georges Jacob et de Marguerite née Almen-
drieger d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur les époux ayant
rempli auprès de moi la formalité légale. C^o Jules Schaub
procurator

N^o 326.
 Porbach
 Curchod

Les dimanches treute mai, six et treize juin mil huit cent septante-cinq le bans de mariage eut : Marc Porbach, d'Inlebach, (Beuv), domicilié à Vevey, fils majeur (né le 24 avril 1838) d'Esther Elvirette Porbach d'une part et Marie Louise Curchod, née Frossard, de Doumestai u de Villars-Tiercelin, domicilié à Vevey, ex précédemment à Doumestai, fils majeur (né le 27 mai 1838) de Adiat Denis Frossard et de Jeanne Henriette ni Badois sa femme, deux ex primum us us de Pierre Curchod. d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin sur la déclaration de Monsieur Benoit pasteur de Doumestai par ces bans. Suteu ryl.
 Les Jours d'indulgences
 protestans.

N^o 327.
 Viret
 Charles

Les dimanches six, treize et vingt juin mil huit cent septante-cinq les bans de mariage eut : Viret François, de Villars-Tiercelin, domicilié à Villars-Tiercelin, ex auparavant à Corcelles-le-Jorat, fils majeur (né le 28 juin 1837) de Jean Abraham et de Jeanne Louise ni Viret, sa veuve, d'une part et Charles Marie de Corcelles sur Chavornay, domicilié à Villars-Tiercelin, ex auparavant à Corcelles-le-Jorat, fille majeure (née le 13 février 1852) de Louis de Marianne Susanna ni Mayot, sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-Tiercelin, les époux ayant rempli au préalable les formalités légales. Les Jours d'indulgences protestans.

328.
Viret
ou
Chabot

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept
juin mil huit cent septante-cinq les
promesses de mariage entre : Viret
François Vincent, de Villars-Tiercelin,
domicilié à Hermonches, fils mineur (né
le 17 mai 1853) autorisé de Jean Samuel
Auguste (feu Jean Pierre Henri) et de
Marie née Gillieron, sa femme, d'une part
et Chabot Elie, d'Hermonches, y domicilié,
fils mineur autorisé (né le
1 avril 1857) de Jacques Daniel et
de Marianne, née Barrand, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Villars-Tiercelin, le jour ayant
rempli auprès de moi les formalités légales.
E. Jules D'embay
pasteur

N° 329.
Pilet
ou
Delessert

Les Dimanches vingt-sept juin, quatorze
ou quinze juillet mil huit cent septante-cinq
les bans de mariage entre : Jean Louis
Pilet, fils majeur (né le 2 juillet 1840), de
Jean Marie Louis Pilet et de sa femme
Jeanne Susanne, née Chabert, défunte, de
Château d'Oze, d'une part (domicilié à Culley)
et Adrien, fils majeur (né le 23 juin 1849)
de François Abram Delessert et de sa femme
Susanne Françoise, née Bouraz, de Seruy,
domicilié à Aigle, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Seruy sur la
déclaration de Monsieur le pasteur Aysboring
à Culley sur ces bans fait en règle
E. Jules D'embay
pasteur

N° 330.
Barrand
et
Golay

Les dimanches quatre, cinq et six-huit
juillet mil huit cent trente-cinq les bans
de mariage eut : Barrand Louis
fils de feu Jean Marc et de feu Louis
Susanne Dorothee, né Matthey, (né le
16 mars 1833), de Bussigny et de Villars-
Trieulin, domicilié à Bursins et précédem-
ment à Lyon, veuf en premières nocces de
Louis Fanny, né Billard, d'une part
et Golay Elise fille de feu Marc
Louis Charbonnier et de feu Louis Marie
né Rebillet, (né le 12 septembre 1835)
veuf en premières nocces de Marc Samuel
Golay, du Chemin, domicilié à Bursins
et précédemment à Lyon d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Trieulin sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Pisgoud à Bursins par ces bans sans
repl. C. S. J. de Cambay
pasteur.

N° 331.
Laurent
et
Curchod.

Les dimanches quatre, cinq et six-huit juillet
mil huit cent trente-cinq les bans de
mariage eut : Héli François Laurent
de Fey, domicilié à Sottens, fils aîné (né
le 25 juin 1854) et Dament autorisé de Jules
Laurent et de Julie Marguerite, né Jaurin,
de sa femme d'une part et Henriette Curchod de
Dommarin et de Villars-Trieulin, domiciliée à
Sottens, fille unique (né le 28 janvier 1844)
de défunt Jean Samuel Curchod et de Jeanne
Henriette, né Simonneau, d'autre part ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Villars-
Trieulin sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Descombes à St-Cyr par ces bans sans
repl. C. S. Jules de Cambay, pasteur.

N° 332.
Vier
Huguenot

Les dimanches huit, quinze et vingt. Deux
cents mil huit cent septante-cinq les
bans de mariage entre: Vier Jean
Abram, de Villars. Tricastin, (né le 31 janvier
1832) et Jean Francois et de Jeanne
Susanne, née Jacquot, sa femme, d'un part
et Huguenot Caroline fille unique (née
le 26 avril 1842) et Jean Pierre Louis
et de Jeanne Marie née Pochet sa femme,
de Villars. Tricastin et y domiciliés, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Villars. Tricastin les époux ayant
rempli au près de moi les formalités légales
(P. Jules Drouot
pasteur)

N° 333.
Curchod
Charbonney

Les dimanches huit, quinze et vingt. Deux
cents mil huit cent septante-cinq les
bans de mariage entre: Albert Curchod,
et Dommarcelin et de Villars. Tricastin, domicilié
à Dommarcelin, fils unique (né le 12
octobre 1846) et de sa femme Jacques Francois
Curchod et Gertrude, née Mayor sa femme
d'une part et Louis Charbonney, de
Lucens, domicilié à Dommarcelin, fils unique
(né le 24 septembre 1842) et Jean Béat
Charbonney et de Francois née Rey sa
femme, d'autre part ont été publiés dans
opposition dans l'Eglise de Villars. Tricastin
sur la déclaration de Monsieur le pasteur Benoît
à Dommarcelin par ces bans sans et usq
(P. Jules Drouot
pasteur)

N. 334

Jaton
Migroz

Les dimanches huit, quinze et vingt. Deux
 ans mil huit cent septant-cinq les
 bans de mariage entre : Rodolphe Henri
 Jaton de Pully, domicilié à Châty sur
 Lausanne, fils majeur (né le 6 mai 1848)
 et Jacob Rodolphe Jaton et Jean Louis
 Pache sa femme, d'une part et Isoline
 Migroz, de Pully, domiciliée à Belmont
 sur Lausanne, fille majeure (née le 24
 janvier 1846) et Jean François Migroz
 et sa femme Louise Julie Corbay sa femme
 d'autre part ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Pully sur la déclaration de
 Monsieur Plossier officier de l'état civil à
 Lausanne par ces bans sur ce registre.

N. 335

Nepi
Barrand

Les dimanches quinze, vingt-cinq et vingt-neuf
 ans mil huit cent septant-cinq les
 bans de mariage entre : Laurent Marie
 Joseph Nepi, de Borgosesia (Novare,
 Italie), domicilié à Lausanne, fils majeur
 (né le 20 janvier 1843) des défunts Laurent
 Nepi et Marguerite Poret, son épouse,
 d'une part et Louise Jenny Adrien
 Barrand, de Bussigny et de Villars-Trucchi,
 domiciliée à Lausanne, fille majeure autorisée par
 le 24 juin 1853) et Jean Pierre Barrand et
 sa femme Marie Louise Geogin Despond sa
 femme d'autre part ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Villars-Trucchi sur la déclaration
 de Monsieur Plossier officier de l'état civil
 à Lausanne par ces bans sur ce registre.

No 336.
 Viret
 Huguenot

Les Dimanches quinze, vingt. deux et vingt
 neuf août mil huit cent septante. cinq
 le ban de mariage entre : François Louis
 Viret, de Villars. Tricastin, y domicilié,
 fils majeur (né le 10 mars 1846) et Jean
 Abraham Louis Viret et Marius Kunz
 d'une part et Marie Huguenot
 de Villars. Tricastin, y domicilié, fille
 majeure (née le 25 mai 1847) de François
 Daniel et de Jeanne Susanne née
 Mestray, sa femme, d'autre part
 ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Villars. Tricastin sur la
 déclaration de Monsieur le pasteur Besson
 qui en sera sur ce registre.

C. J. de Dénay
 pasteur.

No 337.
 Roulin
 Gavillet

Les Dimanches vingt. deux et vingt. neuf
 août et cinq septembre mil huit cent
 septante. cinq le ban de mariage entre :
 François Louis Roulin, de Pailly, domicilié
 à Daillens, fils majeur (né le 25
 octobre 1850) et Pierre Daniel Roulin
 et Jeanne, née Bezencon, sa femme,
 d'une part et Constance Susanne
 Gavillet, de Percy et de Vucherens,
 domiciliée à Penthalaz, fille majeure (née
 le 16 décembre 1851) de Georges Jeanne
 Gavillet et de Louis Rivin, né Fumay
 sa femme d'autre part ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Percy sur
 la déclaration de Monsieur le pasteur
 Moehler à Daillens qui en sera sur ce
 registre.

C. J. de Dénay, pasteur.

N^o 338.
Estopprey
Jaton.

Les dimanches vingt. deux et vingt. neuf août
et cinq septembre mil huit cent septante. cinq
les bans de mariage entre : François Jules
Estopprey, de Trey, Domicilié à Lausanne,
fils majeur (né le 1 décembre 1847) et Jacques
François et de Louis Charlotte Bonnet
sa femme, d'une part et Rosine Louis
Fanchette Jaton, de Perroy le fort, Domicilié
à Lausanne fille mineure autorisée (née le
2 décembre 1854) et François Samuel et de
Catherine Amélie Hochlin sa femme défunte
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Trey sur la déclaration de
Monsieur Péroin officier et de son Civil et
Lausanne sur ce bans sans en règle
C. J. de Sambay
pasteur.

N^o 339.
Viret
Huguenot

Les dimanches vingt. deux et vingt. neuf
août et cinq septembre mil huit cent
septante. cinq les bans de mariage entre :
François Louis Viret, de Villars-Tircelin, y
Domicilié, fils majeur (né le 10 mars 1846.)
et Jean Abram Louis Viret et de Marie
Antoinette d'une part et Marie Huguenot
de Villars-Tircelin, y domicilié, fille majeure
(née le 25 mai 1847) et François David
et de Jeanne Suzanne, née Mithaux, sa
femme d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Villars-Tircelin
sur la déclaration de Monsieur le pasteur
Bernard et Darnostin sur ce bans sans
en règle.
C. J. de Sambay
pasteur.

N^o 340.

Fritz

Jaton.

Le dimanche vingt-neuf août, cinq et vingt
septembre mil huit cent septante-cinq les
promesses de mariage entre : Joseph Antoine
Fritz, fils mineur autrichien (né le 21 août
1854) et Joseph Antoine Fritz et de Barbe
née Huntz, citoyenne française, domiciliée à Brest,
commune de Châtelard, précédemment à Saxon,
et Rosalie Jaton, fille majeure (née le
15 juin 1848) et Jean Pierre Michel Jaton
et de Susette née Werly, de Terey le Jorat,
domiciliée à Brest ont été publiées sans opposi-
tion dans l'Eglise de Terey sur la déclaration
de Monsieur le pasteur Beeber à Montreux
sur ces bans par un registre. C^t Jules D'Imbay
pasteur.

N^o 341.

Mercet

Roux
dit Trod,
né Genève.

Le dimanche cinq, douze et dix-neuf septembre
mil huit cent septante-cinq les bans de
mariage entre : Constant Charles Mercet
d'Éclichens, domicilié à Lausanne, fils
majeur et Marc Henri François Louis
Mercet et de Jeanne Louise, née Bornand,
la femme d'une part (née le 16 janvier 1841)
et Susanne Marguerite Roux dite Trod,
née Genève, de Terey le Jorat, domiciliée à
Lausanne fille majeure (née le 23 avril
1846) et Jean Siméon Guin et de Susanne
Marguerite née Laguard, veuve en premier
mariage de Charles Jean Roux, ont été publiées
sans opposition dans l'Eglise de Terey sur la décla-
-ration de Monsieur Pöschel officier de l'Etat civil
à Lausanne par ces bans par un registre. C^t Jules D'Imbay
pasteur.

N° 342.

Brod
Delessert

Les dimanches trois, six et dix-sept octobre
mil huit cent septante-cinq les bans
de mariage eut : Jules Brod,
de St-Saphorin, domicilié au Dézaley
rue Trichard, fils majeur (né le 12 d'août
1846) de Jean François et de Françoise
née Ducret sa femme, d'une part et
Jenny Delessert de Lutry, Peney et
Foul, domiciliés à la gare de Chebres
rue Trichard, fils majeur (né le 2 août
1857) de Jean Louis et de Jeanne
Françoise, née Delisle, sa épouse femme
d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Peney sur la déclaration
de Monsieur l'pasteur Gagnebin de St
Saphorin par ses bans sur un registre.

C. J. de St-Saphorin
pasteur.

N° 343

Gavillet
Jaton.

Les dimanches trois, six et dix-sept octobre
mil huit cent septante-cinq les bans de
mariage eut : Aimé Gavillet, de
Peney et de Veckereus, domicilié à Peney,
fils majeur (né le 17 août 1847) de
Jean Pierre Simon et de Louise Marguerite
née Gavillet sa femme, d'une part et
Eugénie Jaton, de Villars-Mendraz, y
domiciliée, fille majeure (née le 10 août
1852) de Jean Abraham et de Marie
Françoise née Porchet, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Peney sur la déclaration de Monsieur l'pasteur
de St-Saphorin par ses bans sur un registre.

C. J. de St-Saphorin
pasteur.

N^o 344.
Mégroz
ou
Paschoud.

Le dimanche Dix, dix-sept et vingt-quatre
octobre mil huit cent septante-cinq les
baux de mariage entre : Jules Mégroz,
de Perys Forest, domicilié à Lutry,
fils majeur (né le 19 février 1852) de
Jean François Mégroz et de Louise Susanna
née Olivier sa femme, d'une part et Julie
Paschoud, de Lutry et de Forest, domiciliée
à Lutry, fille majeure (née le 5 janvier
1850) de Charles Frédéric et de Jeanne
Francisco, née Dupret, sa femme, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans l'église
de Perys sur la déclaration de Monsieur le
pasteur Dupret de Lutry par le sans soumission
régulière. C^t Jules D'ombay
pasteur.

opposé la
correction au nom
de Frédéric
C^t Jules D'ombay
pasteur.

N^o 345.
Curchod
ou
Jaton.

Le dimanche sept, quatorze et vingt-cinq
novembre mil huit cent septante-cinq
les promesses de mariage entre : Curchod
Dorard, de Dommarin et de Chardonnay
- Montauban, domicilié à Froideville et
présidentement à Perys, fils majeur (né
le 3 janvier 1850) de Jean François Louis
Benjamin et de Marie Louise, née Dupont,
d'une part et Jaton Alime, de Perys
et domicilié, fille mineure autorisée (née le 2
novembre 1852) de Jean Pierre (c. Jean David)
et de Jeanne Marguerite, née Métraux,
d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'église de Perys les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
C^t Jules D'ombay
pasteur.

N° 346.

Mottier
à
Viret

Le dimanche vingt-uni, vingt-huit novembre
et cinq décembre mil huit cent septante-cinq
les promesses de mariage entre : Jean David
Mottier, d'Ormont-Debons, domicilié
à Pully, fils majeur (né le 4 mars 1850)
de défunt Jean David et de Susanne
Marie Chablain, veuf en premières nocces
de Louis Suzette Blanc d'une part,
et Marie Elise Viret, de Villars-Tiercelin,
y domicilié, fille mineure autorisée (née le
3 juillet 1855) de défunt Samuel Louis
et de Jeanne Marguerite Vallens d'autre
part ont été publiés sans opposition dans
l'église de Villars-Tiercelin sur la déclaration
de Monsieur le pasteur Deyraud par ces ten-
tures en règle.

Et pub. Dimanche
pastor.

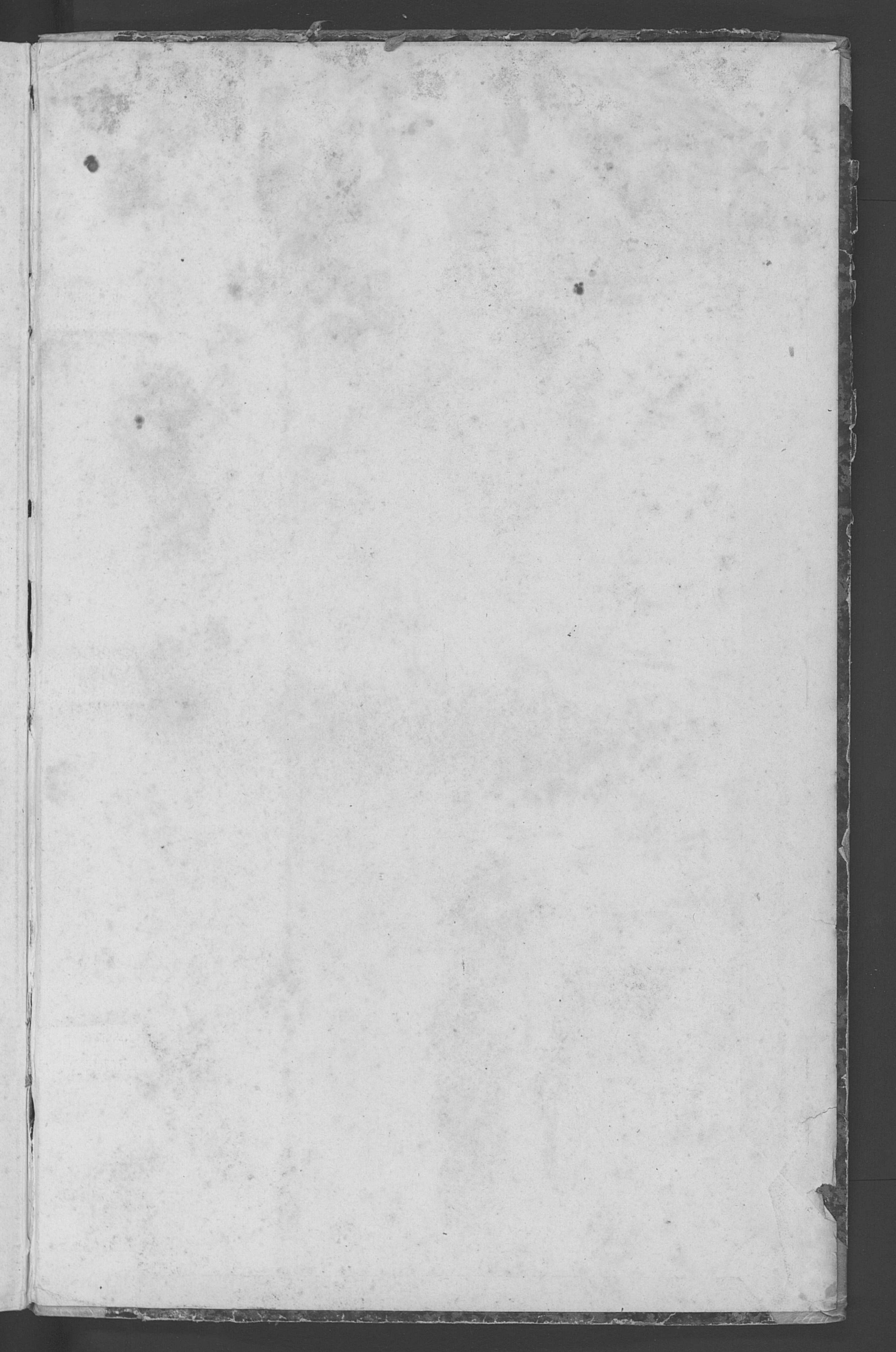
N° 347.

Barrand
à
Boulard.

Le dimanche vingt-uni, vingt-huit novembre
et cinq décembre mil huit cent septante-cinq les banns de
mariage entre : Monsieur Louis Barrand
(né le 11 mai 1849) fils majeur d'Henri
Barrand et de Marie, née Monneton,
de Brossigny à Villars-Tiercelin, domicilié
à Pully d'une part - Rose Boulard
(née le 11 mai 1833) fille majeure de François
Louis Laurent et de Jeanne Louise Françoise
Marie née Girard et veuf de Charles
Boulard, de Constantine, domicilié à Bas-
slevs d'autre part ont été publiés sans oppo-
sition dans l'église de Villars-Tiercelin
sur la déclaration de Monsieur Schantz
pastor à Lancy par ces ten-
tures en règle.

Et pub. Dimanche
pastor.

Aujourd'hui, 31 décembre 1875, au soir,
le présent Registre, bien que non
rempli, est clos en vertu de la loi
d'écriture par le Grand Conseil du
Canton de Vaud le 8 novembre 1875,
à l'exécution de la loi fédérale du
24 décembre 1874 sur la tenue
des Registres de l'Etat civil
par moi, *Messigneu*, détenteur
des Registres de la paroisse de *Trey*,
C. S. Jules de Courbay
pasteur.





Agallie & Delebert, pays 30.
Arrioles & Vitet " 35.
Agallie & Delebert " 56.
Amstutz & Vion " 96
Anvernet & Barraud — 101
Almendringer & Genier — 109.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Billand & Barraud	1993	2
Barraud & Braif		6
Barraud, Barraud		6
Barraud & Rossier		12
Barraud & Grandchamp		13
Berdoy & Rod		21
Berthoud & Barraud		22
Barraud & Rochaz		25
Barraud & Henry		26
Bony & Viret		27
Barraud & Viret	30	
" & Schuler	"	
" & Gillieron	31	
Berche & Viret	33	
Barraud & Marbach	34	
Barraud & Neyret	35	
" & Tuerchoz	36	
Barraud & Barraud	41	
" & Fumaux	45	
" & Corbaz	46	
Bergaud & Viret	"	
Barraud & Durroux	47	
" & Mallet	48	
Burger & Viret	49	
Barraud & Neyret	51	
" & Barraud	53	
" & Hubert	57	
Barraud & Vidardiz	67	
Barraud & Zander	71	
Barraud & Benjard	73	
Barraud & Bettler	75	
Barraud & Moor	76	
Barraud & Dutail	77	
Barraud & Pointu	81	
Barraud & Barraud	82	
Berdoy & Delosac	91	
Barraud & Martin	92	
Brocher & Curchet	94	
Barraud & Chappuis	96	
Barraud & Guiblin	97	
Blanc & Gaudin	99	
Barraud & Codercy	103	
Barraud & Rossier	116	
Barraud & Abemond	121	
Barraud & Guignard	122	
Barraud & Maite	128	
Blanc & Nigoy	129	
Bänziger & Viret	130	
Barraud & Pitte	132	
Barraud & Goloy	137	
Bron & Durroux	143	
Barraud & Bonland	145	

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Combercy & Jaton ————— page 4.

Carrand of Delabroy ————— 10.

Curhod & Messanges — page 28.

Cruchon & Rod ————— 54.

Chanel & Viret ————— 64

Clerc & Barrand ————— 66.

Chaillet & Viret ————— 72

Candolfi & Gaville 78.

Curhod & Martin 76

Chevallon & Barrand. — 83.

Cardinaux & Jeccaud. — 88

Chapoteau & Jaton. ————— 89

Cruchon & Rod. ————— 90

Curhod & Perret. ————— 102.

Chapoteau & Meyron ————— 108.

Curhod & Bernard — 113.

Curhod & Gaville 114.

Curhod & Charbonny 138

Curhod & Jaton ————— 144.

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

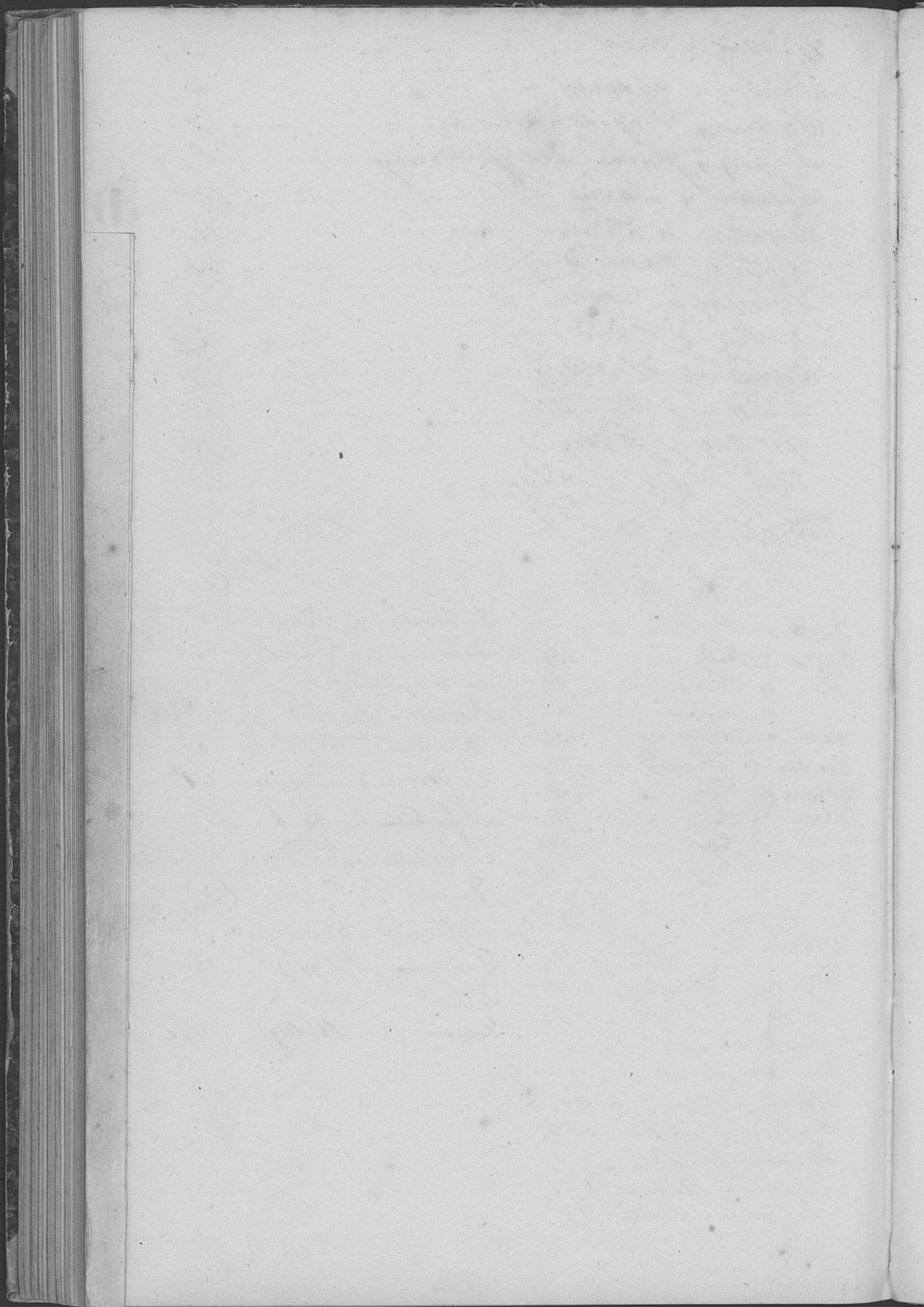


Duport & Virey	5.
Delessert & Gavard	6.
Duport & Siegenthaler	7.
Duport & Jaton uie Gethenay	8.
Delessert & Emery	10.
Delessert & Léger	11.
Dubi & Jaccard	13.
Delessert & Cornu	13.
Dubry & Rad	14.
Duvoy & Delessert	15.
Delessert & Lwahlen	18.
Delessert & Piles	18.
Delessert & Pelloux	20.
" & Borey	24.
Delessert & Thain	25.
Delessert & Duparrot	27.
" & Thoiny	"

Duport & Delessert	29.
Delessert & Halby	36.
" & Burnier	40.
" & Huguenot	41.
Duvoy & Garillet	42.
Donicé & Parraud	43.
Delessert & Emery	44.
Delessert & Favre	46.
" & Jaton	49.
" & Hopf	54.
" & Moder	55.
Dubry & Jaton	56.
Delessert & Chappuis	57.
Destrey & Dessen	58.
Delessert & Fichonnet	63.
Delessert & Cupelin	66.
Delessert & Gavard	69.
Delessert & Paganey	72.
Déroulès & Gavard	74.
Delessert & Corday	79.
Delessert & Aubert	87.
Delessert & Curchod	87.

Delessert & Pabud	98.
Delessert & Curchod	98.
Delessert & Motta	99.
Desjardins & Baraud	103.
Delessert & Schenkler	105.
Delessert & Aguet	108.
Delessert & Leuba	111.
Delessert & Pitter	113.
Dussan & Jaton	116.
Delessert & Dürmlein	118.
Desjardins & Tappin	131.
Delessert & Clot	133.
Delessert & Millequet	146.

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Ecuyer & Barraud — 39
Eisenberger & Barraud — 49
Estopyey u Jaton. — 89
Luning u Barraud — 100
Estopyey u Jaton — 141

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Folios:

Friedrich v. Alnendingen _____ 134.
Fritz v. Jahn _____ 142.

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint handwritten text, possibly a signature or name.

Faint handwritten text, possibly a date or number.

Faint handwritten text at the bottom right.

	page.
Gavilly & Bouzon	2.
Guex & Roux	7.
Gavilly & Debaz	8.
Gavilly & Gavilly née Freymond	9.
Gringet & Barraud	12.
Gavilly & Pasche	15.
Gavilly & Gavilly	16.
Gavilly & Bovey née Moige	19.
Gavilly & Rossier	19.
Gavilly & Foujattaz	20.
Gillieron & Rod	22.
Garillet & Favard	28.
Guignard & Delellus	31.
Garillet & Tabud	32.
" & Destaz	36.
" & Laurent	37.
" & Delellus	40.
Guindroz & Thuillard	"
Garillet & Mingard	50.
" & Jaccard	52.
Grobis & Garillet	53.
Garillet & Fetting	55.
Gavillet & Gauthier	61.
Golluz & Gavillet	64.
Gavillet & Weinstay	68.
Gavillet & Gavillet	75.
Gavillet & Jura	80.
Gaudin & Barraud	83.
Garillet & Ponget	85.
Garillet & Mayor	86.
Gleyre & Viret	91.
Gallay & Viret	95.
Guex & Dufour	102.
Jermoud & Rod	106.
Garillet & Gringet	115.
Garillet & Delellus	117.
Gervey & Jata	118.
Offetier & Barraud	120.
Chillieron & Delellus	122.
Guindroz & Viret	123.
Gringet & Barraud	124.
Guindroz & Curdat	127.
Garillet & Hauserstein	131.
Garillet & Jata	143.

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Huguency of Vinceny	—	—	—	page	1.
Henry of Vincy	—	—	—		5.
Henry of Vincy	—	—	—		9.
Hack of Bassand	—	—	—		14.
Henry + Vincy	—	—	—		27.
Haguener w Vulliers.	—	—	—		101.
Henner w Rod.	—	—	—		127.

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Jaton of Maatchey	—	—	page	7
Jaccand of Dufour	—	—		14.
Jaton of Guignard	—	—		15.
Jaton of Jaton	—	—		21.
Jaccand of Trenchard	—	—		23.
Jaccand of Moystre	—	—		23.
Jaccand of Vullien	—	—		23.
Jaccand & Maccaud	—	—		32.
Jaton & Perrin	—	—		33.
Jaccand & Tillot	—	—		37.
Jaton & Langenslein	—	—		45.
" & Sauvageat	—	—		50.
" & Hügli	—	—		52.
Jaccand & Picholey	—	—		"
Jaton & Pottens	—	—		54.
Joly & Vire	—	—		59.
Jaton & Valloton	—	—		65.
Jaccand & Dufour	—	—		70.
Jaton & Pican	—	—		77.
Jaton & Bettens	—	—		78.
Jaton & Tiray	—	—		79.
Jaton & Estoppay	—	—		104.
Jaton & Gantler	—	—		104.
Gantler & Jaton	—	—		105.
Jaton & Massouer	—	—		110.
Jaccand & Vire	—	—		111.
Jaccand & Delosten	—	—		112. & 112.
Jaccand & Schmidt	—	—		119.
Jaton & Penoyes	—	—		125.
Jaton & Migroz	—	—		139.

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Körbaeckes + Delesden

Page . 114.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Laurens & Virey	page	1.
Lagnaz & Gavillet		4.
Laurent & Gavillet		20.
Lemat & Gavillet	28.	
Laurant & Virey	29.	
Lavanchy et Curchod	p. 74	
Lavanchy in Rouss.	115.	
Laurent - Curchod	137.	

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Martin y Jaton ————— Page 3.
 Marguet y Jaton ————— 16.
 Mottaz y Jaccard ————— 19.
 Moreau y Bellon ————— 26.

Morier y Desmully ————— 29.
 Meytre y Delabert ————— 39.
 Meylin y Viret ————— 41.
 Marsing y Jaccard ————— 47.
 Moraz y Augenet ————— 48.
 Marguerat y Guex ————— 51.
 Moutier y Viret ————— 55.
 Micheli y Gochet ————— 58.
 Moreu y Viret ————— 61.
 Megroz y Durussel ————— 67.
 Moryand y Viret ————— 70.
 Maguard y Jaccard ————— 71.
 Meyste y Viret ————— 84.
 Mingard y Viret ————— 88.
 Marguerat y Prod ————— 100.
 Moutard y Viret ————— 114.
 Mercier y Viret ————— 126.
 Mercier y Prod ————— 142.
 Megroz y Jaccard ————— 144.
 Mottier y Viret ————— 145.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	page
Neiger of Bivvie	20
Nieuw en Prood.	69
Negri in Romanen	139

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Paccard & Gavilly ————— page 5.
 Perrey & Raymond ————— 11.
 Pélard & Hugueney ————— 16.
~~Jaton & Guignard ————— 1~~
 Pillionet & Virey ————— 22.

Pouchet & Girillet ————— 31.
 Peitrequin & Delisle ————— 34.
 Perret & Boray ————— "
 Piolet & Jaton ————— 44.
 Pélud & Delisle ————— 47.
 Pellaton & D'Alfort ————— 50.
 Pache & Virey ————— 53.
 " & Jaccard ————— 56.
 Penet & Zahri. ————— 60.
 Pitter & Moocand. ————— 81.
 Panchaud & Jaccard ————— 82.
 Porcher & Vuagniaux. 93.
 Pelin & Jaccard 93. u 94.
 Penet & Drapeau 119.
 Perret & Martin. 120.
 Piquet & Tappay 123.
 Panchaud & Virey 125.
 Penet & Gacher 126.
 Pouchet & Gavilly 134.
 Pélud & Delisle ————— 136.

P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<i>page</i>
Roulet & Hennegoues	3.
Remond & Cavillet	9.
Roux & Testez	14.
Regamey & Jaton	25.

Regmond & Rod	33.
Roux & Cottet	35.
Rod & Chervier	42.
" & Milliet	51.
Rod & Vidman	59.
Rod & Faville	63.
Regamey & Jaton	65.
Rod & Bujard	80.
Robert & Sauvageat	107-107.
Regamey & Garidel	121.
Rod & Rod	133.
Roblot & Cuclod	135.
Roulet & Garidel	140.
Rod & Chava	146.

R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<i>page</i>
Regentkabinett Hagenau	12.
Sauvageas of Cassar	4.
Sauvageas of Carinacê Curchad	18.
" + Pottier	38.
" + Ducroy	43.
Sauvageas of Gavillet	85.

S
T
U
V
X
Y
Z



Testuz & Barraud — ^{page} 42.
Hibaud & Delbert — 53.
Tharin & Delisour — 68.
Tanis & Jossevel — 97.

T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



Virey & Dufour	page	1
Virey & Dikerey		2.
Virey & Favre		3.
Virey & Billaud		8.
Virey & Michaud		10.
Vallon & Perrey		11.
Virey & Chancel		14.
Vaughan & Gavillet		17.
Vallin & Jaccard		24.
Vignes & Jaccard		26.
Viret & Blanc	page	37.
" & Peyer con		38.
" & Jallat		"
Vagnière & Jaccard		39.
Viret & Viret		43.
" & Truchin		44.
Vauidel & Poillard		45.
Viret & Blanc		48.
Viret & Chapsuis.		60.
Viret & Gysse		62.
Viret & Schober		62.
Viret & Jaccard		73.
Viret & Delesse		84.
Viret & Iseli		86.
Viret & Scheurer		90.
Viret & Cortesoy		92.
Viret & Barraud		95.
Viret & Gavillet		106.
Viret & Jaccard.		109.
Viret & Ducros.		110.
Viret & Dufour		129.
Viret & Manry		130.
Viret & Viret		132.
Viret & Chaler		135.
Viret & Chaler		136.
Viret & Huguenot		138.
Viret & Huguenot		140.
Viret & Huguenot		141.



X
Y
Z



page:

Zanone u Barraud . 124

Yenny u Jaton — 128.



